## **JEUDI 6 MAI 2010**

#### PRÉSIDENCE DE M. MIGUEL ANGEL MARTÍNEZ MARTÍNEZ

Vice-président

#### 1. Ouverture de la séance

(La séance est ouverte à 9 h 05)

## 2. Kirghizstan (propositions de résolution déposées): voir procès-verbal

### 3. Banque européenne d'investissement (BEI) - rapport annuel 2008 (débat)

**Le Président.** – L'ordre du jour appelle tout d'abord le rapport de Tamás Deutsch, au nom de la commission du contrôle budgétaire, sur le rapport annuel de la Banque européenne d'investissement pour 2008 (2009/2166 (INI)) (A7-0062/2010).

**Tamás Deutsch,** *rapporteur.* – (*HU*) Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, Monsieur le Président Maystadt, «Banque européenne d'investissement – rapport annuel 2008». Tel est l'intitulé du point à l'ordre du jour. Ce rapport va cependant bien plus loin que la simple analyse des activités menées il y a deux ans par la Banque européenne d'investissement.

Mesdames et Messieurs, nous entendons jour après jour, et j'estime qu'il faut le répéter, que l'Union est arrivée à la fin d'une ère et au début d'une nouvelle. L'entrée en vigueur du traité de Lisbonne il y a environ six mois, d'une part, et la crise économique et financière mondiale ainsi que son impact et la réaction de l'Union européenne, d'autre part, signifient incontestablement qu'une ère de la vie de l'Union a pris fin et qu'une nouvelle ère s'ouvre à nous.

Autrement dit, en cette deuxième décennie du XXI<sup>e</sup> siècle, une nouvelle ère s'est ouverte dans la vie de l'Union européenne. Ce rapport a été préparé dans cette nouvelle ère, et je pense que le Parlement européen et la Banque européenne d'investissement devront répondre aux questions et aux défis fondamentaux de cette ère nouvelle. Ce rapport traite des activités menées il y a deux ans par une banque, une institution financière. Une fois n'est pas coutume, nous pouvons affirmer qu'en dépit des circonstances de la crise économique et financière mondiale, il est possible d'apprécier les activités d'une banque et d'une institution financière. Il y a deux ans, la Banque européenne d'investissement a réagi rapidement et efficacement à la crise économique et financière mondiale en renforçant ses activités de prêts, essentiellement grâce à une hausse des prêts aux petites et moyennes entreprises, et en participant, au maximum de ses capacités, à la mise en œuvre du plan de l'Union européenne pour la relance économique.

Le traité de Lisbonne est entré en vigueur il y a six mois. Il fournit les moyens et l'occasion de renforcer encore le processus de rénovation de la structure d'organisation, de contrôle et de base de la Banque européenne d'investissement. Cette dernière a accompli de nets progrès à cet égard dès 2008, avant l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne. L'on constate également qu'elle se prépare consciencieusement aux perspectives financières post-2014 de l'Union européenne, grâce aux opportunités de s'associer au financement de stratégies macrorégionales et de soutenir le développement rural, les nouvelles sources d'énergie, les investissements écologiques et le développement d'infrastructures. Un autre élément que nous jugeons important, et que nous avons donc inclus dans le rapport, est que la Banque européenne d'investissement devrait, moyennant ratification, participer au financement de la stratégie Europe 2020, qui met l'accent sur la création d'emplois. C'est en réalité la volonté de soutenir la création d'emplois qui a conduit la Banque à financer de petites et moyennes entreprises.

Je tiens enfin à attirer votre attention sur deux points. J'estime essentiel que la Banque européenne d'investissement continue de soutenir l'élimination des inégalités infrastructurelles au sein de l'Union. Il importe de soutenir les programmes qui contribuent à mettre en équilibre les normes d'infrastructures au niveau de l'UE.

Enfin, et surtout, ces dernières années la Banque européenne d'investissement a toujours reçu, de la part du Parlement européen, le soutien nécessaire à ses activités. Sur la base des travaux préparatoires entrepris ces derniers mois, j'estime que grâce aux critiques constructives incluses dans le rapport, la Banque continuera de recevoir de celui-ci le soutien dont elle a besoin. Je vous remercie de votre attention et j'attends avec intérêt la suite du débat.

**Philippe Maystadt,** *Président de la Banque européenne d'investissement.* – Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les parlementaires, permettez-moi d'abord de vous remercier de me faire l'honneur de m'inviter à prendre la parole en séance plénière. C'est la continuation d'une tradition qui a été inaugurée il y a quelques années.

Je voudrais commencer par remercier le rapporteur, M. Deutsch, pour la grande qualité de son rapport.

J'ai en particulier apprécié que M. Deutsch, ainsi que d'autres membres de la commission, M. Berman, M. Kalfin, aient pris la peine de venir dans les locaux de la Banque européenne d'investissement pour poser des questions très précises. Je me félicite de cette excellente coopération avec le Parlement.

En réalité, la Banque européenne d'investissement est la seule institution financière internationale qui répond volontairement et qui rend des comptes à une institution parlementaire. Je considère que c'est une excellente chose: le renforcement du dialogue avec le Parlement européen est en effet à mes yeux tout à fait essentiel pour nous permettre de remplir notre rôle, notre mission spécifique, qui est d'être une banque – mais pas une banque ordinaire – au service des politiques de l'Union européenne.

Comme l'a déjà indiqué M. Deutsch, c'est ce que nous nous sommes efforcés de faire en réponse à la crise.

Dès septembre 2008, après la faillite de Lehman Brothers, le Conseil Ecofin nous a demandé d'augmenter le volume de nos prêts pour l'économie réelle. Nous nous sommes mis au travail, répondant à cette injonction du Conseil, et je pense pouvoir dire qu'en effet nous avons tenu nos engagements, puisqu'en 2009 le volume de nos prêts est passé de 58 milliards à 79 milliards, soit une augmentation de 37 % du volume de nos prêts dans l'Union européenne.

Cette augmentation s'est portée essentiellement sur les trois secteurs que le Conseil et le Parlement nous avaient indiqués comme prioritaires.

Le premier domaine, c'était de faire un effort particulier pour les pays et les régions qui étaient les plus durement touchés par la crise. Cette augmentation porte pour beaucoup sur ce qu'on appelle les régions de convergence et notamment sur certains pays qui connaissaient des difficultés particulières en 2009. C'est ainsi que nous n'avons jamais prêté autant à des pays comme la Hongrie, la Lituanie, la Roumanie. C'est ce qui explique aussi, d'ailleurs, que cette année-ci nous allons faire un effort particulier pour la Grèce: j'étais la semaine dernière à Athènes et, avec le gouvernement grec, nous avons convenu que nous allions augmenter sensiblement le volume de nos prêts en Grèce, comme marque de soutien et de contribution à l'effort général de redressement de l'économie grecque.

Le deuxième axe qui avait été privilégié, c'est le soutien aux petites et moyennes entreprises: nous avons augmenté nos prêts aux banques pour que celles-ci continuent à prêter aux petites et moyennes entreprises, avec un nouveau produit qui nous permet d'avoir un meilleur contrôle sur l'utilisation effective des fonds que nous prêtons. C'est plus de 12 milliards que nous avons prêtés l'an dernier aux banques pour les petites et moyennes entreprises.

Le troisième axe qu'on nous avait demandé de privilégier, c'est la lutte contre le changement climatique. L'an dernier, nous avons financé, pour près de 17 milliards, des projets qui contribuent directement à la réduction du volume des émissions de gaz à effet de serre.

Je pense pouvoir dire que nous avons, en 2009, réalisé ce qu'on attendait de nous, c'est-à-dire d'apporter notre contribution au plan européen de redressement économique.

Il faut bien entendu poursuivre dans cette voie et je voudrais très brièvement évoquer les trois grands défis qui sont devant nous pour les mois et les années qui viennent.

Le premier, c'est bien entendu – et votre rapporteur l'a souligné à juste titre – de continuer à nous inscrire dans les priorités de l'Union européenne. Cela veut donc dire que nous devons, comme BEI, apporter notre contribution à la mise en œuvre de la stratégie Europe 2020. Vous savez que la Commission a lancé cette nouvelle stratégie, qui est actuellement discutée avec le Conseil et le Parlement. La BEI est prête à apporter sa contribution notamment, par des instruments financiers innovants, qui permettraient d'augmenter l'effet de levier de certains fonds du budget européen. Ce sont donc des instruments conjoints, entre la Commission et la Banque, que nous souhaitons mettre en place.

Le deuxième défi important qui est devant nous, c'est le renouvellement des mandats extérieurs de la BEI. Nous aurons l'occasion d'en discuter avec le Parlement. La Commission vient de présenter une proposition qui s'inscrit tout à fait dans la ligne du rapport d'un comité des sages présidé par M. Camdessus. L'élément essentiel de cette proposition, c'est de rendre le système encore plus efficace. Vous savez que nous bénéficions d'une garantie de l'Union européenne pour les opérations qui s'inscrivent dans ses mandats extérieurs. Il s'agit donc de les utiliser au mieux, et la Commission propose une simplification, une harmonisation de nos mandats extérieurs. La Commission propose aussi que 2 milliards qui étaient mis en réserve soient affectés à des projets contribuant à la lutte contre le changement climatique.

Cela m'amène au troisième défi que je voulais souligner: c'est la nécessité pour la Banque européenne d'investissement, avec d'autres institutions, d'apporter sa contribution, notamment, pour respecter l'engagement pris par l'Union européenne à Copenhague. Vous savez que l'Union européenne a pris des engagements importants, de soutenir ce qu'on appelle le *fast track financing*. Dans ce contexte, nous pensons que la BEI, qui a développé une expertise incontestable dans ces matières, peut apporter une contribution importante. C'est la raison pour laquelle nous avons proposé de constituer, avec d'autres institutions financières nationales, un réseau, une plateforme européenne, qui pourrait coordonner et donc rendre plus efficace le financement de projets dans les pays en développement. L'Agence française du développement et la KfW allemande ont déjà manifesté de l'intérêt pour cette initiative et j'espère que nous pourrons, dans les semaines qui viennent, avec la Commission, contribuer à la mise au point de cet instrument.

Voilà, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, les trois défis importants pour les prochains mois et les prochaines années sur lesquels je voulais attirer votre attention.

**Olli Rehn,** *membre de la Commission.* – (EN) Monsieur le Président, au nom de la Commission, je tiens à remercier M. Deutsch pour cet excellent rapport, mais aussi à souhaiter au président Philippe Maystadt la bienvenue en cette plénière et à le féliciter pour les efforts considérables qu'a déployés la BEI pour faire face à la crise économique et pour soutenir le plan de relance de l'UE.

Dans ces circonstances extraordinaires, nous avons lancé un appel exceptionnel à la Banque, qui a immédiatement réagi en accélérant sa procédure d'octroi de prêts à des niveaux inégalés. Grâce à son excellente capacité financière, elle y est parvenue alors qu'il était difficile de trouver des fonds sur les marchés.

Les augmentations de volume ciblaient surtout les secteurs que nous considérons – je pense que le Parlement partage cet avis – comme prioritaires, tels que les petites et moyennes entreprises, l'énergie et les changements climatiques, ainsi que des investissements dans les régions de convergence de l'Union qui ont été particulièrement frappées par le ralentissement économique. Qui plus est, la BEI a pu, dans le cadre d'une initiative commune avec la BERD et la Banque mondiale, augmenter son soutien au secteur financier dans les pays d'Europe centrale et orientale, qui connaissent eux aussi une situation particulièrement difficile.

La BEI aura un rôle extrêmement important à jouer dans la mise en œuvre de la stratégie Europe 2020, en soutenant les investissements dans l'infrastructure, les technologies vertes, l'innovation, et les PME.

Nous jetons également des bases qui nous permettront de renforcer l'utilisation conjuguée des aides de l'UE et des instruments financiers de la BEI, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Union, et y compris dans les régions de convergence, où la BEI peut contribuer de manière décisive à améliorer l'absorption des fonds structurels.

Sur le plan extérieur, je suis extrêmement satisfait de l'examen à mi-parcours du mandat extérieur de la BEI, soutenu par le rapport Camdessus, qui a conclu que la garantie apportée par l'UE à la BEI était un instrument efficace et convaincant, exerçant un fort effet de levier financier et politique.

Le rapport Camdessus contient également une série de propositions pertinentes prônant un meilleur alignement des activités extérieures de la BEI sur les politiques de l'UE, et expliquant comment renforcer la coopération entre la BEI et la BERD, sur la base de la résolution du Parlement relative aux rapports annuels 2007 de ces deux institutions.

Le Parlement avait appelé à une meilleure compréhension mutuelle entre les deux banques. J'ai constaté avec joie que la BEI et la BERD étaient parvenues à un accord sur leur coopération dans les pays où elles interviennent l'une et l'autre. Cet accord servira de base à un accord tripartite plus général avec la Commission, qui remplacera les accords actuels reposant sur une base régionale.

Le principal résultat de l'examen à mi-parcours est la proposition législative que la Commission vient de présenter au Parlement et au Conseil en vue de modifier le mandat de la BEI pour le reste des perspectives financières actuelles.

J'espère que vous y verrez une proposition solide et équilibrée qui intègre les recommandations et les préoccupations du Parlement. Cette proposition vise à recentrer le mandat extérieur sur les principaux domaines politiques pour lesquels la BEI dispose d'une expérience reconnue (en particulier les changements climatiques, les infrastructures sociales et économiques, et le développement du secteur privé local), mais aussi à mettre davantage l'accent sur les aspects du financement de la BEI liés au développement.

En conclusion, nous attendons donc avec impatience les discussions constructives et productives sur cette proposition, avec cette Assemblée et avec le Conseil, au cours des prochains mois. Nous espérons parvenir à nouveau à un accord en première lecture, de manière à pouvoir continuer à garantir la stabilité juridique en faveur d'un mandat extérieur qui nous permette de poursuivre effectivement et efficacement les objectifs de la politique extérieure de l'UE.

**Enikö Györi,** rapporteure pour avis de la commission des droits de la femme et de l'égalité des genres. – (HU) Mesdames et Messieurs, dans son avis sur le rapport, la commission des affaires économiques et monétaires a affirmé que la Banque européenne d'investissement avait bien assuré la gestion de la crise en 2008.

En temps de crise, que peut-on attendre d'une banque d'investissement? Essentiellement, qu'elle essaie de compenser le déclin des activités de prêt des banques commerciales en créant des liquidités. L'on peut dire que, depuis 2008, la BEI n'a pas cessé d'augmenter le volume des prêts assortis de conditions d'intérêts favorables, et qu'elle s'est engagée à libérer en 2009 et 2010 un montant annuel additionnel de 15 milliards d'euros en fonds supplémentaires à destination de petites et moyennes entreprises.

En quoi cela est-il si important? Tout simplement parce que les PME sont les principales créatrices d'emplois et que, pour l'heure, nos principaux problèmes en Europe portent sur les questions d'emploi. Nous devons créer des emplois.

La Banque a également bien assuré, sur ce plan précis, la restructuration de certains secteurs cibles. Elle s'est intéressée de manière significative aux petites et moyennes entreprises, et les a aidées à trouver leur assiette le plus rapidement possible. La commission recommande au président Maystadt trois domaines dans lesquels les opérations de la Banque pourraient encore gagner en efficacité ou en transparence.

Le premier est que la BEI devrait se concentrer davantage encore sur les pays les plus affectés par la crise et renforcer ainsi davantage la cohésion interne de l'Union. Le deuxième est qu'elle devrait non seulement conclure des accords de partenariat avec de grandes banques commerciales pour le financement des petites et moyennes entreprises, mais aussi intégrer des banques régionales et des caisses d'épargne à ces partenariats, car ce sont ces institutions financières qui connaissent le mieux les marchés. Le troisième, enfin, est que nous jugeons essentiel que les institutions financières incluses dans les partenariats soient obligées de transférer aux PME financées au moins 20 % des bénéfices résultant d'un financement total par la BEI (à hauteur de 50 %), soit un pourcentage supérieur à celui requis par les contrats actuels.

Globalement, nous pouvons affirmer que la BEI a engrangé de bons résultats et reste en première ligne lorsqu'il s'agit d'apporter des réponses appropriées à la crise, mais que de plus amples efforts conjoints s'imposeront pour pouvoir aller de l'avant avec la Commission européenne et la Banque européenne d'investissement, surtout en termes de création d'emplois.

**Karin Kadenbach**, rapporteure pour avis de la commission du développement régional. – (DE) Monsieur le Président, Monsieur Rehn, au nom de la commission du développement régional, je tiens tout d'abord à exprimer ma gratitude pour ce rapport, et à remercier le rapporteur.

La commission se réjouit du ratio élevé de fonds propres de la Banque européenne d'investissement (BEI). Nous sommes satisfaits de constater que la cohésion économique et sociale, et la convergence, et en particulier le pilier «convergence» de la politique de cohésion de l'UE, constituent un objectif essentiel de la BEI. Nous apprécions aussi beaucoup le soutien financier accordé par la BEI aux objectifs de convergence: elle a consenti un prêt de 21 milliards d'euros pour des projets de convergence, ce qui représente 41 % de l'ensemble des prêts accordés par la BEI au sein de l'UE.

Je tiens en outre à souligner la valeur ajoutée des actions entreprises en collaboration avec la Commission, et de la stratégie mise en œuvre par la BEI, qui repose sur un apport de soutien et d'effet de levier supplémentaires vis-à-vis des interventions des Fonds structurels.

**Jean-Pierre Audy**, *au nom du groupe PPE.* – Monsieur le Président, mes premiers mots seront pour vous saluer, Président Maystadt, et vous dire la joie qui est la mienne de vous retrouver, puisque j'avais travaillé sur un rapport identique il y a quelque temps, saluer le commissaire et dire au rapporteur ainsi qu'aux rapporteurs des autres groupes l'immense travail qu'ils ont accompli, et je voudrais également les saluer.

Je regrette, Monsieur le Président, que le banc du Conseil soit vide, parce que la BEI est un instrument intergouvernemental. Ce sont les États membres qui sont les associés de la BEI. Je salue d'ailleurs à nouveau l'attention que le Président Maystadt et ses collaborateurs ont, à l'égard des parlementaires, sur tous ces sujets.

Je voudrais intervenir tout d'abord sur la supervision, qui est un sujet qui me tient à cœur, car je crois que la Banque européenne d'investissement, en raison des missions qui sont les siennes, devrait avoir un contrôle prudentiel. Elle n'en a pas, parce que c'est une entité internationale qui n'est pas soumise aux autorités nationales de contrôle.

J'ai déposé un amendement pour que notre autorité bancaire européenne, que nous espérons mettre sur pied, puisse avoir un périmètre lui permettant d'avoir une mission de contrôle prudentiel. Je voudrais, Monsieur le Commissaire, que vous souteniez cette idée. On me dit que les États membres y sont opposés. Les États membres ne pourront pas durablement confier des missions à la BEI et ne pas faire en sorte qu'elle ait un contrôle prudentiel.

Je voudrais terminer maintenant sur l'investissement et le rôle de la BEI. L'Union européenne n'investit pas assez, et nous savons aujourd'hui, qu'il s'agisse des interconnexions de réseaux de transport, de l'énergie, des trains à grande vitesse, des autoroutes, des universités, de l'eau, de l'espace ou de la santé, que nous devons investir davantage. Mais la Banque européenne d'investissement a raison: c'est une banque, elle doit garder sa notation de triple A.

C'est la raison pour laquelle je propose que nous ayons, dans la stratégie 2020, au moins un objectif de mille milliards d'investissements. C'est possible, mais nous devons avoir un budget d'investissements au sein de l'Union européenne et une coopération avec des instruments innovants avec la BEI, et je propose que l'Union européenne devienne associée de la Banque, ce qui permettrait d'avoir une meilleure synergie avec cet instrument, qui est capital pour le devenir de notre territoire européen.

**Cătălin Sorin Ivan,** *au nom du groupe S&D.* - (RO) Je pense que nous sommes tous d'accord pour dire que la Banque européenne d'investissement compte parmi les projets européens que nous pouvons qualifier de fructueux. Je dois également la féliciter à ce stade pour être parvenue, en période de crise, à conserver sa notation AAA, ce qui est une excellente chose.

À un autre égard, cependant, la situation économique actuelle en Europe implique que la Banque européenne d'investissement doit se lancer dans une vaste révision de sa mission. Je me contenterai d'évoquer ici trois points importants. Premièrement, les prêts accordés doivent soutenir l'agenda Europe 2020. Deuxièmement, ils doivent être utilisés pour soutenir les projets d'investissement à grande échelle afin que les économies de l'UE puissent reprendre. Troisièmement, la Banque européenne d'investissement peut et doit soutenir la création d'un cadre économique européen beaucoup plus stable et plus solide.

**Olle Schmidt,** *au nom du groupe ALDE.* – (*SV*) Monsieur le Président, Monsieur le Commissaire, Monsieur Maystadt, je tiens à remercier chaleureusement le rapporteur pour son rapport intéressant et excellent. Au nom du groupe de l'Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe, je commencerai par féliciter la Banque pour son excellent travail. La Banque européenne d'investissement (BEI) a réagi rapidement et de manière résolue lorsque la crise économique nous a heurtés de plein fouet. Elle a démontré sa capacité à gérer les défis considérables auxquels elle a été confrontée lorsque la crise économique mondiale a atteint les économies de l'Union européenne.

Elle a accru les disponibilités monétaires et assuré une augmentation substantielle du volume des prêts. Ces mesures ont limité l'aggravation de la crise financière et ont joué un rôle important en vue de permettre une quelconque reprise. Le rôle de premier plan de la BEI dans le soutien aux petites et moyennes entreprises, qui a déjà été évoqué en cette Assemblée, doit être souligné et ne saurait être suffisamment rappelé. Ces investissements ont sensiblement contribué à atténuer la crise. Les petites entreprises sont bien sûr le moteur de notre économie. Elles représentent 99 % de toutes nos entreprises en Europe et emploient 100 millions de personnes.

Comme beaucoup l'ont déjà dit, le fait que la BEI dispose d'une stratégie en faveur d'une croissance durable à long terme au sein de l'Union, axée sur le développement écologique, et notamment sur les investissements

dans les projets liés au réseau transeuropéen, est bien sûr extrêmement important. Un réseau transeuropéen de transport qui fonctionne bien est l'une des composantes les plus importantes de l'initiative européenne pour la croissance – peut-être le volcan islandais nous a-t-il donné une leçon à apprendre.

Combler les différences en Europe est une autre partie importante du travail de la BEI. L'UE a tout intérêt à avoir des voisins stables et économiquement forts. Dans ce contexte, l'on peut considérer ce travail comme primordial d'un point de vue stratégique.

L'ouverture, la transparence, et la lutte contre la fraude sont des secteurs d'une importance toute particulière. Au sein du groupe libéral ALDE, nous nous réjouissons que la BEI ait suivi les recommandations émises par le Parlement depuis tant d'années. Nous y voyons un élément extrêmement positif. Sur ce point, la BEI peut servir de modèle d'ouverture aux autres institutions européennes.

J'en viens, pour finir, à un point noir dans le protocole de la BEI. Il est extrêmement décevant de constater que l'égalité au sein de la BEI reste si faible. Les femmes restent sérieusement sous-représentées, Monsieur Maystadt, notamment parmi les cadres supérieurs et les dirigeants, et elles ne représentent que 20 % environ du personnel de la Banque. Cette dernière a des progrès à faire en la matière. C'est un élément dont nous pouvons prendre connaissance dans la stratégie pour la diversité de la Banque, qui date de décembre 2008. En résumé, nous sommes donc face à trois points positifs et à un point plus mitigé – ou négatif, n'ayons pas peur des mots.

**Philippe Lamberts**, *au nom du groupe Verts/ALE*. – Monsieur le Président, chers collègues, Monsieur Maystadt, chers compatriotes, nous avons besoin d'une banque comme la vôtre. Oui, nous en avons besoin au moment où la banque privée, comme industrie, a démontré qu'elle travaillait contre l'intérêt général, qu'elle ne faisait plus son métier de fournir du crédit à la société. Nous avons besoin d'instruments publics de crédit, et plus encore au niveau européen. Ne serait-ce que pour cela donc, je pense – et nous pensons – que la BEI doit prendre une importance croissante.

Mais quel est le rôle que vous devez avoir à nos yeux? C'est celui d'un catalyseur, bien sûr. Une banque publique comme la vôtre ne peut pas répondre à l'intégralité des besoins du marché, mais vous devez être un catalyseur: un catalyseur de la transformation de nos sociétés, de la transformation de nos économies, pour qu'elles puissent répondre aux deux défis critiques de ce temps qui sont, d'une part, apprendre à vivre dans les limites physiques de notre planète – c'est bien sûr la question climatique et celle de l'épuisement des ressources –, mais aussi répondre à ce défi croissant de la cohésion sociale, à la fois à l'intérieur de l'Union européenne et sur la planète dans son ensemble, puisque vous avez une mission dans le domaine du développement qui n'est pas négligeable.

De ce point de vue-là, permettez-moi de prendre simplement un chiffre. Quand on regarde les investissements que vous financez au niveau énergétique aujourd'hui, en 2009, les trois quarts sont allés vers les technologies du  $XIX^e$  et du  $XX^e$  siècles et un quart seulement vers le renouvelable.

Alors le défi que nous vous posons, à vous, Monsieur Maystadt, et à la BEI, c'est d'inverser ces proportions, c'est de faire en sorte qu'en 2010 et au-delà, les trois quarts – et la totalité, à terme – de vos investissements aillent vers cette transformation. Je crois que c'est comme cela que vous jouerez votre rôle de catalyseur. Monsieur Maystadt, vous avez souvent été un premier de classe, nous vous enjoignons de faire de la BEI un véritable premier de classe au niveau mondial.

**Ryszard Czarnecki**, au nom du groupe ECR. – (PL) Monsieur le Président, je tiens par-dessus tout à remercier le rapporteur, M. Deutsch, pour son très bon travail. J'estime qu'augmenter le volume des prêts du montant évoqué dans le rapport est un objectif très ambitieux. Je pense en fait que, du point de vue du contribuable et de l'électeur européens, un pacte européen de l'investissement n'importe fondamentalement que dans la mesure où il donne un «coup de pouce» financier aux petites et moyennes entreprises. Le renforcement de l'engagement financier devrait ici être apprécié, car il est assez important dans ce domaine. Le soutien à ce secteur est particulièrement utile, surtout en temps de crise.

En tant que représentant d'Europe centrale et orientale, et que Polonais, je dois dire qu'il est pour nous de la plus haute importance que la Banque soutienne les transformations dans notre région d'Europe et qu'elle réduise les divisions actuelles. Je me réjouis également qu'elle fasse preuve d'un engagement non négligeable concernant les relations avec les Fonds européens. Cela aussi nous concerne indirectement.

**Marta Andreasen**, au nom du groupe EFD. – (EN) Monsieur le Président, lorsque j'examine les projets que finance la BEI, je suis frappée de voir à quel point ils sont nombreux à impliquer de grandes entreprises et à

quel point ils sont peu nombreux à impliquer les PME qu'ils sont censés aider. Est-ce que des entreprises telles que General Motors, Electrolux et Arcelor Mittal ont vraiment besoin de recourir à la BEI si ce n'est pour les conditions avantageuses qu'elle propose? Qu'ont par ailleurs apporté ces prêts à l'économie européenne? Ont-ils créé de l'emploi? Non, ils ont exporté des emplois, parfois vers des pays européens meilleur marché et parfois même en dehors de l'UE.

Electrolux est un exemple de réussite pour la BEI. Bénéficiaire d'un prêt de 250 millions d'euros pour un renforcement de capacité, l'entreprise a construit de nouvelles usines en Pologne, en Roumanie et en Hongrie. Sitôt ces usines achevées, elle y a transféré la production de son site britannique, entraînant la perte de 2 000 emplois à Spennymoor, en Angleterre. Nous pouvons donc tous, je pense, reconnaître que la BEI joue un rôle essentiel dans l'économie européenne, et notamment dans les équilibres commerciaux: elle exporte nos emplois et importe du chômage.

**Andreas Mölzer (NI).** – (*DE*) Monsieur le Président, il est réjouissant de lire dans le rapport annuel que la Banque européenne d'investissement (BEI) a réagi prestement à la crise en augmentant sensiblement les fonds disponibles. Les prêts aux petites et moyennes entreprises (PME), notamment, doivent rester l'une de ses grandes priorités et, si possible, être augmentés. Il importe cependant de s'assurer que les hommes et femmes d'affaires concernés reçoivent effectivement les prêts.

Pour ce qui est du système de contrôle et de surveillance, je soutiens la proposition de création d'une Autorité bancaire européenne. Afin, cependant, de pouvoir fonctionner efficacement, celle-ci doit disposer de pouvoirs élargis et être habilitée à surveiller les banques menant des activités transfrontalières.

Concernant les objectifs de la Banque européenne d'investissement, je voudrais que l'accent soit davantage mis sur ses activités en Europe. Cela s'impose d'urgence au vu de la crise économique et financière actuelle, et permettrait également d'éviter la duplication des efforts et les conflits d'intérêts avec la Banque européenne pour la reconstruction et le développement.

**Seán Kelly (PPE).** – (GA) Monsieur le Président, je partage l'avis des collègues qui saluent l'excellent travail de la BEI.

(EN) Dans l'éloge de la BEI, nous pouvons voir un contraste saisissant par rapport au scénario triste, trouble et immoral qui s'est déroulé sous nos yeux concernant les banques privées et leurs extravagants paquets de rémunérations, leurs bonus grotesques et leur absence totale de gouvernance d'entreprise. En partie peut-être, en raison de sa responsabilité devant le Parlement, comme l'indique son président, la BEI a montré l'exemple inverse; elle doit être saluée pour ses actions utiles et pertinentes, et notamment pour sa réaction rapide à la crise économique.

Le président de la BEI a mentionné à juste titre que la Banque accordait aux PME une attention et un soutien particuliers, et je sais que, dans mon pays, 300 millions d'euros ont été alloués à des PME via la BEI. La question est cependant de savoir si ces montants atteignent ou non les PME et, s'ils ne le font pas, est-il possible d'en déterminer la cause? Y a-t-il un quelconque recours pour les entreprises qui sont refusées même quand elles semblent avoir de bons plans d'entreprise?

L'Irlande enregistre chaque jour des faillites d'entreprises. Même l'Irish Times de mardi titrait: «L'État réduit de 22 millions d'euros les fonds d'aide aux entreprises». Nous ne sommes donc pas encore au bout du tunnel.

Je tiens également à poser la question suivante: certains indices laissent à penser que des banques privées utilisent pour leurs propres activités l'argent destiné aux PME. Je voudrais savoir si c'est vraiment le cas. Ces faits peuvent-ils être établis et, en particulier, le Parlement peut-il contribuer d'une manière ou d'une autre à établir ces faits?

**Jens Geier (S&D).** - (*DE*) Monsieur le Président, Monsieur Maystadt, Monsieur Rehn, je tiens tout d'abord à remercier M. Deutsch pour son travail. Je voudrais cependant saisir cette occasion pour souligner l'importance de la Banque européenne d'investissement (BEI) pour l'Europe et pour ses citoyens, et pour insister sur le fait que nous devons recourir davantage à cette institution unique, surtout en période de crise économique.

Pour ce qui est du contrôle budgétaire, qui dans son acception moderne couvre également les réalisations et la performance concrètes des programmes et institutions européens, la BEI a clairement mérité sa notation élevée, notamment en termes de fiabilité politique. Elle crée une véritable valeur ajoutée pour les citoyens d'Europe grâce aux investissements consentis dans le cadre de ses six principaux programmes, qui vont des réseaux transeuropéens au soutien aux petites et moyennes entreprises, et de ses programmes spéciaux, comme le projet de lutte contre les changements climatiques par exemple. Je suis persuadé que cette démarche

recevra un large soutien du Parlement européen. Elle signifie aussi, cependant, que le Parlement doit étendre à l'avenir ses propres procédures de surveillance. Je fais par exemple référence ici à la facilité d'investissement.

Je tiens pour finir à soulever un dernier point qui revêt une importance toute particulière pour mon groupe et qui vise directement la BEI. Nous saluons le fait que cette dernière ait revu sa politique sur les centres financiers extraterritoriaux. Nous avons cependant également besoin d'une garantie que les revenus générés à partir de fonds de la BEI ne s'évaderont pas vers des paradis fiscaux de ce type, sans quoi la BEI risque de nuire à la réputation et à la notation qu'elle s'est constituée.

**Charles Goerens (ALDE).** - Monsieur le Président, la Banque européenne d'investissement est en même temps une banque et une institution. En tant que banque, elle ne peut pas oublier qu'elle est une institution, et en tant qu'institution, elle ne peut pas oublier qu'elle est une banque. Elle doit donc répondre aux exigences de l'Union européenne, d'une part, sans négliger, d'autre part, sa capacité de refinancement.

De ce point de vue, nous n'avons pas le droit de lui faire courir des risques inutiles, notamment dans ses interventions dans les pays en développement. C'est pourquoi il importe de privilégier une sorte d'accord entre les États membres et la Commission européenne, d'une part, et la Banque européenne d'investissement, d'autre part, qui consisterait à réserver aux bailleurs institutionnels la possibilité d'intervenir par des dons, alors que la Banque européenne d'investissement, elle, de par sa vocation, peut accorder des prêts.

Cette précaution nous mettrait à l'abri des déboires qu'a connus la Banque mondiale, qui a dû annuler, il y a quelques années, 50 milliards de dettes qui, de toute façon, n'auraient pas été remboursées. Je crois que nous pouvons faire l'économie d'une telle aventure avec la prudence qui est de mise dans les opérations de la Banque européenne d'investissement, que j'encourage à développer davantage encore ses interventions dans les pays en développement, parce qu'il y a certainement encore une marge à utiliser.

**Malika Benarab-Attou (Verts/ALE).** - Monsieur le Président, Monsieur le Président de la Banque européenne d'investissement, dans le rapport 2008 de la BEI, les députés ont insisté pour que les activités extérieures de la banque soient conformes aux objectifs généraux de l'Union.

C'est pourquoi le projet de financement d'une centrale nucléaire en Jordanie irait à l'encontre des fondements de l'article 3, paragraphe 5, du traité de l'Union. Je cite: «Dans ses relations avec le reste du monde, l'Union contribue au développement durable de la planète».

En février 2009, les autorités jordaniennes ont contacté la BEI pour qu'elle soutienne leur projet de développement de l'énergie nucléaire, notamment la construction d'une centrale nucléaire d'ici 2016.

C'est donc avec satisfaction que j'ai reçu l'assurance de vos services que la Banque européenne d'investissement n'a pas fait suite à cette demande et qu'elle considère qu'il lui appartient de soutenir les projets de développement des énergies éolienne et solaire en Jordanie, énergies d'avenir pour notre planète parce que renouvelables.

Cette position sera-t-elle poursuivie pour les autres demandes de financement de centrales nucléaires?

**Paweł Robert Kowal (ECR).** – (*PL*) Monsieur le Président, la stabilité de l'Ukraine est un objectif naturel pour tous les États membres de l'UE, notamment parce que ce pays est l'un de nos plus grands et plus importants partenaires . Nous constatons que l'Ukraine est en crise. La stabilité de son budget sera décisive pour la situation politique et sociale et pour l'avenir du pays. Plus nous aiderons et soutiendrons politiquement l'Ukraine, plus nous serons en droit d'attendre des réformes de l'économie ukrainienne en faveur d'un marché libre.

La crise économique en Ukraine ne concerne pas que l'Ukraine: elle nous concerne tous. Face à la situation difficile que traverse le pays, la mesure dans laquelle nous pouvons l'aider apparaît clairement. Je suis donc favorable à une aide macrofinancière pour l'Ukraine. Je pense que nous devrions affirmer aujourd'hui qu'elle devrait être renforcée et que, plus elle sera importante, plus nos attentes envers l'Ukraine pourront être élevées et ambitieuses.

**Nikolaos Salavrakos (EFD).** – (*EL*) Monsieur le Président, la Banque européenne d'investissement est incontestablement un succès depuis sa fondation il y a 52 ans, notamment concernant la concrétisation et le renforcement des objectifs de l'Union européenne et le financement des petites et moyennes entreprises, qui forment la clé de voûte de l'économie européenne et représentent le gros des entreprises devant être préservées durant la crise économique actuelle en vue de conserver les emplois et de maintenir la paix sociale au sein de l'Union.

Comme nous le savons tous, l'Union est actuellement confrontée à la crise grecque. Je ne sais naturellement pas si, à l'avenir, les historiens l'appelleront «crise grecque» ou «crise financière», ou encore «crise monétaire». Ce que je sais, c'est que, s'il était en vie aujourd'hui, Galilée ne dirait pas que la Terre tourne, il dirait que le monde court, car les événements courent et, en tant qu'Union européenne, nous devons les suivre et trouver les solutions qui s'imposent.

Je pense que tout le monde ici s'accorde sur ce point: si nous voulons que la situation évolue favorablement au sein de l'Union, nous devons accélérer l'instauration de l'union politique et économique. Cela étant, je considère que la BEI possède l'expérience nécessaire et est objectivement capable de prendre de nouvelles mesures. Je propose – et je m'adresse spécifiquement à M. Olli Rehn, que je respecte profondément pour le sérieux avec lequel il aborde les différents sujets – que nous examinions la possibilité de voir la BEI jouer à l'avenir un rôle dans l'évaluation de la notation de crédit des États membres.

**Hans-Peter Martin (NI).** – (*DE*) Monsieur le Président, les intervenants précédents ont souligné à juste titre l'importance de la Banque européenne d'investissement (BEI). M<sup>me</sup> Kadenbach a ainsi évoqué sa contribution essentielle à la convergence sociale. Je voudrais replacer cette analyse dans un contexte politique. Nous constatons avec grande inquiétude que les partis d'extrême-droite gagnent en popularité dans un nombre croissant de pays, du fait que la convergence sociale dans l'Union européenne ne fonctionne pas comme nous l'aurions tous souhaité.

Ces membres de la droite radicale sont très souvent des loups déguisés en agneaux, ce qui leur permet de dissimuler leur mépris massif et cynique pour l'humanité. Je prendrai pour ultime exemple, Monsieur le Président – je connais vos inclinations politiques – le comportement que vient d'avoir M. Mölzer. Il a tenu un beau discours bien net, tout en traitant l'un de ses opposants politiques – moi, en l'occurrence – de psychopathe. C'est là le langage du fascisme hitlérien. C'est la manière dont opèrent ces gens-là, en diabolisant leurs opposants politiques. Je vous demanderai de bien vouloir prendre les mesures qui s'imposent et je demanderai également au personnel de la BEI de poursuivre son travail, notamment sur le plan de la transparence. Ce personnel devrait poursuivre ses activités de manière d'autant plus transparente, que cette approche aidera à lutter contre la nouvelle montée du fascisme.

**Sophie Auconie (PPE).** - Monsieur le Président, avec ce rapport 2008 de la Banque européenne d'investissement, nous célébrons un anniversaire: cela fait désormais plus de 50 ans que la BEI contribue activement au développement économique de notre continent.

En tant que banque de prêts à long terme de l'Union européenne, elle joue un rôle décisif dans la lutte contre la crise que nous connaissons aujourd'hui. Il convient de saluer la réactivité qu'elle a mise en œuvre depuis l'automne 2008. Ainsi, sur la seule année 2008, la BEI a versé 10 milliards d'euros supplémentaires par rapport à ses prévisions.

En tant que membre de la commission parlementaire du développement régional et de la commission des affaires économiques et monétaires, je m'intéresse tout particulièrement à l'aide de la BEI aux petites et moyennes entreprises européennes. Il me semble extrêmement important de continuer à développer des initiatives telles que JEREMIE. Les entreprises ont besoin de fonds propres, de capital-risque, des garanties, des prêts, de l'assistance technique proposés par JEREMIE. Au sein de mon «eurocirconscription» que connaît bien Jean-Pierre Audy, ici présent, la région Auvergne a lancé il y a un an ce mécanisme d'aide aux PME. Ce sont 25 millions d'euros, dont 18 millions du FEDER, qui permettront d'aider les petites entreprises, de soutenir l'innovation et de contribuer à la sortie de la crise.

Je me félicite de cette coopération constructive entre la BEI, le Fonds européen d'investissement et nos autorités locales. Monsieur Maystadt, j'en suis persuadée, il faut continuer en ce sens.

**Thijs Berman (S&D).** – (EN) Monsieur le Président, en 2008 dans l'UE, la BEI a réagi avec précision et rapidité à la crise financière en augmentant son capital et en doublant pratiquement ses investissements et ses versements par rapport aux années précédentes, notamment en faveur des PME. Dans le cadre de son mandat extérieur, cependant, elle n'a pas manifesté ce sens de l'urgence pour des actions contracycliques dans les pays en développement. Elle a même réduit sensiblement ses investissements dans les pays ACP, en Asie et en Amérique latine. Le rapport annuel indique que, malheureusement, pour les pays en développement la réaction de la BEI à la crise a été bien trop lente.

La tâche principale de la BEI en tant qu'institution publique dans les pays en développement ne devrait pas se limiter à investir dans des infrastructures lourdes; une autre tâche tout aussi importante est de fournir du capital en période de pénurie et de soutenir les marchés lorsque les banques privées se montrent réticentes.

Dans le cadre de son mandat extérieur, la BEI devrait investir davantage dans les services financiers en offrant un meilleur accès aux emprunts et à l'épargne pour les citoyens et les PME. De telles mesures entraînent une croissance durable ici et dans les pays en développement.

**Georgios Stavrakakis (S&D).** – (EL) Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, avant de souhaiter au président Maystadt la bienvenue au Parlement européen et de le féliciter pour les succès de la Banque européenne d'investissement et pour son ambitieux plan d'affaires, je voudrais exprimer mon effroi à la suite de l'incendie criminel dans lequel trois de mes compatriotes ont perdu la vie hier sur leur lieu de travail, à Athènes, et à exprimer mes plus sincères condoléances à leurs familles.

La crise économique actuelle a incontestablement mis en évidence le travail important de la Banque européenne d'investissement. Un soutien financier supplémentaire de la BEI a permis des versements rapides et a aidé à soutenir l'économie réelle, notamment en protégeant les projets utiles et en aidant les entreprises viables en ces temps particulièrement difficiles.

La BEI a également joué un rôle pivot de premier plan dans le programme central sur la compétitivité en Europe, au titre duquel elle a promu, via les initiatives JASPERS et JEREMIE, des instruments qui apporteront un soutien encore plus essentiel à l'innovation.

La BEI joue un rôle sans cesse croissant, non seulement dans le cadre des objectifs de cohésion, mais aussi dans la mise en œuvre de la stratégie Europe 2020. Les instruments intelligents de mécanismes financiers qu'elle développe en permanence, et l'initiative plus récente ELENA (mécanisme européen d'assistance à l'échelle locale dans le domaine de l'énergie) devraient apporter une contribution décisive en faveur de l'emploi grâce à des investissements de grande ampleur dans des secteurs tels que la durabilité et la sécurité de l'approvisionnement énergétique, qui ont un impact direct sur le développement économique local et sur l'amélioration de la qualité de vie de nos concitoyens.

**Zigmantas Balčytis (S&D).** – (*LT*) Monsieur le Président Adamkus, après que l'Europe a été frappée par la crise économique et financière, le soutien apporté par la Banque européenne d'investissement aux petites et moyennes entreprises (PME) s'est montré d'autant plus indispensable. Je considère comme positive la décision qu'a prise la Banque en 2008 d'allouer 42 % de prêts en plus que l'année précédente aux PME, dans la mesure où celles-ci représentent 99 % de toutes les entreprises de l'Union européenne et où elles emploient plus de 100 millions de personnes. Puisque la crise économique n'est pas encore derrière nous et que le taux de chômage continue de grimper, nous devons nous assurer que la Banque européenne d'investissement continue d'accroître les possibilités d'emprunt pour les PME, d'améliorer l'accès au capital, et de simplifier les règles bureaucratiques complexes afin que les projets puissent être financés le plus rapidement et le plus efficacement possible, notamment dans les États membres et les secteurs qui ont le plus souffert de la crise. Outre le soutien aux entreprises que j'ai évoqué, la BEI devrait continuer d'accorder suffisamment d'attention au financement d'infrastructures énergétiques durables, compétitives et sûres et d'infrastructures harmonieuses dans le secteur des transports.

**Proinsias De Rossa (S&D).** – (*EN*) Monsieur le Président, si nous n'avions déjà la Banque européenne d'investissement, nous chercherions désespérément aujourd'hui à la mettre sur pied. Je fais bon accueil à la proposition visant à accroître considérablement le volume des prêts accordés par la Banque et je soutiens sa mission d'aide aux pays en développement extérieurs à l'UE.

J'estime cependant que nous gaspillons cette précieuse ressource en ne nous fondant pas sur son expérience dans la crise financière au sens large. Nous avons d'urgence besoin d'un mécanisme européen en charge de la stabilité financière. En mettant en place un fonds fiduciaire, comme le propose le Parti des socialistes européens, nous garantirions que les États membres essuyant les attaques de spéculateurs peu scrupuleux puissent être soutenus sans un recours direct aux contribuables, et nous assurerions ainsi une réduction des écarts. Nous montrerions ainsi clairement aux marchés, et en particulier aux spéculateurs peu scrupuleux, que nous ne sommes pas disposés à laisser un quelconque État membre être descendu et détruit, comme c'est le cas actuellement avec la Grèce et comme cela pourrait se produire dans d'autres États membres, dont l'Irlande, mon propre pays.

**Corina Crețu (S&D).** – (RO) Sur fond de crise, la Banque européenne d'investissement est parvenue à revoir rapidement ses priorités en matière d'octroi de prêts en vue de soutenir les petites et moyennes entreprises, qui sont les plus exposées aux risques déclenchés par la crise et à l'augmentation des coûts des emprunts. Il importe que nous sachions dans quelle mesure la Banque peut assurer le cofinancement de projets financés par les Fonds structurels dans les États membres d'Europe orientale car, comme vous le savez, un certain

nombre de PME et d'autorités locales rencontrent des difficultés d'accès majeures aux fonds européens pour lesquels aucun cofinancement n'est disponible sur le marché bancaire et financier.

Je pense que, durant la période à venir, les activités de la BEI devront se concentrer sur les pays fortement secoués par la crise et qui ne parviennent pas à relancer leur économie, de manière à soutenir la cohésion et à empêcher la dégradation continue de leurs conditions économiques et sociales.

La Banque européenne d'investissement jouit d'une place à part dans le mécanisme financier dont dispose l'UE pour relancer la croissance économique. C'est pourquoi je soutiens la recommandation que l'UE, en tant qu'entité juridique, devienne actionnaire de la Banque, parallèlement aux États membres, ce qui aiderait à renforcer la coopération.

**Le Président.** – Je donne à présent la parole pendant 30 secondes à M. Mölzer, qui s'estime visé par l'intervention d'un autre député.

**Andreas Mölzer (NI).** – (*DE*) Monsieur le Président, je voudrais prononcer une intervention pour un fait personnel, conformément à l'article 151 du règlement, à la suite des graves accusations lancées contre moi par M. Martin dans son intervention.

Je tiens à signaler que je ne veux aucunement avoir affaire à ce député. Son approche politique consiste à dénoncer ses collègues, à jeter l'ensemble du Parlement en pâture aux médias, et à affirmer que ses représentants sont fainéants, oisifs et incapables. Je ne m'adresserai pas à un homme qui recourt à des méthodes dignes des services secrets, telles que des caméras cachées, des caméras miniatures et autres équipements secrets pour espionner les gens. Je ne lui ai jamais adressé la parole jusqu'ici et je ne le ferai pas à l'avenir. Je ne veux en aucun cas avoir affaire à quelqu'un de cette espèce. Je rejette les propos de M. Martin et j'estime qu'il doit les retirer.

**Le Président.** – Monsieur Mölzer, vos propos ont bien été enregistrés dans le compte rendu de la séance d'aujourd'hui.

**Petru Constantin Luhan (PPE).** – (RO) Je me dois de commencer par féliciter la Banque européenne d'investissement pour les efforts qu'elle a déployés en vue d'atteindre les objectifs de la Communauté. Elle a joué et continue de jouer un rôle crucial dans la crise économique et financière actuelle.

L'objectif de convergence bénéficie d'un soutien considérable de la part des Fonds structurels et de cohésion, dans la mesure où il s'agit de l'un des principaux objectifs de la Banque. Vingt-et-un milliards d'euros, soit environ 41 % du montant total des prêts accordés par la BEI dans l'Union européenne, ont financé des prêts couvrant des projets qui poursuivent cet objectif. Je pense que les régions les plus pauvres ne peuvent se développer tant que les infrastructures assurant leur accessibilité et les infrastructures sociales et éducatives adaptées n'ont pas été créées, sur la base des normes communes à tous les citoyens de l'Union européenne.

C'est pourquoi j'encourage la Banque européenne d'investissement à poursuivre les mesures visant à promouvoir la cohésion économique et sociale à travers l'Union et les mesures de lutte contre la crise financière en augmentant...

(Le Président retire la parole à l'orateur)

**George Sabin Cutaş (S&D).** – (RO) La Banque européenne d'investissement joue un rôle majeur dans l'augmentation du niveau de convergence à travers l'Union; cette contribution s'est avérée vitale durant la récession économique qui a eu de lourdes conséquences sur les investissements, surtout dans les infrastructures publiques.

Je pense que la BEI a réagi très promptement aux défis présentés par la crise, par exemple en accordant à la Roumanie des fonds pour un total de près de 1,5 milliard d'euros pour 2009. Ces prêts soulignent la souplesse d'implication de la Banque dans l'accélération du processus visant à combler les écarts de développement durant la période post-adhésion.

Comme l'ont indiqué mes collègues, une part importante des prêts visent à soutenir les PME. Je pense qu'améliorer l'accès de ces entreprises au capital peut jouer un rôle clé dans la promotion de l'économie européenne et la lutte contre le chômage. À cet égard, il serait utile que des évaluations soient menées chaque année sur l'accessibilité et l'efficacité de ces prêts, afin d'accroître la transparence quant à leur destination finale et d'améliorer les procédures administratives.

Laima Liucija Andrikienė (PPE). – (EN) Monsieur le Président, il convient de saluer le rôle important de la Banque européenne d'investissement dans la reconstruction de nos économies en ces temps difficiles pour la plupart de nos pays. Mon pays, la Lituanie, en est un bon exemple. La BEI est impliquée dans le paquet national de relance, notamment là où il s'agit d'accroître le financement des petites et moyennes entreprises, mais aussi de financer des projets consacrés aux énergies renouvelables et aux transports.

J'appelle néanmoins les gouvernements européens à offrir à la BEI une plus grande capacité de prêt à nos voisins, notamment orientaux, qui souffrent eux aussi des effets de la crise et ont un besoin criant de prêts et d'investissements. Les investissements les plus demandés concernent les secteurs «lourds» tels que les transports, l'environnement et, surtout, l'énergie. Cette dernière est particulièrement importante, surtout au vu des problèmes en matière d'infrastructures énergétiques qui...

(Le Président retire la parole à l'oratrice)

**Andrzej Grzyb (PPE).** – (*PL*) Monsieur le Président, je tiens moi aussi à m'associer aux remerciements adressés à M. Maystadt et à la Banque européenne d'investissement ainsi qu'à M. Deutsch, qui a rédigé le rapport.

Deux objectifs ont en fait été distingués durant le débat: premièrement, le développement et, deuxièmement, la stabilisation – ou l'inverse, l'ordre n'a pas d'importance. Au sein de l'Union et de ses États membres, nous pensons avant tout au développement en matière de cohésion. Je tiens notamment à souligner à cet égard le rôle que peut jouer le financement du secteur des petites et moyennes entreprises. Nous avons déjà affirmé, dans l'agenda de Lisbonne, que sans ce secteur et sans coopération régionale, il serait impossible de renforcer la cohésion.

M. Kowal en a déjà parlé, tout comme M<sup>me</sup> Andrikienė: dans certains pays extérieurs à l'Union mais qui en sont voisins, les pays du partenariat oriental, il ne sera pas possible, sans l'aide de la Banque européenne d'investissement, de...

(Le Président retire la parole à l'orateur)

**Paul Rübig (PPE).** – (*DE*) Monsieur le Président, Monsieur Maystadt, je me demande quel effet ont les discussions relatives à Bâle 3 sur la Banque, et notamment sur le Fonds européen d'investissement (FEI). Pensez-vous que nous ayons la solvabilité nécessaire pour apporter un soutien concret en période de crise économique ou êtes-vous plutôt d'avis que nous devons renforcer notre solvabilité? Quelles sont selon vous les possibilités futures de rendre disponible davantage de capital-risque dans des périodes de crise comme celle que nous traversons actuellement? Le soutien du FEI est primordial notamment pour les petites et moyennes entreprises dans les périodes difficiles.

Je tiens à remercier la Banque européenne d'investissement (BEI) pour sa collaboration fructueuse avec le FEI et pour les progrès remarquables qu'elle a accomplis en termes de concentration sur les petites et moyennes entreprises et, surtout, sur les réseaux transeuropéens.

**Philippe Maystadt,** *Président de la Banque européenne d'investissement.* – Monsieur le Président, je voudrais remercier tous les intervenants pour leurs commentaires. Bien entendu, un certain nombre de questions soulevées mériteraient un débat plus approfondi. Je ne pourrai donner ici que quelques éléments de réponse en distinguant, d'une part, les questions qui portent sur nos priorités opérationnelles et, d'autre part, celles qui portent davantage sur le contrôle et la gouvernance.

En ce qui concerne nos priorités opérationnelles, l'une d'entre elles a retenu l'attention de plusieurs d'entre vous, c'est le soutien qu'il convient d'apporter aux petites et moyennes entreprises. C'était souligné notamment par M<sup>me</sup> Györi et par M. Schmidt. Je crois que c'est à juste titre qu'ils insistent sur l'importance du soutien aux PME.

Comme vous le savez sans doute, nous avons lancé, en 2008, un nouveau produit pour les prêts aux banques pour les petites et moyennes entreprises, qui nous permet de mieux suivre l'utilisation des fonds que nous prêtons. C'est ainsi que je peux vous dire que, depuis le dernier trimestre 2008 jusqu'à la fin 2009, nous avons signé des prêts pour 21 milliards, dont 16 milliards ont été effectivement déboursés et, à la fin de l'an dernier, plus de 90 % de ces fonds avaient déjà effectivement été prêtés à des petites et moyennes entreprises.

Je pense donc que c'est un soutien significatif que l'on peut apporter par cette voie, en passant par l'intermédiaire des banques commerciales, y compris, comme l'a souligné M<sup>me</sup> Györi, en choisissant comme

intermédiaire non seulement les banques commerciales traditionnelles, mais aussi les banques régionales et les caisses d'épargne. Nous avons diversifié la palette de nos intermédiaires.

Nous essayons aussi de travailler en étroite coopération avec notre filiale, le Fonds européen d'investissement, dans des opérations combinées, ce fonds pouvant apporter des garanties au portefeuille de prêts aux PME.

M<sup>me</sup> Auconie a donné un exemple très concret de cette participation et je la remercie des paroles de soutien à cet égard.

La deuxième priorité opérationnelle qui a retenu votre attention, c'est bien entendu la convergence, et je puis confirmer que la Banque européenne d'investissement s'efforce d'augmenter davantage ses opérations dans les régions dites de convergence. C'est ainsi que vous verrez qu'en 2009, le volume de nos prêts a crû davantage dans les nouveaux États membres que dans les anciens, avec une volonté déterminée d'essayer de contribuer à réduire l'écart entre les États membres, car c'est bien l'esprit de la convergence.

Dans ce contexte, comme l'ont souligné notamment M<sup>me</sup> Kadenbach et M. Czarnecki, il est important d'avoir une bonne coopération avec la Commission sur l'utilisation des Fonds structurels, et je peux vous dire que c'est bien le cas.

Nous avons d'ailleurs, avec la Commission, mis au point plusieurs programmes conjoints: JASPERS, pour apporter de l'assistance technique à la préparation des projets pouvant bénéficier des Fonds structurels; JEREMIE, qui est une idée originale visant à transformer des Fonds structurels en instruments financiers avec un caractère *revolving* (on peut utiliser plusieurs fois les mêmes montants); et, enfin, JESSICA, qui est la même idée d'utilisation des Fonds structurels pour des fonds dans le domaine de la rénovation urbaine.

Troisième priorité opérationnelle, l'énergie et la lutte contre le changement climatique. Nous aurons peut-être l'occasion d'en discuter plus en détail, mais je puis vous assurer que l'idée est bien, en conformité avec la stratégie arrêtée au niveau européen, de mettre davantage l'accent sur les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique.

M. Lamberts a cité des chiffres sur la période 2002-2008, mais, si vous regardez les chiffres les plus récents, notamment en 2009, vous verrez que la proportion est en train de s'inverser, puisqu'en 2009, nous avons financé des projets d'énergies renouvelables pour plus de quatre milliards, ce qui représente plus de 70 % de nos financements pour la production d'électricité.

L'intention est donc bien de poursuivre cette inversion de la proportion en finançant davantage les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique, et là je remercie l'intervenant, M. Stavrakakis, qui a fait allusion au programme ELENA, qui est de nouveau un programme conjoint avec la Commission pour apporter de l'assistance technique dans le domaine de l'efficacité énergétique.

Toujours sur l'énergie, je vais dire à M<sup>me</sup> Benarab-Attou que nous respectons le choix de chaque État membre en ce qui concerne le *policy mix*. Si un État décide de recourir à l'énergie nucléaire, ce n'est pas à la BEI à s'y opposer, mais je confirme que, dans le cas de la Jordanie, nous discutons uniquement du financement d'énergies renouvelables.

Rapidement maintenant, quelques questions relatives au contrôle et à la gouvernance. En ce qui concerne la supervision, M. Audy y est revenu, il connaît notre position, nous sommes tout à fait ouverts, nous sommes déjà largement contrôlés par un comité de vérification indépendant, par la Cour des comptes quand nous utilisons du budget européen, par l'OLAF, par le Médiateur européen. Je pense que nous sommes l'institution financière internationale qui est déjà la plus contrôlée.

Cela dit, je reconnais qu'avoir une supervision bancaire peut être utile, et nous sommes donc tout à fait ouverts aux propositions qui pourraient être faites en la matière, notamment via la nouvelle Autorité bancaire européenne.

En ce qui concerne Bâle 3, je dis simplement à M. Rübig que nous suivons de près les travaux. Il est trop tôt pour se prononcer sur l'impact que cela pourrait avoir, puisque l'on est seulement au stade de la consultation sur Bâle 3 et que les paramètres ne sont pas encore arrêtés.

En ce qui concerne les centres offshore, je dirais à M. Geier que c'est un élément qui retient beaucoup notre attention. S'il le souhaite, on pourrait expliquer plus en détail notre nouvelle politique, mais vraiment, le souci est d'éviter notamment l'évasion fiscale par le recours à des centres offshore.

Enfin, un point particulier soulevé par M. Schmidt. Il a raison: nous avons des progrès à faire en ce qui concerne l'égalité hommes/femmes. Le chiffre qu'il a cité ne porte que sur les cadres. C'est vrai que nous avons beaucoup trop peu de femmes dans les cadres de la BEI. Nous avons mis en place un plan d'action et nous espérons corriger cette situation dans les prochaines années, mais je veux l'assurer de notre volonté à cet égard d'améliorer une situation qui, telle qu'elle est aujourd'hui, en effet, n'est pas acceptable.

**Olli Rehn,** *membre de la Commission.* – (FI) Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les députés, je tiens à vous remercier pour ce débat très professionnel et très constructif et à remercier M. Deutsch pour son excellent rapport.

J'aurais trois choses à dire sur le sujet. Tout d'abord, j'ai bon espoir que ce débat et ce rapport offriront une base saine à l'adoption rapide du mandat extérieur de la Banque européenne d'investissement. Ce point est important afin de garantir que nous appliquions effectivement les objectifs communs de l'UE en matière de politique étrangère et de coopération au développement.

Ensuite, la Banque européenne d'investissement est un partenaire d'importance vitale pour la Commission européenne, notamment si nous voulons atteindre les objectifs d'Europe 2020, en particulier dans les domaines de la croissance durable et de l'emploi. La BEI détient les clés du développement des infrastructures, des innovations et des petites entreprises, et nous collaborons étroitement et uniformément sur ce plan.

Nombre d'entre vous ont évoqué – et cela se comprend aisément – la situation de la Grèce. J'ai envoyé hier, au nom de la Commission, mes condoléances aux parents et aux proches de ceux qui ont perdu la vie à Athènes à la suite des violences. Des débats vifs sont une caractéristique de la démocratie, mais la violence ne peut en aucun cas être tolérée, et des limites très strictes doivent être imposées aux comportements de ce type.

La Commission s'est activement impliquée dans l'élaboration d'un programme de stabilisation pour l'économie grecque et dans l'adoption d'un vaste paquet de sauvetage financier en vue de soutenir la stabilité financière dans toute la zone euro et d'assurer la stabilité de l'économie grecque. En fin de semaine dernière, nous avons proposé à l'Eurogroupe un large paquet de sauvetage financier et un programme de stabilisation représentant au total 110 milliards d'euros. Les ministres des finances de l'Eurogroupe ont pris une décision dimanche dernier sur la base d'une proposition de la Commission, de la BCE et du FMI. Bien que difficile à prendre, cette décision était nécessaire et responsable. Il est essentiel aujourd'hui que tous les parlements nationaux finalisent rapidement leurs décisions. Je suis personnellement convaincu de votre soutien dans la réalisation de cet objectif.

Il ne s'agit pas seulement de la Grèce, mais de la stabilité de toute l'économie de la zone euro. Il est essentiel d'éteindre l'incendie qui embrase la Grèce avant qu'il ne se propage à toute l'Europe. Je suis sûr que nous pouvons y arriver, mais nous devrons pour cela agir de manière responsable. L'heure n'est pas à engranger des points de popularité, mais bien à prendre des mesures responsables et déterminées. L'euro est plus qu'un dispositif technique: il est peut-être le projet politique conjoint le plus important de l'Union européenne.

**Tamás Deutsch,** *rapporteur.* – (*HU*) Monsieur le Président, Monsieur Maystadt, Monsieur le Commissaire, je tiens à remercier mes collègues, le président de la BEI et le commissaire pour ce débat de qualité.

Avant que nous procédions au vote, permettez-moi de formuler trois remarques au terme de plusieurs mois d'un travail préparatoire exhaustif et selon moi bien utile. Comme l'a affirmé Montecuccoli il y a plusieurs siècles, pour gagner une guerre il faut de l'argent, de l'argent et encore de l'argent. Il est clair que pour résoudre les problèmes économiques qui nous affectent tous, nous devons créer de l'emploi, créer de l'emploi et créer encore de l'emploi. Le fait que la Banque européenne d'investissement ait toujours considéré cet objectif comme essentiel est important, et le débat d'aujourd'hui nous rassure tous sur le fait qu'elle continuera à travailler en partenariat avec le Parlement européen, la Commission et le Conseil en vue d'atteindre ces objectifs.

J'estime que les remarques de certains collègues invitant la BEI à accorder plus d'attention aux États membres les plus touchés par la crise sont importantes. Je pense que sur ce point également, nous frappons à des portes qui sont déjà ouvertes.

Enfin, et surtout, j'estime, concernant le mandat extérieur de la Banque européenne d'investissement, que les remarques formulées au cours de ce débat en plénière, qui soulignaient la nécessité d'apporter un soutien et des fonds aux pays européens frontaliers de l'Union européenne, sont elles aussi importantes. L'Ukraine et la région des Balkans ont été évoquées. Je suis personnellement d'accord sur ce point. Permettez-moi pour

finir, au terme du débat, de citer les noms de deux personnes. En de telles occasions, les éloges vont généralement aux chefs d'institutions. Je tiens naturellement à féliciter le président Maystadt pour le travail qu'il a accompli jusqu'ici, mais je tiens à remercier également pour leur travail M. de Crayencour et M. Brito, qui se sont avérés d'excellents partenaires du Parlement européen. Je remercie enfin mes collègues pour leur coopération. L'effort ayant été conjoint, le succès est donc également partagé.

**Le Président.** – M. Hans-Peter Martin a demandé la parole à la suite d'allusions personnelles. Son compatriote, M. Mölzer, a fait référence à M. Martin, à son passé et à son comportement, et ce dernier a donc un droit de réponse au titre de l'article 151.

Ces interventions contenant des allusions personnelles ne peuvent se transformer en un match de ping-pong dans lequel le premier intervenant fait référence au second et vice-versa. Après l'intervention de M. Martin, je considérerai donc ce problème comme définitivement résolu. M. Martin aura une minute pour s'exprimer. Je lui demanderai de s'en tenir scrupuleusement à l'article 151 et je l'informe que je lui retirerai la parole après une minute très précisément.

Hans-Peter Martin (NI). – (DE) Monsieur le Président, je regrette de devoir aborder ce sujet en plénière. Je dois vous dire que les propos de M. Mölzer sont inexacts. Sur le chemin de cette Assemblée, il m'a en effet traité de psychopathe. Il m'a souvent dit ces dernières années que je devrais consulter un psychiatre. C'est ainsi que fonctionnent les gens de la droite radicale. L'année dernière, le chef du groupe social-démocrate a affirmé: «Je pense que Heinz-Christian Strache est un nazi». Voilà l'homme au parti duquel M. Mölzer appartient et avec lequel il collabore étroitement.

Je pense vraiment que, sur la base de ce que nous avons vécu de manière répétée en cette Assemblée, nous ne devrions pas seulement débattre de la crise économique, de la crise financière et de ce que l'on peut désormais qualifier de guerre monétaire. Nous devrions également nous pencher sur l'ascension dangereuse de l'extrême-droite. Si vous siégiez ici, au fond de l'hémicycle, Monsieur le Président, vous remarqueriez, avec votre passé politique, la résurgence de tendances dangereuses en Hongrie, en Autriche et ailleurs. Il faut y mettre un terme avant que la situation n'échappe à tout contrôle.

Le Président. - Le débat est clos.

Le vote aura lieu à 11 heures.

#### Déclarations écrites (article 149)

**Liam Aylward (ALDE).** – (GA) La Banque européenne d'investissement joue un rôle essentiel auprès des petites et moyennes entreprises qui tentent de survivre à la crise économique actuelle. Les PME représentent 70 % de l'emploi européen et jouent donc un rôle central dans le fonctionnement de l'économie européenne.

La plus grande difficulté à laquelle sont actuellement confrontées ces entreprises est l'accès au financement et aux capitaux. Le rôle central de la BEI concernant l'aide aux petites et moyennes entreprises doit être salué, et la Banque devrait être soutenue dans ses efforts. Trente milliards d'euros ont été affectés aux PME pour la période 2008-2011, et plus de 50 000 entreprises au sein de l'Union ont bénéficié d'un financement de la BEI en 2009.

J'apprécie les recommandations du rapport prônant une plus grande transparence du système d'allocation des prêts via les intermédiaires financiers de la BEI. Ces intermédiaires doivent relayer ces prêts à de petites entreprises. Le système de surveillance de la Banque en relation avec ces prêts doit être amélioré pour assurer l'effectivité de ces derniers.

Jim Higgins (PPE). – (EN) J'apprécie beaucoup le soutien continu exprimé par la Banque européenne d'investissement (BEI) à l'Irlande durant la crise économique. La BEI a répondu de manière admirable aux sérieuses limitations des liquidités et aux sévères conditions de crédit qui ont entraîné de graves problèmes de financement pour les petites et moyennes entreprises (PME) ainsi qu'une chute de la confiance vis-à-vis des marchés financiers. Elle a également joué un rôle important dans le Plan européen pour la relance économique, notamment concernant la hausse du financement pour les PME, les énergies renouvelables et les transports propres. Il est essentiel que la BEI prenne davantage de risques dans sa politique de prêts à l'intention des PME, afin de permettre à ces dernières d'obtenir des capitaux pour des projets à risque. L'année dernière, la BEI a fourni à l'Irlande 1,02 milliard d'euros pour six opérations, soit le montant le plus élevé jamais atteint dans le pays. J'apprécie le fait que les banques agissant comme intermédiaires soient contractuellement tenues de prêter aux PME au moins deux fois le montant du prêt qu'elles ont contracté auprès de la BEI, afin de garantir que les bénéfices découlant du financement de la Banque soient répercutés

sur les PME. L'application de cette disposition doit cependant être surveillée étroitement, car de nombreuses PME irlandaises ont du mal à emprunter à des banques irlandaises bénéficiaires de prêts de la BEI.

Czesław Adam Siekierski (PPE), par écrit. – (PL) En 2008, la Banque européenne d'investissement a fêté son 50<sup>e</sup> anniversaire. Durant toutes ces années, elle a largement œuvré au renforcement de l'intégration, à un développement durable et équilibré et à la cohésion économique et sociale en soutenant des projets d'investissement en Europe et en prêtant aux secteurs public et privé à partir des marchés financiers et de ses propres fonds. L'année 2008 a également été celle de l'apparition de la crise économique et financière mondiale qui a dévasté l'économie européenne. Face aux liquidités limitées, à la plus grande sévérité des politiques de prêt, et aux restrictions de capital des banques, la BEI a secouru de nombreux investissements et projets menacés. En réponse à la crise, elle a augmenté sensiblement son volume de prêts aux entreprises en 2008. Cette démarche s'est montrée d'une grande importance, notamment pour les petites et moyennes entreprises, qui ont été particulièrement frappées par la crise. Souvent confrontées à de sévères restrictions dans leur accès aux capitaux des banques, elles-mêmes embourbées dans des problèmes, ces entreprises ont mis leurs derniers espoirs dans la BEI. Le rôle positif joué par cette dernière durant la crise est incontestable. Il est utile cependant de réfléchir à une manière de faire meilleur usage encore des ressources dont dispose la Banque. La meilleure manière d'y parvenir est de simplifier la bureaucratie complexe et d'instaurer des procédures claires.

#### 4. Massacres à Jos (Nigeria) en janvier et en mars (débat)

**Le Président.** – L'ordre du jour appelle la déclaration de la Commission sur les massacres à Jos (Nigeria) en janvier et en mars.

**Olli Rehn,** *membre de la Commission.* – (EN) Monsieur le Président, c'est avec une grande tristesse que nous avons appris que l'ancien président Umaru Musa Yar'Adua est décédé la nuit dernière. Il a largement participé à la vie politique et démocratique du Nigeria et, par ses politiques, il a contribué à la stabilité de cette sous-région de l'Afrique de l'Ouest en particulier.

Conformément à la Constitution, le président par intérim Jonathan devient automatiquement le président en exercice. Nous pensons que le président de la Cour suprême du Nigeria lui fera prêter serment bientôt, peut-être d'ici ce soir. Ensuite, Il devrait à son tour faire prêter serment à un vice-président venant du nord du pays, ce qui suscite de nouvelles spéculations quant à la scène politique nigériane.

Durant ces derniers mois difficiles marqués par l'incertitude politique, l'Union européenne a été un partenaire engagé du Nigeria et a continué d'apporter un soutien solide et constructif. Les conflits violents qui ont eu lieu à Jos et dans les villages voisins en janvier et en mars de cette année, au cours desquels des centaines de citoyens auraient été massacrés ou grièvement blessés, ont été particulièrement dévastateurs. Des milliers de personnes se sont retrouvées sans abri et sont actuellement hébergées dans des camps.

Je partage tout à fait les inquiétudes que les députés expriment à propos des massacres commis à Jos et je voudrais vous assurer qu'ils ont déclenché une réaction ferme de la part de l'UE.

Dès l'annonce des événements de janvier et de mars, la Commission a pris contact avec la Croix-Rouge internationale au Nigeria et avec d'autres agences locales, qui ont confirmé que les besoins humanitaires de la plupart des victimes étaient satisfaits et que les hôpitaux étaient en mesure de faire face à l'afflux de victimes. L'UE a été l'un des premiers partenaires internationaux du Nigeria à faire connaître ses points de vue sur ces violences.

En janvier, la haute représentante et vice-présidente Catherine Ashton a fait, avec Hillary Clinton, David Miliband et Bernard Kouchner, une déclaration commune qui exprime un profond regret à l'égard des actes de violence et de la perte tragique de vies humaines. Nous avons demandé instamment à tous les acteurs concernés de faire preuve de retenue et de chercher des moyens pacifiques de résoudre les conflits et nous avons demandé au gouvernement fédéral de traduire en justice les auteurs d'actes de violence. L'Union européenne a publié d'autres déclarations sur le Nigeria en février et en mars et elle a entrepris une démarche diplomatique auprès du ministère nigérian des affaires étrangères afin de lui faire part de sa condamnation des dernières flambées de violence.

L'UE a demandé que le gouvernement fédéral nigérian mène une enquête exhaustive sur les causes des récents accès de violence et traduise en justice les auteurs de ces actes. Ces dix dernières années, de violents conflits

ont provoqué la mort de plus de 14 000 personnes au Nigeria, et le déplacement à l'intérieur du pays de plus de trois millions de personnes.

Il n'est pas possible d'affirmer que les communautés musulmanes ou les communautés chrétiennes sont soit les agresseurs, soit les victimes, car, d'un point de vue historique, elles ont malheureusement été les deux. Cependant, il est évident que le conflit implique toujours des personnes extrêmement pauvres. Les conflits présentés comme religieux sont souvent provoqués par d'autres causes, telles que des conflits entre des chefs traditionnels, des litiges entre les communautés à propos de terres et de ressources, des querelles politiques internes, et des tentions entre les autorités étatiques et fédérales. Les différends religieux alimentent et aggravent souvent les conflits existants, ce qui donne lieu à des heurts plus importants.

Les mesures prises par l'UE au Nigeria associent la diplomatie et la coopération au développement à long terme. Dans le cadre du Fonds européen de développement, nous soutenons la coopération au développement au Nigeria. Les deux domaines principaux sont, d'une part, la paix et la sécurité et, d'autre part, la gouvernance et les droits de l'homme. De plus, nous promouvons activement la paix et la sécurité au travers d'un dialogue politique régulier avec le Nigeria, en vertu de l'accord de Cotonou, et nous menons un dialogue régulier avec le Nigeria sur les droits de l'homme et les principes démocratiques, y compris les discriminations fondées sur l'origine ethnique ou raciale, ou sur la religion.

Enfin, je crois qu'il est essentiel que nous restions attentifs au problème des violences intercommunautaires récurrentes au Nigeria. Je propose qu'elles soient traitées en priorité en vue d'un dialogue lors de la prochaine réunion ministérielle entre l'UE et le Nigeria, qui se tiendra à l'automne de cette année.

**Gay Mitchell,** *au nom du groupe PPE.* – *(EN)* Monsieur le Président, tout comme le commissaire, je voudrais adresser mes condoléances au peuple nigérian à la suite du décès du président Umaru Yar'Adua.

Les récentes explosions de violence qui se sont produites au Nigeria révèlent un problème plus large de ce pays. Les incidents qui ont eu lieu à Jos, une ville marquée depuis longtemps par les violences, sont très alarmants. Cette ville se trouve sur une ligne de démarcation entre le nord musulman et le sud chrétien, un fait qui a amené bon nombre de personnes à croire que les incidents ne se basent que sur une haine religieuse.

Dans notre proposition de résolution commune, nous avons appelé à un examen plus poussé des causes à l'origine du conflit. Venant d'Irlande, je sais que, pendant bien trop longtemps, le conflit en Irlande du Nord a été considéré comme un conflit entre catholiques et protestants, alors que, en réalité, il s'agissait d'une question bien plus nuancée que cela et que, au cœur du problème, il y avait des questions bien plus graves, comme celles liées aux droits civils.

Il est impératif que nous évitions des explications simplistes selon lesquelles ces massacres atroces sont fondés uniquement sur une haine religieuse. Nous devons tenir compte de facteurs sociaux, politiques et économiques avant de tirer des conclusions. Il convient également de reconnaître la rivalité entre les ethnies Haoussa et Berom comme un facteur de violence. Le *modus operandi* et les conséquences des massacres sont similaires à ceux des conflits précédents, qui ont eu lieu en 2001, en 2004 et en 2008. La violence a été employée dans le passé pour régler des différends et l'a, une fois encore, emporté sur le dialogue.

Il est extrêmement décevant qu'un pays comme le Nigeria, qui est le huitième plus grand producteur de pétrole au monde, compte une si grande part de sa population sous le seuil de pauvreté. Ce n'est qu'en assurant la paix et la sécurité, la démocratie et la stabilité politique que le Nigeria pourra sortir de la pauvreté et créer de la richesse et une justice sociale, qui permettront alors à la population de renoncer à la violence vue comme un moyen de résoudre les conflits.

Je recommande vivement à la Commission de poursuivre le dialogue avec le Nigeria conformément à l'accord de Cotonou, d'examiner les causes à l'origine de ce conflit, et d'apporter toute l'aide nécessaire pour garantir que ces atrocités ne se répètent pas.

**Thijs Berman,** au nom du groupe S&D. – (EN) Monsieur le Président, notre groupe S&D se joint au commissaire Rehn pour adresser ses condoléances à la suite du décès du président Umaru Yar'Adua.

Les violents affrontements entre musulmans et chrétiens, qui ont éclaté à Jos au Nigeria, en janvier et en mars de cette année, illustrent la situation tendue et explosive de cette région. Bien que la raison évidente paraisse avoir une dimension religieuse, nous devons également nous concentrer sur d'autres causes sous-jacentes, comme mon collègue Gay Mitchell l'a également souligné, à juste titre. Cette région souffre surtout d'un manque de ressources et de l'accès inégal à celles-ci par différentes communautés. De plus, la lutte pour obtenir des terres agricoles fertiles est une cause importante des conflits violents entre colons chrétiens et

colons musulmans. Les agriculteurs autochtones se sentent menacés par les colons qui cherchent des pâturages pour leurs animaux d'élevage.

Nous appelons donc à un examen plus poussé des causes du conflit. Si rien n'est fait en matière de pauvreté et de discriminations, ces affrontements se poursuivront. Cela signifie que l'égalité des chances doit être étendue à toute la population et que celle-ci doit avoir accès à des biens fondamentaux, tels qu'un enseignement adéquat ou l'accès au pouvoir politique. Une solution durable à long terme ne peut être trouvée que si tous ces facteurs sont pris en considération. Nous demandons que les auteurs d'actes de violence soient traduits en justice de manière équitable et transparente, mais nous sommes choqués d'apprendre que certains gouverneurs locaux menacent à présent d'exécuter les condamnés à mort dans le seul but de vider les prisons nigérianes surpeuplées, où des personnes doivent attendre des années avant de voir un juge. Les gouverneurs d'État du Nigeria feraient mieux de résoudre les nombreux problèmes sous-jacents du système de justice pénale. Ce n'est qu'alors que les auteurs d'affrontements violents pourront bénéficier d'un procès équitable et transparent.

**Charles Goerens**, au nom du groupe ALDE. – Monsieur le Président, nous apprenons à l'instant la disparition de Umaru Yar'Adua. Moi aussi, je voudrais vous faire part de notre compassion, au nom de mon groupe, face à la disparition prématurée du président du Nigeria.

Cette disparition a lieu au moment où le clivage entre musulmans et chrétiens prend une tournure particulièrement atroce. Les 200 chrétiens tués dans la région de Jos sont à l'origine de la présente résolution. On pourrait longtemps épiloguer autour de cette barbarie pour retenir, une énième fois, qu'il y a à la base, bien entendu, un clivage religieux. On pourrait aussi, pour la énième fois, retenir que la pauvreté n'arrange strictement rien. Qu'elle est le résultat, entre autres, de l'incapacité des autorités politiques de venir à bout de la corruption. On pourrait aussi, pour la énième fois, mentionner les litiges autour des quelques rares ressources naturelles, notamment les terres fertiles, situées dans cette région, ainsi que le changement climatique qui, lui aussi, amplifie encore les facteurs que je viens de citer.

Que peut faire l'Union européenne en pareilles circonstances?

Bien entendu, elle peut invoquer l'article 8 de l'accord de Cotonou pour renforcer le dialogue avec les autorités politiques de ce pays. Nous allons le faire.

On peut aussi condamner les atrocités. Nous allons le faire dans la présente résolution.

On peut bien entendu déplorer que ce pays riche – premier pays exportateur de pétrole du continent africain – n'arrive pas à investir cette richesse aux fins de la lutte contre la pauvreté.

En fait, on peut tout faire, condamner, recondamner et rerecondamner tout cela. Je crois qu'il y a une lueur d'espoir et c'est le Nigeria lui-même qui doit se mettre à la pointe d'un mouvement de redressement de ce pays. Celui qui assure d'ores et déjà l'intérim, Goodluck Jonathan, a toutes les qualités requises pour lutter de façon courageuse contre les maux que je viens de citer.

C'est au pays lui-même de se redresser et je crois que rares sont les gens de cette trempe. Il faut souhaiter bon courage, lucidité et aussi apporter notre soutien à cette personnalité extraordinaire qu'est le président qui assume l'intérim dans ce pays.

**Nicole Kiil-Nielsen,** *au nom du groupe Verts/ALE.* – Monsieur le Président, le groupe des Verts s'associe également aux condoléances qui viennent d'être exprimées par les collègues.

Nous soutenons complètement la résolution sur les atrocités de masse au Nigeria, qui ne sont malheureusement qu'un des éléments du triste tableau des droits de l'homme dans ce pays.

Je voudrais ici, pendant le temps qui m'est imparti, vous parler des prisons nigérianes, qui sont peuplées de détenus dont les droits sont systématiquement violés. Comme l'a révélé un rapport d'Amnesty International de 2008, 65 % des détenus dans ce pays n'ont jamais été reconnus coupables d'une quelconque infraction. Certains attendent d'être jugés depuis dix ans.

Les problèmes sont tels que le Nigeria n'a d'autre choix que de les reconnaître et de promettre de réformer le système. Réforme que l'on attend toujours.

Si je concentre mon intervention sur les prisons, c'est que l'actualité immédiate nous a encore rappelé à quel point la vie d'une personne humaine a peu de valeur au Nigeria, a fortiori dans les prisons.

Le Conseil économique national du Nigeria a annoncé le projet d'exécuter des centaines de condamnés à mort pour décongestionner les prisons. Tuer pour faire baisser la surpopulation carcérale. Rien de plus choquant, a fortiori quand il est certain que nombre de ces condamnés à mort sont innocents et que la plupart n'ont pas eu droit à un procès équitable, d'autant plus qu'en février 2009 le ministre fédéral des affaires étrangères du Nigeria déclarait devant l'ONU que son pays appliquait un moratoire de fait en matière de peine capitale.

C'est pourquoi je proposerai, à l'occasion du vote, un amendement oral visant à dénoncer cette prise de position récente de plusieurs gouverneurs nigérians.

**Peter van Dalen,** *au nom du groupe ECR.* – (*NL*) Monsieur le Président, je voudrais également adresser les condoléances de mon groupe au peuple nigérian à la suite de la mort de leur président.

Monsieur le Président, les atrocités commises à Jos et dans ses environs défient toute description et ne sont malheureusement pas des incidents isolés. Elles vont se répéter si rien n'est fait. Des actes de violence éclatent encore presque tous les jours et ce sont les chrétiens, en particulier, qui en sont les victimes.

Le Nigeria doit faire quatre choses. Premièrement, il doit, sans délai, mener une enquête indépendante et examiner le rôle de l'armée, qui n'est manifestement pas parvenue à protéger efficacement les citoyens. Deuxièmement, il doit traduire en justice les auteurs des actes de violence. De telles atrocités ne peuvent être tolérées. Troisièmement, il doit encourager le dialogue entre les groupes ethniques et religieux. Quatrièmement, il doit chercher une solution aux tensions entre les différents groupes de la population qui prétendent aux mêmes terres.

L'Europe doit bien entendu aider le Nigeria à mettre en œuvre ces mesures, mais elle doit aussi exercer une pression sur ce pays, car il est absolument impératif d'arrêter la spirale de la violence.

**Marie-Christine Vergiat**, au nom du groupe GUE/NGL. – Monsieur le Président, mes chers collègues, je vais bien évidemment moi aussi m'associer aux condoléances qui viennent d'être exprimées au peuple nigérian après la mort de son président.

La Gauche unitaire européenne/Gauche verte nordique ne votera pas la proposition de résolution commune qui nous est proposée aujourd'hui et elle a refusé de s'y associer.

En effet, nous considérons que cette résolution, contrairement à certains éléments d'intervention que je viens d'entendre, ne s'attaque pas réellement aux causes des violences récurrentes qui se produisent dans ce pays et n'en traite d'ailleurs qu'une partie, même si nous dénonçons ces violences et demandons effectivement que leurs auteurs soient poursuivis et jugés.

En effet, le Nigeria est un grand pays d'Afrique, riche d'une histoire séculaire, de loin le plus peuplé du continent avec ses 140 millions d'habitants. On pourrait même dire que ce devrait être un pays riche depuis qu'on y a découvert des gisements pétroliers. La valeur de son PIB le place en deuxième position en Afrique, après l'Afrique du Sud et avant l'Algérie. Pourtant, la majorité de sa population vit en-deçà du seuil de pauvreté et c'est le seul pays au monde disposant d'importantes ressources pétrolières à présenter un déficit budgétaire.

Comble de l'ironie, le Nigeria importe la quasi-totalité des produits pétroliers dont son économie a besoin en raison de l'insuffisance de ses capacités de raffinage. Il faut dire que ses trois principales raffineries sont hors d'état de fonctionner et, pire, que sa production d'or noir a chuté de façon impressionnante au cours de ces dernières années en raison des attaques incessantes perpétrées contre les installations pétrolières.

Pourquoi le Nigeria est-il dans cette situation?

Parce que ce pays est un exemple flagrant de la mainmise de certaines compagnies internationales, en l'occurrence de compagnies pétrolières, et notamment de l'une d'entre elles, qui exploite 40 % de l'or noir nigérian, sur les ressources de l'Afrique, avec la complicité de certains de nos gouvernements.

Ces compagnies font et défont les gouvernements en fonction de leurs besoins propres et au détriment des besoins de la population du pays. Le delta du Niger, dont la faune et la flore étaient parmi les plus belles du monde, est devenu un véritable dépotoir. Non seulement à cause de l'exploitation du pétrole mais aussi parce que, chaque mois, 500 conteneurs remplis de déchets toxiques les plus divers entrent dans le port et sont déposés à ciel ouvert dans d'immenses décharges.

Le Nigeria est l'un des pays les plus corrompus du monde. Les parrains des juntes successives se sont mis dans la poche plus de 325 milliards sur les 400 milliards que l'or noir a rapportés au pays. Et où sont ces dollars? Sur des comptes en Suisse, en Grande-Bretagne et en France.

Pour ma part, je trouve cette situation intolérable et je trouve que la résolution que nous adoptons n'est pas à la hauteur des enjeux qu'implique la solidarité internationale de l'Union européenne vis-à-vis de l'Afrique.

**Fiorello Provera**, *au nom du groupe EFD*. – (*IT*) Monsieur le Président, chers collègues, nous savons à quel point la coexistence pacifique est difficile entre les différents groupes religieux au Nigeria, en particulier entre les chrétiens de différentes confessions et les musulmans. Comme nous le rappelle la résolution sur laquelle nous allons voter, la situation est extrêmement grave: plus de 14 000 personnes ont été tuées dans des conflits religieux ou ethniques depuis la fin du régime militaire en 1999. Il y aurait eu plus de 500 morts au cours des trois derniers mois.

Malheureusement, le Nigeria n'est pas le seul pays à connaître des conflits et des tensions entre groupes religieux. Il serait donc souhaitable que le Parlement européen élabore un rapport annuel sur la liberté religieuse dans le monde, qui réagisse de manière structurée à un problème essentiel à la stabilité de nombreux pays. Je voudrais citer une déclaration du commissaire Rehn, que j'estime personnellement et qui a affirmé que le Nigeria est un pays très pauvre: ce n'est pas vrai, le Nigeria est un pays très riche, mais il est affligé d'une classe dirigeante corrompue et incompétente qui a pillé les ressources du pays en appauvrissant des millions de citoyens.

Voilà donc le véritable problème. Et le redressement social et économique de ce pays, comme celui de bien d'autres pays africains, dépend d'une nouvelle classe dirigeante, consciente des besoins des citoyens.

Hans-Peter Martin (NI). – (DE) Monsieur le Président, après la prochaine coupe du monde de football qui se déroulera en Afrique du Sud, nous concentrerons à nouveau notre politique africaine sur le Nigeria. C'est un grand pays riche, qui connaît d'immenses inégalités sociales. Bien sûr, il est également pris dans le conflit qui oppose Chinois et Européens sur la voie de la mondialisation. Je suis fermement convaincu que nous devons continuer à suivre la voie européenne, ce qui signifie que nous devons lutter contre les abus et violations des droits de l'homme et que c'est de ceux qui ont été emprisonnés que nous devons faire nos partenaires, et non pas des dirigeants corrompus de certaines cliques et de certains groupes du gouvernement, qui nous offrent des bénéfices à court terme. Dans ce cas, nous devons soutenir la résolution ainsi que ce que

M<sup>me</sup> Vergiat a déclaré. Ces intentions vont loin assez, mais il est important que l'UE défende les droits de l'homme. Nous ne pouvons pas tolérer ce que la Chine compte faire au Nigeria, ni son dédain des droits de l'homme.

Mario Mauro (PPE). – (IT) Monsieur le Président, chers collègues, la violence ne résout pas les conflits; elle ne fait qu'aggraver leurs tragiques conséquences. Outre le fait qu'elle soit inopportune, immorale, injuste et inhumaine, la violence n'a pas de sens: elle n'est pas avantageuse. C'est la façon la moins efficace de résoudre des problèmes qui touchent une région entière. En effet, si l'élément qui déclenche la violence entre la minorité chrétienne et les musulmans n'est pas seulement le fondamentalisme religieux, mais un manque de développement économique qui donne lieu à du ressentiment et à des tensions entre les différents groupes ethniques, alors ce que l'Union européenne, l'Union africaine et l'ensemble de la communauté internationale doivent faire comprendre au gouvernement fédéral nigérian (qui est responsable de nombreux aspects de cette situation), c'est que l'encouragement à la coexistence civilisée et pacifique entre les divers groupes et ethnies du pays est un facteur avantageux pour tout le monde et pour la population tout entière.

Au-delà de la mise en œuvre d'un système d'enquête approprié, comme bon nombre de personnes l'ont demandé, et de la punition des responsables des épouvantables effusions de sang des derniers mois – j'oserais dire des dernières années –, il est indispensable que toutes les initiatives possibles soient prises, d'une part pour soutenir le dialogue interethnique et interconfessionnel et d'autre part, comme de nombreuses personnes l'ont proposé, pour former une nouvelle classe dirigeante.

Par cette résolution, nous espérons vraiment faire comprendre que la résolution des conflits, en particulier dans un pays aussi riche en matières premières – et spécifiquement en pétrole – que le Nigeria, entraînerait une amélioration de l'accès aux ressources et une meilleure distribution de celles-ci. Je crois que l'accord signé le 12 décembre 2009 entre la République fédérale du Nigeria et la Commission européenne peut aider ce pays à aller dans cette direction.

Aujourd'hui, par conséquent, la sécurité est au cœur des innombrables problèmes que connaît ce pays ,et la principale menace n'est pas le conflit lui-même, mais les raisons qui en sont à l'origine et qui ont déclenché

celui-ci: c'est sur ce point qu'il faut agir pour aider le Nigeria à progresser vers un véritable développement économique et démocratique.

**Corina Crețu (S&D).** – (RO) Je voudrais également adresser mes condoléances au peuple nigérian, dont le président est décédé la nuit dernière.

Malheureusement, ce décès fait apparaître un nouveau facteur de risque, qui s'ajoute aux tensions déjà existantes: il s'agit de la perte d'une autorité centrale dans un pays gravement affecté par les violences. Comme vous le savez, au début de cette année, plus de 300 musulmans ont été massacrés. À peine deux mois plus tard, un nombre similaire de chrétiens ont été assassinés en seulement deux heures. Pour le moment, seule la présence de l'armée dans les rues retarde l'intention de certains chrétiens et musulmans de se venger.

À mon avis, le principal problème, pour l'heure, est de savoir comment maintenir l'ordre, de façon à éviter de nouvelles atrocités. Compte tenu de cela, je pense qu'une présence internationale est nécessaire. Ensuite, il y a le problème de l'impunité, qui concerne d'une manière générale les zones de conflit de l'Afrique. À mesure que les tueurs seront arrêtés et reconnus coupables, nous verrons baisser le niveau de la violence. Il convient d'impliquer une nouvelle fois la communauté internationale de manière concrète. Elle s'est révélée sensible aux problèmes dans les Balkans et au Proche-Orient, mais elle ferme les yeux sur les souffrances de l'Afrique.

**Charles Tannock (ECR).** – (*EN*) Monsieur le Président, je me souviens très bien que, quand j'étais enfant, je regardais à la télévision les images de l'horrible guerre civile dans la région nigériane du Biafra. Malheureusement, quarante ans plus tard, peu de choses semblent avoir changé. Les images révoltantes de Jos, où des centaines de personnes innocentes ont été brutalement tuées à coups de machette, nous rappellent que le Nigeria est un pays chroniquement instable.

Les tensions ethniques, religieuses – en particulier entre chrétiens et musulmans –, tribales, culturelles et économiques semblent être endémiques au Nigeria. L'incertitude actuelle qui fait suite au décès, survenu hier, du président – j'adresse mes condoléances au peuple nigérian – donnera inévitablement lieu à une lutte pour le pouvoir, ce qui aggravera l'instabilité de ce grand pays africain. Je m'inquiète donc de la viabilité à long terme du Nigeria en tant qu'État unitaire. Certains, dont le non-conformiste président libyen Khadafi, ont suscité la controverse en proposant que le Nigeria soit partagé en deux. Bien sûr, le Soudan, un autre pays divisé entre le nord musulman et le sud chrétien, semble prêt à se diviser en deux l'année prochaine. Cette division probable créera un précédent, en ce sens que les frontières coloniales en Afrique ne sont plus sacro-saintes, ce qui soulève de nombreuses questions intéressantes sur l'avenir de l'Afrique.

Joe Higgins (GUE/NGL). – (EN) Monsieur le Président, l'horrible massacre qui a eu lieu en janvier et en mars dans l'État du Plateau, au Nigeria, a fait des centaines de victimes innocentes, dont un très grand nombre de femmes et d'enfants. Bien que les divisions sectaires et tribales soient des facteurs du déclenchement de ces atroces massacres et d'autres, nous devons creuser plus profond pour trouver les causes réelles.

L'ingérence coloniale et la conquête brutale de l'Afrique qui ont eu lieu dans le passé, souvent en exploitant les divisions communautaires et tribales, ont laissé des traces durables. D'après une analyse faite par le service des actualités de la BBC, bien que les actes de violence opposent musulmans et chrétiens, certains analystes affirment que les causes sous-jacentes sont politiques et économiques, en faisant référence à la misère d'une immense partie de la population nigériane et à la corruption avérée des élites dirigeantes.

Le Nigeria est l'un des pays les plus riches au monde en ressources naturelles et minérales, y compris en pétrole. Malheureusement, les élites locales corrompues et les multinationales étrangères, dont Shell Oil, s'approprient la part du lion de ces richesses, laissant une immense partie de la population nigériane dans une pauvreté abjecte. Je m'associe à mes collègues du mouvement démocratique socialiste du Nigeria, qui exigent que la richesse du pays devienne propriété publique et qu'elle soit soumise au contrôle démocratique de la majorité de la population, des travailleurs et des pauvres. Sur la base de cette richesse, il est tout à fait possible d'offrir une vie décente à tous les Nigérians et de surmonter les clivages communautaires. En effet, l'alternative est de diviser le Nigeria et ainsi infliger au peuple de nouvelles horreurs.

**Filip Kaczmarek (PPE).** – (*PL*) Monsieur le Président, le Nigeria est un pays important, un pays très important. C'est pourquoi nous nous intéressons à ce qui s'est produit le 7 mars près de la ville de Jos.

Le problème, au Nigeria central, ne réside pas seulement dans le fait que les personnes tuées sont des chrétiens, en réaction à l'assassinat de musulmans, en janvier de cette année. Dans le cas du Nigeria, les conflits religieux sont aggravés par d'autres conflits et l'on a déjà cité certains d'entre eux: des conflits économiques, ethniques

et sociaux. Toutefois, il existe également deux autres types de divisions: une division historique – car dans cette partie du pays, les chrétiens sont considérés comme des autochtones et les musulmans comme des étrangers, bien qu'ils y vivent depuis deux ou trois générations – et une division politique. D'une manière générale, les chrétiens soutiennent le parti démocratique populaire et les musulmans soutiennent habituellement l'opposition, à savoir le «Parti de tout le peuple nigérian». Il existe donc de très nombreux différends et nous ne devons pas considérer ces événements comme des exemples évidents de persécutions religieuses.

La constitution nigériane garantit la liberté de religion: la liberté de confession, la liberté de culte et le droit de changer de religion. Vous pensez peut-être que ma citation de la constitution nigériane est une approche naïve, mais je voudrais rappeler à chacun que les valeurs découlant de la plus ancienne constitution écrite – la constitution américaine – et de la plus ancienne constitution écrite européenne – la constitution polonaise – sont des valeurs qui sont toujours pertinentes et durables. Par conséquent, nous demandons au gouvernement fédéral du Nigeria, ainsi qu'aux gouverneurs et aux autorités locales, de résoudre ce problème, non seulement au nom de nos valeurs, mais aussi au nom des valeurs et des principes inscrits dans leur propre constitution. Je pense qu'il est essentiel de faire référence à leurs propres documents.

**Laima Liucija Andrikienė (PPE).** – (*EN*) Monsieur le Président, je voudrais exprimer mon profond regret à l'égard des actes de violence qui ont éclaté dans la région de Jos et causé la mort de plusieurs centaines de personnes. C'est un nouvel exemple de l'importance du processus de réconciliation qu'il est indispensable d'entreprendre pour permettre la coexistence pacifique entre la population musulmane du nord et la population chrétienne du sud.

Je voudrais faire remarquer que les atrocités sont largement dues aux privations et à l'oppression que subissent les personnes qui habitent dans des régions riches en pétrole et qui ne bénéficient pas du développement général du pays. Nous recommandons vivement aux autorités nigérianes de veiller à un développement plus équitable et démocratique de tous les groupes sociaux du pays, et à la protection et à l'application des droits humains fondamentaux. Enfin, tout particulièrement aujourd'hui, j'adresse mes condoléances au peuple nigérian, à la suite du décès de son président.

**Cristian Dan Preda (PPE).** – (RO) Je voudrais également adresser mes condoléances au peuple nigérian à la suite du décès du président Umaru Yar'Adua.

Je voudrais aborder deux points dans mon intervention. Premièrement, je voudrais commencer par un point soulevé par un habitant du Nigeria à qui l'on a demandé quelle était la cause du fléau que connaît ce pays. Il a répondu très clairement: «nous voyons que des personnes coupables d'atrocités et de crimes sont condamnées et ensuite», poursuit-il, «elles disparaissent vers la capitale et nous ne les revoyons plus». Autrement dit, nous ne voyons jamais de signes de responsabilité publique pour les crimes commis.

Deuxièmement, je voudrais souligner que nous devons tenir compte de l'aspect religieux du conflit. Plusieurs orateurs semblent avoir déclaré qu'il y a un aspect religieux, mais que, au fond, tout est lié à des questions sociales et économiques. En fait, le président par intérim Goodluck Jonathan a pris cet aspect en considération et a invité les chefs religieux à un dialogue. Nous devons le soutenir dans cette démarche.

**Andrzej Grzyb (PPE).** – (*PL*) Monsieur le Président, les images que nous avons vues il n'y a pas très longtemps sur différentes chaînes de télévision étaient choquantes. Les scènes de ce qui paraissait être un étalage victorieux de personnes assassinées dans la ville de Jos et dans ses environs étaient révoltantes. Comme l'a dit M. Mauro, rien ne peut justifier la violence, car la violence est en soi un mal. En tant que membres de la société européenne et députés du Parlement européen, nous ne devons pas ignorer ce qui s'est passé. C'est pourquoi je soutiens pleinement la résolution.

Quelles que soient les causes à l'origine du conflit et qui sont perçues comme le contexte de la violence, nous voulons réagir pour que les droits de l'homme et les libertés civiles soient respectés au Nigeria, un pays qui nous est cher, évidemment. Je voudrais également profiter de l'occasion pour adresser mes condoléances au peuple nigérian à la suite du décès de son président.

**Olli Rehn,** *membre de la Commission.* – (EN) Monsieur le Président, merci pour le débat très sérieux et responsable de ce jour. Bon nombre d'entre vous ont souligné la complexité des problèmes sociaux du Nigeria. Je suis d'accord avec vous, et la Commission est consciente de la complexité de ces problèmes. Nous poursuivons notre partenariat engagé avec le Nigeria, et je ne peux que partager votre avis sur l'importance qu'il y a à lutter contre la corruption et l'impunité, car la corruption est, malheureusement, profondément

enracinée, elle entrave le développement de la société et la progression démocratique dans ce pays riche en ressources, et elle pourrit ainsi la vie des citoyens ordinaires.

Nous apportons activement un soutien ferme et constructif au Nigeria. Nous avons recours à un large éventail d'instruments qui vont de la diplomatie au développement, et la Commission reste attentive et engagée à contenir la violence au Nigeria par les moyens diplomatiques dont nous disposons.

Le prochain forum qui permettra d'aborder ce très important problème à un haut niveau est la réunion ministérielle entre l'UE et le Nigeria, qui aura lieu à l'automne, et nous discuterons certainement de cette question à cette occasion.

**Le Président.** – J'ai reçu, conformément à l'article 110, paragraphe 2, du règlement, sept propositions de résolution<sup>(1)</sup> en conclusion du débat.

Le débat est clos.

Le vote aura lieu aujourd'hui à 11 heures.

#### Déclarations écrites (article 149 du règlement)

Mara Bizzotto (EFD), par écrit. – (IT) Depuis trop d'années, ce pays, qui possède tant de ressources naturelles, a été le théâtre de nombreux drames humanitaires, massacres et affrontements interethniques, pour des raisons économiques et sociales. Je voudrais simplement rappeler les paroles d'un missionnaire catholique qui a vécu et travaillé au Nigeria: le père Piero Gheddo, qui a récemment fait remarquer que, il y a vingt ans à peine, les relations entre musulmans et chrétiens dans les régions du centre et du nord du Nigeria étaient certes difficiles et caractérisées par des formes de discrimination antichrétienne, mais qu'elles n'avaient jamais atteint le stade des actes de violence massive que nous avons observés ces dix dernières années. Toutefois, le prêtre a précisé que, bien que la situation se soit dégradée ces dernières années, elle est également due au fait que l'influence de l'extrémisme islamique exprimé par l'idéologie d'Al-Qaïda s'est étendue au Nigeria, et plus particulièrement aux douze États du nord, qui ont adopté la charia comme loi du pays. Nous convenons donc tous que les différents groupes ethniques du Nigeria trouvent dans leurs diverses croyances religieuses le prétexte idéal pour commettre les uns envers les autres des actes de violence massive. Rappelons-nous néanmoins que cet État africain densément peuplé, qui a également souffert d'une instabilité politique permanente durant de nombreuses années, a été submergé au fil des ans par une vague d'extrémisme islamique que nous ne pouvons ignorer.

**Jarosław Leszek Wałęsa (PPE),** par écrit. – (PL) Si la valeur suprême de l'Union européenne doit être le droit à l'autodétermination, autrement dit le droit au respect des principes et des valeurs de sa propre conscience, nous devons condamner immédiatement et catégoriquement toutes les manifestations d'intolérance et de haine qui ont directement entraîné des assassinats et des massacres pour des raisons fondées sur la race, l'origine ethnique ou la religion. Toutefois, cette condamnation ne devrait pas se limiter à des paroles; elle devrait comprendre des actions qui garantiront à l'avenir la coexistence pacifique.

**Zbigniew Ziobro** (ECR), par écrit. – (PL) Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord exprimer ma profonde tristesse à propos des émeutes qui ont eu lieu à Jos, au Nigeria, en janvier et en mars derniers, et, au cours desquelles des centaines de chrétiens et de musulmans ont trouvé la mort. Il convient de se rappeler que ce n'est pas la première fois que de terribles événements se produisent à Jos. Les conflits entre les adeptes de ces deux religions durent depuis 2001. Le fait que les tensions, qui tournent parfois à des affrontements ouverts, durent depuis dix ans maintenant, confirme le rôle essentiel que l'État doit exercer dans la promotion de processus de réconciliation. Le contexte compliqué du conflit révèle la profondeur des divisions en question. Les chrétiens nigérians et les musulmans nigérians ne se distinguent pas uniquement par leur religion. À cette division de base s'ajoute une division historique, car dans la région où ont lieu les émeutes, les chrétiens sont considérés comme des autochtones et les musulmans sont vus comme des étrangers. Ces deux divisions se traduisent par le fait que les chrétiens et les musulmans soutiennent différents groupes politiques, ce qui étend en quelque sorte le conflit. Cependant, pour résumer la situation, les sources du conflit sont des différends religieux et l'incompétence ou l'incapacité des autorités à faire régner une coexistence pacifique entre ces deux groupes. Une réunion ministérielle entre l'UE et le Nigeria se tiendra cet automne et je pense que ce problème sera inscrit à l'ordre du jour de cette réunion. En outre, la Commission doit tout

<sup>(1)</sup> Voir procès-verbal.

mettre en œuvre pour faire usage des instruments diplomatiques dont elle dispose, afin d'améliorer la situation au Nigeria.

(La séance est suspendue quelques minutes, dans l'attente de l'heure des votes)

#### PRÉSIDENCE DE M. LIBOR ROUČEK

Vice-président

## 5. Approbation du procès-verbal de la séance précédente : voir procès-verbal

# 6. Les efforts de l'Union européenne dans la lutte contre la corruption (déclaration écrite): voir procès-verbal

**Le Président.** – La déclaration écrite n<sup>O</sup> 0002/2010 sur les efforts de l'Union européenne dans la lutte contre la corruption, soumise par Monica Luisa Macovei, Luigi de Magistris, Ana Gomes et Bart Staes, a été signée par une majorité de membres qui composent le Parlement. Conformément à l'article 123, elle sera transmise à ses destinataires et publiée, avec les noms des signataires, dans les textes adoptés de la séance du 18 mai 2010.

**Monica Luisa Macovei (PPE).** – (*EN*) Monsieur le Président, je tiens à remercier mes collègues qui ont soutenu et signé cette déclaration, et je voudrais profiter de cette occasion pour enjoindre la Commission et le Conseil d'instaurer un mécanisme de surveillance anticorruption solide et puissant au sein de l'Union européenne. J'appelle les États membres à faire preuve de volonté politique et à renforcer leur lutte contre la corruption avant qu'il soit trop tard.

**Le Président.** - L'ordre du jour appelle l'heure des votes.

(Pour les résultats des votes et autres détails les concernant: voir procès verbal)

#### 7. Heure des votes

7.1. Décision de ne pas convoquer de Convention pour la révision des traités pour ce qui est des mesures transitoires concernant la composition du Parlement européen (A7-0116/2010, Íñigo Méndez de Vigo)

# 7.2. Révision des traités - Mesures transitoires concernant la composition du Parlement européen (A7-0115/2010, Íñigo Méndez de Vigo)

#### 7.3. Kirghzstan (B7-0246/2010)

- Avant le vote

**José Ignacio Salafranca Sánchez-Neyra (PPE).** – (*ES*) Monsieur le Président, voici un amendement oral déposé par mon collègue M. Brok, qui n'a malheureusement pas pu se joindre à nous ce matin.

Il s'agit d'un amendement à l'alinéa 5 et il se résume à ajouter l'expression suivante, après la référence aux élections du 10 octobre: «afin de renforcer la démocratie et la responsabilité politique».

(L'amendement oral est retenu)

Après le vote sur l'amendement 1

**Paolo Bartolozzi (PPE).** – (*IT*) Monsieur le Président, ceci concerne un amendement oral au point 13 demandant à la Commission de vérifier la situation actuelle: la possibilité d'apporter une aide humanitaire dès que la situation aura été vérifiée.

(L'amendement oral est retenu)

#### 7.4. Voitures électriques (B7-0261/2010)

## 7.5. Règlement d'exemption par catégorie dans le secteur automobile

- 7.6. Communication de la Commission sur la lutte contre le cancer: un partenariat européen (A7-0121/2010, Alojz Peterle)
- 7.7. Mobilisation des technologies de l'information et des communications (TIC) visant à faciliter le passage à une économie à haut rendement énergétique et à faible taux d'émission de carbone (A7-0120/2010, Patrizia Toia)
- 7.8. Livre blanc de la Commission: «Adaptation au changement climatique: vers un cadre d'action européen» (A7-0057/2010, Vittorio Prodi)

- Avant le vote

**Vittorio Prodi,** *rapporteur.* — (*IT*) Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, les changements climatiques constituent une réelle menace que nous devons être prêts à affronter, en dépit de l'impact variable qu'ils auront sur nos pays. La dégradation des écosystèmes sera un coup terrible pour la santé de nos économies et des citoyens européens. Par le passé, nous avons déjà réclamé une diplomatie et une justice relatives au climat: maintenant nous devons les élaborer, en parlant d'une seule voix.

Je suis convaincu que l'Union européenne doit conserver son rôle de chef de file dans la bataille contre les changements climatiques, et que tout retard dans la mise en œuvre de cette mesure augmentera les coûts environnementaux, sociaux et économiques de manière démesurée. Nous devons avant tout reconnaître le rôle central des autorités locales et régionales, et la nécessité de travailler avec elles pour coordonner l'innovation environnementale et économique facilitée par les progrès technologiques.

En adoptant le Livre blanc, nous encourageons la Commission et les États membres à promouvoir les partenariats public-privé pour aider à financer toutes les initiatives liées aux politiques d'adaptation. Chaque mètre carré de notre territoire doit être protégé pour préserver les sols et conserver l'eau, de manière à empêcher l'érosion et à approvisionner les nappes aquifères, notamment par réinjection directe d'eaux de surface. Afin de rendre possible une telle adaptation, une approche systémique comprenant des énergies renouvelables sera nécessaire.

Je voudrais remercier vivement tous mes collègues qui ont contribué au succès de ce rapport.

(Applaudissements)

- 7.9. Protection des intérêts financiers des Communautés lutte contre la fraude rapport annuel 2008 (A7-0100/2010, Andrea Cozzolino)
- 7.10. Banque européenne d'investissement (BEI) rapport annuel 2008 (A7-0062/2010, Tamás Deutsch)
- 7.11. Massacres à Jos (Nigeria) en janvier et en mars (B7-0247/2010)
- Avant le vote

**Nicole Kiil-Nielsen (Verts/ALE).** - Monsieur le Président, comme je l'ai indiqué lors du débat, je propose d'ajouter un amendement oral au paragraphe n° 6, qui est le suivant: «invite les autorités nigérianes à abroger la décision récente de certains gouverneurs d'États du Nigeria visant à exécuter les condamnés à mort pour soulager les prisons surpeuplées, ce qui constitue une violation brutale des droits de l'homme; appelle les gouverneurs d'États à la retenue et à continuer à appliquer le moratoire de fait; rappelle que l'application de la peine de mort est contraire aux engagements du Nigeria à l'échelle internationale».

(L'amendement oral est retenu)

- Avant le vote sur l'alinéa 7

**Filip Kaczmarek (PPE).** – (*PL*) Monsieur le Président, l'amendement vise à faire de questions de pensée, de conscience, de religion et de croyance des sujets de dialogue entre l'Union européenne et le Nigeria, dans le contexte – et voici les mots supplémentaires – d'un dialogue politique basé sur l'accord de Cotonou.

(L'amendement oral est retenu)

#### 8. Explications de vote

Le Président. - Passons aux explications de vote.

Rapport: Jörg Leichtfried (A7-0035/2010)

**Siiri Oviir (ALDE).** – (*ET*) À la suite de demandes répétées du Parlement, la Commission a soumis une réglementation concernantle financement des frais de sécurité. J'ai soutenu l'adoption de cet acte juridique, car tous les passagers accordent de l'importance au respect de principes fermes et transparents dans la détermination de frais de sécurité. Le consommateur doit être certain que les recettes générées par les frais de sécurité sont utilisées exclusivement pour couvrir les dépenses liées à la sécurité.

**Jaroslav Paška (EFD).** – (SK) D'après moi, il est bien que la Commission européenne et le Parlement européen participent à la réglementation des frais pour la sécurité et la protection des passagers dans le transport aérien.

Cependant, je dois dire que je considère comme irrationnelle et incorrecte l'approche actuelle visant la création d'organismes pour réaliser lesdits contrôles. À un moment où l'Europe a besoin d'argent pour aider la Grèce, et à un moment où l'Europe a besoin d'argent pour le développement économique, la création de nouveaux organismes, qui ne feront pratiquement rien d'autre qu'une certaine forme de surveillance, c'est jouer avec l'argent des citoyens de l'Union, et je pense que cette idée ne mènera à rien.

**Bogusław Liberadzki (S&D).** – (*PL*) Monsieur le Président, je voudrais exprimer ma satisfaction d'avoir pu voter en faveur de l'extension de la force de la réglementation qui concerne des pièces de rechange pour voitures, en matière d'accès par les automobilistes aux pièces homologuées et non homologuées. Nous avons fait ceci à la dernière minute, mais nous avons répondu aux besoins de nos citoyens. Nous garantissons des pièces de bonne qualité à des prix raisonnables.

#### Rapport: Brian Simpson (A7-0030/2010)

**Antonio Cancian (PPE).** – (*IT*) Monsieur le Président, hier nous avons bien fait de terminer la première lecture du dossier remanié concernant les réseaux TEN-T. Néanmoins, il y a un aspect très important de ce remaniement, de cette codification, qui a trait à la totalité de la restructuration des réseaux TNT-T au cours des dix prochaines années.

Cette restructuration doit être entièrement repensée, simplifiée et rationalisée au sein de l'Europe, de manière à réellement mettre en œuvre l'interopérabilité. Ensuite, compte tenu de la situation économique actuelle défavorable dans laquelle nous nous trouvons, nous devons penser au développement de ce réseau, ou d'une partie de ce réseau, et pas seulement avec les ressources budgétaires que nous avons à notre disposition. Nous devons trouver une nouvelle voie et travailler en vue de relancer l'économie par l'intermédiaire de ces réseaux.

Dès lors, il est plus urgent que jamais qu'en plus de la mesure prise hier, nous essayions de travailler dans cette direction.

## Rapport: Evgeni Kirilov (A7-0055/2010)

Siiri Oviir (ALDE). - (ET) J'ai voté en faveur de l'amendement à cet acte juridique, car il nous aidera à atteindre les objectifs convenus dans le cadre du plan européen pour la relance économique adopté en 2008. J'ai le sentiment que la simplification du financement accélérera les investissements de cofinancement dans les États membres et les régions, et qu'elle augmentera l'effet des mesures sur l'ensemble de l'économie, bien que cela concerne essentiellement les chefs d'entreprise et les employeurs de moyennes entreprises. La simplification des règles pour la politique de cohésion, émanant de besoins pratiques, ainsi que leur éclaircissement, aura certainement un effet positif sur la vitesse de mise en œuvre du plan et sur la gestion de nouveaux problèmes.

Radvilė Morkūnaitė-Mikulėnienė (PPE). – (*LT*) De nombreux pays ont été violemment secoués par ce ralentissement économique, et le déclin des économies de bon nombre d'États membres de l'Union européenne a dépassé les 10 %. Par conséquent, l'attention de l'Union européenne est très importante, non seulement pour les anciens États membres de l'Union européenne, mais également pour ceux qui ont récemment rejoint l'Union européenne et qui bénéficient du soutien du Fonds structurel et du Fonds social européen. Les Fonds structurels sont des instruments importants qui peuvent aider à redresser l'économie des États membres qui ont connu un grave ralentissement économique. Par conséquent, dès que les exigences relatives au recours aux Fonds structurels auront été simplifiées, je pense qu'il sera possible d'atteindre ce but de manière plus efficace.

**Alfredo Antoniozzi (PPE).** – (*IT*) Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, le Fonds européen de développement régional, le Fonds social européen, et le Fonds de cohésion ont prouvé qu'ils sont des instruments valables et très utiles dans le développement territorial et pour faire face aux conséquences de la crise économique qui fait rage en Europe et dans le monde depuis un certain temps.

À cet égard, j'apprécie la proposition de simplification des procédures liées au dégagement du financement et à la facilitation des paiements destinés aux bénéficiaires des différents programmes déployés avec l'aide des fonds que j'ai mentionnés. De plus, je suis favorable à la disposition qui prévoit un versement de préfinancement supplémentaire pour 2010 aux États membres qui ont été le plus durement touchés par la crise économique.

#### Rapport: József Szájer (A7-0110/2010)

**Alfredo Antoniozzi (PPE).** – (*IT*) Monsieur le Président, j'ai voté en faveur du rapport de M. Szájer et je tiens à le remercier pour l'excellent travail analytique qu'il a accompli à la lumière des innovations présentées par le traité de Lisbonne.

Compte tenu des implications considérables et multiples qu'auront les actes délégués dans la procédure législative, je partage tout particulièrement le désir du Parlement de soumettre ces actes délégués à des conditions bien spécifiées et claires, afin de garantir un contrôle démocratique efficace par cette Assemblée. Je crois qu'il sera aussi très nécessaire de vérifier dans la pratique le mode de fonctionnement de ce nouveau système, afin d'y apporter les ajustements nécessaires.

#### Rapport: Marit Paulsen (A7-0053/2010)

**Mairead McGuinness (PPE).** – (EN) Monsieur le Président, je voudrais seulement dire que j'apporte un soutien sans réserve au présent rapport, qui traite du bien-être des animaux. Toutefois, j'ai certaines réserves quant à la façon dont ce Parlement et l'Union européenne légifèrent en la matière.

Je préférerais que nous ayons une approche scientifique du bien-être des animaux au lieu d'une approche motivée par l'émotion. Nous avons introduit des lois qui, dans bien des cas, n'ont pas de fondement scientifique, et nous mettons les producteurs européens, les agriculteurs européens, dans une situation extrêmement désavantageuse.

Je me permets d'ajouter mon désarroi et mon dégoût au fait que, cette semaine, la Commission a décidé de reprendre les discussions avec les pays du Mercosur. Par cette décision, elle met en danger l'avenir des agriculteurs européens, surtout les éleveurs de bovins et les producteurs avicoles et porcins. Je voudrais demander à la Commission si elle va appliquer les mêmes normes de bien-être animal et normes de production aux produits importés provenant de pays tiers que celles qu'elle applique au sein de l'Union. Si ce n'est pas le cas, nous devons avoir honte.

**Peter Jahr (PPE).** – (*DE*) Monsieur le Président, le bien-être des animaux est indivisible. Il doit être normalisé et nous avons besoin d'avoir une définition globale à l'appui.

Pour ce qui est de la normalisation, nous devrions interrompre pendant un certain temps l'introduction de nouvelles réglementations et normes et avant tout nous assurer que nous appliquons la réglementation existante de manière uniforme dans l'Union européenne.

En ce qui concerne la mondialisation, nous devons redoubler d'efforts pour veiller à ce que les mêmes normes et directives s'appliquent tant aux importations en Union européenne provenant de pays tiers que dans l'Union européenne elle-même.

Les consommateurs ont le droit d'acheter non seulement de la nourriture saine, mais aussi de la nourriture produite de façon saine.

#### Rapport: Stéphane Le Foll (A7-0060/2010)

**Mairead McGuinness (PPE).** – (*EN*) Monsieur le Président, avant que je n'oublie, j'ai un groupe de visiteurs venus de la circonscription de lest de l'Irlande dans la galerie, et je voudrais les accueillir. Je pense qu'il est très important que nos visiteurs et citoyens voient de quelle manière fonctionne ce Parlement et, comme vous pouvez le constater, ils sont éveillés et intéressés ce matin!

En parlant de ce rapport en particulier, le rapport Le Foll, cette Assemblée a récemment accueilli un des Beatles, qui nous a dit que nous devrions manger moins de viande. Eh bien, je pense que ce que nous devons faire en rapport avec l'agriculture et les changements climatiques, c'est utiliser les meilleures technologies disponibles pour réduire les émissions issues de l'agriculture, car nous savons tous que nous devons produire plus, et non moins, de nourriture à l'échelle mondiale. Nous devrons remplir cette tâche avec moins de ressources, moins de sols, moins d'eau, et sous la pression des changements climatiques, et nous avons besoin des meilleures recherches possibles. Je pense que ces recherches doivent être financées par le secteur public et avec des partenariats privés, afin que nos agriculteurs et l'industrie alimentaire puissent produire de la nourriture sans incidence sur le climat.

Le Président. - Madame McGuinness, je vous remercie et j'adresse mes salutations à votre groupe de visiteurs.

**Peter Jahr (PPE).** – (*DE*) Monsieur le Président, je souhaiterais émettre trois brèves remarques au sujet du rapport.

D'abord, l'agriculture n'est pas le problème dans le cas des changements climatiques, elle en est la solution.

Ensuite, nous en sommes aux prémices de nos recherches en matière de changements climatiques, malgré le fait que les médias donnent parfois l'impression contraire. Dans le cadre de nos recherches sur le climat, nous devons aussi prendre en considération et utiliser des théories et résultats qui ne font pas partie des courants de pensée dominants.

Enfin, nous devons prendre toutes les mesures nécessaires et appropriées qui ne nécessitent pas davantage de bureaucratie, et nous devons nous assurer que ces mesures sont efficaces sur le plan économique. Par exemple, sur cette toile de fond, une directive-cadre européenne sur la protection des sols est contre-productive et n'entraînera pas les résultats souhaités.

#### Rapport: Herbert Dorfmann (A7-0056/2010)

**Mairead McGuinness (PPE).** – (EN) Monsieur le Président, j'espère que chaque visiteur de la galerie est impressionné! Je dois dire qu'il est inhabituel que nous ayons autant de temps de parole, mais ces rapports sont particulièrement importants à mes yeux dans le domaine de l'agriculture et de la production alimentaire.

Le présent rapport concerne la façon dont nous parvenons à garder des agriculteurs dans des régions où les terrains et les conditions sont extrêmement difficiles, car nous savons qu'ils sont les meilleurs gérants du paysage, mais ils ont besoin d'argent pour survivre dans ces régions. La préoccupation qui me tourmente est que les huit critères biophysiques proposés par la Commission pourraient être trop restrictifs lorsqu'ils seront adoptés. Nous devons tenir compte des différentes conditions pédologiques dans l'Union européenne. Dans mon propre État membre, l'Irlande, certains craignent que, si nous appliquons ces critères dans la région de l'Atlantique, les agriculteurs vivant dans cette région pourraient être confrontés à certains problèmes.

Je veux demander à la Commission de tenir compte de ces inquiétudes lorsqu'elle préparera son texte législatif. La Commission a déclaré que les agriculteurs gèrent le paysage mieux et à un prix plus raisonnable que toutes les autres options dont nous disposons, dès lors assurons-nous qu'ils pourront survivre dans ces régions.

#### Rapport: Pilar del Castillo Vera (A7-0066/2010)

**Sonia Alfano (ALDE).** – (*IT*) Monsieur le Président, j'ai voté en faveur de la résolution du Parlement sur la nouvelle stratégie numérique pour l'Europe, car j'ai le sentiment que la garantie d'un accès aisé et abordable pour l'ensemble de la population constitue une priorité stratégique pour l'Union européenne.

L'accroissement de l'utilisation d'internet se traduit par l'élargissement et le développement de la liberté d'expression des citoyens, en favorisant leur participation à la vie démocratique et en permettant la diffusion

de connaissances et d'innovations. Je voudrais insister sur le fait que l'expansion des réseaux à large bande en Europe garantirait une plus grande liberté d'information. Comme l'a mentionné Eurostat, nous ne devons pas oublier que l'Europe compte deux, voire trois sortes de débit en ce qui concerne l'expansion d'internet. L'Italie, surtout dans certaines régions, ainsi que la Grèce, la Roumanie, la Bulgarie et le Portugal, sont les États les moins développés à cet égard.

Ce n'est pas un hasard si, dans l'indice de la liberté de la presse pour 2009 rédigé par la Maison de la Liberté, l'Italie figurait à la dernière place avec la Turquie parmi les États partiellement libres en Europe occidentale,

et 72<sup>ème</sup> dans le monde avec le Bénin et l'Inde, précédée par le Tonga. J'espère également que grâce à ces résolutions et aux principes qui ont été mentionnés, le gouvernement italien décidera de débloquer dès que possible l'investissement de 800 millions d'euros qui était prévu pour venir à bout de la fracture numérique en Italie et qui, d'après une déclaration de Gianni Letta, le secrétaire adjoint du Conseil des ministres italien, n'est pas prioritaire pour l'instant.

Je voudrais souligner que la qualité du service en Italie est inadéquate par rapport aux besoins actuels et que, depuis des années, les associations de consommateurs se plaignent du fait que les frais d'accès sont parmi les moins concurrentiels d'Europe.

**Le Président.** - Sachez pour la prochaine fois que nous disposons d'une seule minute pour les explications de vote.

Je donne la parole à notre meilleure oratrice d'aujourd'hui, M<sup>me</sup> McGuinness.

## Rapport: Jose Ignacio Salafranca Sanchez-Neyra (A7-0111/2010)

**Mairead McGuinness (PPE).** – (EN) Monsieur le Président, je vous remercie pour votre aval. Je devrais dire à nos visiteurs que nous demandons le silence habituellement, mais je crois que nous allons être indulgents aujourd'hui, et je remercie M. Higgins de m'avoir donné l'opportunité de prendre la parole.

J'ai déjà abordé ce sujet et j'ai l'impression qu'hier, dans le rapport Salafranca Sánchez-Neyra, le Parlement n'a pas pris conscience des implications liées au soutien de ce rapport, un rapport que je n'ai pas soutenu. Je suis très préoccupée par la décision de reprendre les discussions bilatérales avec les pays du Mercosur à deux niveaux différents.

Tout d'abord, ce rapport précède la reprise potentielle des discussions relatives au commerce mondial, et l'accord bilatéral peut être pire que celui qui existe au niveau de l'OMC. Toutefois, ensuite – et elles sont liées – il existe de réelles inquiétudes quant au sacrifice de l'agriculture dans l'Union européenne. Il ne s'agit pas là uniquement de mes propres inquiétudes et émotions: la Commission elle-même a déclaré que si nous passons un accord dans ces discussions avec le Mercosur, il y aura de graves conséquences pour l'agriculture européenne. Ce seront encore une fois, les secteurs bovin, avicole et porcin qui seront les plus affectés. Je ne pouvais pas soutenir ce rapport sur cette base, et j'avertis mes collègues de ses conséquences.

#### Propositions de résolution: Sommet UE-Canada (RC-B7-0233/2010)

**Giommaria Uggias (ALDE).** – (*IT*) Monsieur le Commissaire, l'eau est un bien pour chacun et elle ne peut être un bien uniquement pour une minorité privilégiée. Voilà ce que nous, de la délégation italienne de l'Italie des valeurs (IDV) du Groupe Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe, voulions affirmer par rapport à l'amendement n<sup>O</sup> 10, qui s'oppose à toute tentative de privatisation des systèmes de distribution d'eau, étant donné que celui-ci fait partie de l'accord économique et commercial global; à l'inverse, nous avons manifesté notre appui aux communautés canadiennes qui se sont engagées à mettre un frein à la privatisation de l'eau.

La délégation italienne de l'IDV a éprouvé le besoin de voter en faveur du texte, car celui-ci représente nos valeurs, les valeurs qui nous poussent à affirmer la nécessaire nature publique indissoluble de l'utilisation de l'eau. Voilà pourquoi je tiens à répéter que ces derniers jours, nous avons proposé une pétition signée demandant un référendum public contre la privatisation de l'eau, et nous recevons un appui important dans notre pays.

#### 9. Souhaits de bienvenue

**Le Président.** - Mesdames et Messieurs, je suis heureux de vous informer que, dans le cadre des séances interparlementaires, une délégation du Parlement marocain, conduite par le Président du Parlement, M. Abdel Wahid Al-Radi, et le président de la Chambre des conseillers, M. Mohamed Sheikh Biadillah, est actuellement en visite de travail au Parlement européen; cette visite a pour but la réunion inaugurale de la commission parlementaire mixte UE-Maroc. Je voudrais souhaiter la plus cordiale bienvenue à tous les membres de cette délégation. Les co-présidents de ce premier organe mixte qui inclut notre assemblée et un des pays du Maghreb sont M<sup>me</sup> Mbarka Bouaida, présidente de la commission parlementaire des Affaires étrangères, de la Défense nationale et des Affaires islamiques, et M. Panzeri, membre du Parlement européen.

Le Parlement européen est ravi de déclarer que les relations entre l'Union européenne et le Maroc sont excellentes, comme le prouve l'adoption du document conjoint définissant le statut avancé du Maroc. Ce nouveau cadre de dialogue renforce les relations avec les délégations du Parlement européen pour les relations avec les pays du Maghreb, et il permet d'élargir les discussions entre l'Union européenne et le Maroc sur des questions d'intérêt commun. J'espère et je suis convaincue que la réunion qui a eu lieu au Parlement européen a été fructueuse et qu'elle contribuera activement au rapprochement des deux Parlements.

## 10. Explications de vote (suite)

## Propositions de résolution: Interdiction des techniques au cyanure dans l'industrie minière de l'UE (RC-B7-0238/2010)

Alajos Mészáros (PPE). – (HU) Je voudrais que l'interdiction des techniques au cyanure dans l'industrie minière soit étendue à l'ensemble de l'Union européenne. Je souhaiterais que nous puissions éliminer complètement ces techniques à l'avenir, afin de prévenird'autres graves catastrophes naturelles dues à la pénétration de diverses substances toxiques dans nos sources d'eau. Ce type de catastrophe s'est produit en Hongrie; où la presque totalité de la vie dans la rivière Tisza a disparu il y a dix ans. La Slovaquie est également touchée, étant donné que l'accident s'est produit près de la frontière, et elle a l'intention d'ouvrir des mines dans un avenir proche, où la même technique serait utilisée pour l'extraction de l'or. Ce problème et d'autres questions semblables ne provoquent pas de différends entre ces deux pays de l'Union; il va de notre intérêt à tous de mettre en place une politique environnementale durable. C'est la raison pour laquelle mon vote était favorable, la raison pour laquelle j'aimerais me joindre aux partisans de cette mesure.

**Giommaria Uggias (ALDE).** – (IT) Monsieur le Président, nous sommes sur le point de procéder à l'interdiction des techniques au cyanure dans l'industrie minière, car – comme l'ont mentionné mes collègues parlementaires il y a peu – elles ont eu et continuent à avoir de graves effets sur l'environnement, et elles représentent des dangers critiques pour la santé humaine et animale.

Notre vote visait à exprimer le désir clair de la délégation italienne de l'Italie des valeurs (IDV) du Groupe Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe, qui se résumait à ne pas négocier des droits fondamentaux tels que la santé des citoyens et l'environnement naturel en les soumettant aux intérêts économiques de quelques fabricants de systèmes. Sur ce point, permettez-moi de dire que comme il se rapporte à des systèmes d'extraction d'or et certainement pas de pommes de terre, les entreprises propriétaires pourraient facilement affecter des ressources économiques et financières appropriées à la recherche de techniques compatibles avec la sécurité environnementale et sanitaire.

**Corneliu Vadim Tudor (NI).** – (RO) Je tiens à remercier près de 500 de nos collègues qui ont voté hier contre l'utilisation de techniques au cyanure dans l'industrie minière. Le mot «cyanure» est synonyme de «mort». Ce vote catégorique nous fera une énorme faveur, surtout à nous, les Roumains. L'un des plus grands champs naturels du monde se trouve en Transylvanie. Les experts estiment qu'il contient 300 tonnes d'uranium très pur, 800 tonnes d'or et 2 000 tonnes d'argent, sans parler des énormes quantités d'autres métaux et éléments précieux. Les mafias avides, tant à l'échelle locale qu'à l'échelle transfrontalière, rôdent en quête de ces trésors, en montant sans cesse le ton agressif de leur propagande, pleine des mensonges les plus ridicules.

Le recours à des techniques au cyanure provoquerait une gigantesque catastrophe en empoisonnant l'environnement, en faisant exploser quatre montagnes, en détruisant neuf cimetières et en démolissant huit églises chrétiennes. C'est sans parler de la disparition de 1 700 km de galeries romaines, avec les ruines de la citadelle romaine Alburnus Maior balayée de la surface de la terre, un joyau archéologique décrit par l'UNESCO

comme un site classé patrimoine culturel unique au monde. L'Europe a déjà payé les frais de Tchernobyl et n'a pas besoin d'une autre catastrophe.

**Cristian Dan Preda (PPE).** – (RO) J'ai voté contre la proposition de résolution hier parce que les communautés locales m'ont prié de le faire, comme elles considèrent cette interdiction comme une menace pour le développement de la région.

En fait, je pense que l'amendement que nous suggérons mes 40 collègues et moi, qui réclamait la réalisation d'une étude pour éclaircir la question de l'impact, aurait été un geste honorable et raisonnable. Autrement, les passions exprimées ici n'ont servi qu'à détruire la possibilité de développement de certaines communautés.

#### Proposition de résolution: Kirghizstan (RC-B7-0246/2010)

**Joe Higgins (GUE/NGL).** – Monsieur le Président, puis-je vous demander pourquoi autant de membres ont le droit de parler fort et grossièrement dans des conversations privées alors que d'autres membres tentent de s'exprimer?

#### (Applaudissements)

Je me suis abstenu de voter au sujet de la résolution sur le Kirghizstan. Il y a cinq ans, la population kirghize s'est mobilisée pour la Révolution des tulipes contre le régime corrompu et pour obtenir une vie meilleure. Le gouvernement de Bakiyev qui est arrivé au pouvoir a malheureusement et lamentablement trahi les espoirs d'une vie meilleure pour tous, en instaurant un régime corrompu et autoritaire. Le nouveau gouvernement est malheureusement composé de copains de Bakiyev et il n'est aucunement crédible en matière de vie nouvelle pour la population de la région.

Je soutiens mes collègues socialistes du Comité pour une Internationale ouvrière de la région, qui réclament des élections pour élire un nouveau parlement, mais j'insiste clairement sur le fait que les choses ne changeront que si les travailleurs et les masses rurales ont leurs propres candidats et partis de la classe ouvrière pour inverser les privatisations désastreuses des 20 dernières années, afin de contrer le capitalisme néolibéral, et d'instaurer de réels changements démocratiques et de nouvelles institutions contrôlées par la classe ouvrière, et avec une véritable planification de l'économie et une fédération socialiste d'Asie centrale.

#### Rapport: Alojz Peterle (A7-0121/2010)

**Radvilė Morkūnaitė-Mikulėnienė (PPE).** – (*LT*) Je suis très heureuse que ce document ait été adopté par une grande majorité, c'est-à-dire qu'il y a eu très peu d'opposition. En soi, c'est assez compréhensible, étant donné que la santé nous concerne tous, nous ainsi que nos proches. Je félicite également le Parlement européen et tous les citoyens de l'Union ainsi que le rapporteur d'avoir pris de telles décisions aujourd'hui; elles devraient faire progresser des actions plus spécifiques et ciblées non seulement pour guérir les personnes atteintes d'un cancer, mais également pour veiller à la prévention du cancer. Malheureusement, les pronostics en matière de cancers sont vraiment terrifiants, et nous devons concentrer nos efforts pour les vaincre.

J'ai voté en faveur de l'adoption du présent document, car je crois qu'une vision intégrée des cas de cancer et de la lutte contre ceux-ci doit être considérée comme un élément particulièrement important de la stratégie sanitaire de la Communauté européenne et des États membres. Des travaux collectifs et coordonnés sont nécessaires de la part des États membres pour réduire le risque de cas de cancer dans la région.

**Jaroslav Paška (EFD).** – (*SK*) Le rapport sur les mesures de lutte contre le cancer évoque l'importance de la prévention dans la lutte contre cette maladie.

Nous savons que le diagnostic précoce de cette maladie augmente les chances de guérison. L'incidence de certains types de cancer peut être prédite par les facteurs génétiques de prédisposition, le style de vie, etc. Selon moi, un dépistage plus approfondi pourrait donc être la mesure la plus efficace et rapide pour empêcher de nombreux décès. Une autre mesure importante pourrait être le transfert et la diffusion de méthodes de traitement fructueuses dans tous les pays de l'Union européenne, notamment les centres comptant moins d'expérience dans le traitement du cancer, dans le but d'améliorer la mise à disposition d'un traitement efficace.

Néanmoins, quoi qu'il en soit, nous devons applaudir le travail de M. Peterle, dans l'espoir que l'Union prendra des mesures plus larges dans la lutte contre cette maladie.

**Vito Bonsignore (PPE).** – (*IT*) Monsieur le Président, je souhaite exprimer mon appréciation du travail réalisé par la commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire, et en particulier par le rapporteur, M. Peterle. Ce développement d'un partenariat dans la bataille contre le cancer, sur un sujet aussi sensible que celui auquel nous avons été confrontés, honore l'ensemble du Parlement.

D'après les données de l'Organisation mondiale de la santé, environ deux millions de citoyens européens meurent chaque année d'une tumeur; dans à peu près 10 % des cas, le cancer s'est déclaré à la suite d'une exposition à des substances cancérigènes sur le lieu de travail. Je suis convaincu que l'objectif visant à réduire de 15 % les nouveaux cas d'ici 2020 doit également être poursuivi par des actions conjointes les États membres. L'Europe doit prouver qu'elle est unie dans ce domaine également. Selon moi, l'article 66, qui peut garantir la disponibilité des médicaments à tous dans chaque pays, répond à ce principe fondamental.

Monsieur le Président, voilà la raison pour laquelle j'ai voté en faveur du rapport.

#### Rapport: Patrizia Toia (A7-0120/2010)

Alajos Mészáros (PPE). — (HU) Mesdames et Messieurs, ces dernières années, nous avons observé un développement explosif des technologies de l'information et des communications. Le développement et les résultats significatifs observés dans ce secteur des TIC ont contribué au développement d'autres secteurs qui étaient en stagnation auparavant, notamment la mécatronique, les nanotechnologies, les technologies de contrôle et de mesure. C'est pourquoi, l'initiative de la Commission visant l'utilisation du secteur des TIC pour atteindre les objectifs de l'UE pour 2020 doit être applaudie. J'apprécie le fait que nous ayons accepté ce programme et je suis heureux d'avoir, moi aussi, pu voter en sa faveur. Il est vital que nous atteignions d'ici 2020 nos objectifs prévus, c'est-à-dire la diminution des émissions de dioxyde de carbone et l'augmentation de l'efficacité énergétique. Le secteur de l'information et des communications pourrait revêtir une importance stratégique dans le programme écoénergétique de l'Union européenne et dans l'augmentation de la compétitivité de l'industrie européenne. Toutefois, à cette fin, il est nécessaire de soutenir le plus rapidement possible la normalisation des appareils de mesure, d'entamer des projets de recherche, et d'approuver un ensemble de mesures visant à diminuer la consommation et à améliorer la gestion de la production et des services d'approvisionnement.

#### Rapport: Vittorio Prodi (A7-0057/2010)

**Barbara Matera (PPE).** – (*IT*) Monsieur le Président, j'ai voté en faveur du précieux travail présenté par M. Prodi, en conclusion des importants travaux réalisés par la Commission européenne, et je le soutiens.

Je représente le sud de l'Italie, qui se trouve au sud de l'Europe, dans le bassin méditerranéen. Notre population croit en nous et elle ne mérite pas de se retrouver prise au dépourvu concernant les effets des changements climatiques dans nos régions et nos zones rurales, qui dépendent essentiellement de l'agriculture, de la pêche et du tourisme, et qui sont largement constituées de communautés et de groupes sociaux plus vulnérables.

Par conséquent, je pense que la solidarité parmi les différents États et régions est fondamentale, surtout dans la réponse à cette nouvelle stratégie que nous mettons en œuvre. Manifestement, il est très difficile de parler avec toute cette confusion; quoi qu'il en soit, je vais conclure. J'applaudis la mise en œuvre de l'instrument du Fonds de solidarité, dont je suis la rapporteure, au nom du groupe du Parti populaire européen (Démocrates-Chrétiens), à titre de soutien additionnel pour une réponse rapide et efficace aux effets des changements climatiques. Il est vraiment impossible de parler.

Laima Liucija Andrikienė (PPE). – (EN) Monsieur le Président, je soutiens le Livre blanc de la Commission et le rapport de M. Prodi. Je crois que ce Livre est nécessaire surtout à l'issue des discussions menées lors de la conférence sur les changements climatiques à Copenhague. Les résultats observés à Copenhague sont clairement insuffisants. Le document à caractère non obligatoire accepté à Copenhague pour freiner le réchauffement du globe à +2 °C resterait encore un scénario de réchauffement en Europe, un scénario qui serait marqué par des changements climatiques régionaux extrêmes.

Nous devons prêter une attention particulière à la façon dont nous produisons notre énergie. Nous devons redoubler d'efforts pour fixer une politique énergétique commune tangible. Nous devons encourager les recherches sur des technologies respectueuses de l'environnement, mais également définir des cadres d'action clairs sur la façon dont les technologies relatives à des sources d'énergie renouvelables peuvent être introduites et intégrées dans nos économies.

J'espère que ce Livre blanc poussera l'Union européenne dans la bonne direction et qu'il aboutira à des plans d'action tangibles.

Karin Kadenbach (S&D). – (DE) Monsieur le Président, je soutiens la proposition déposée aujourd'hui par M. Prodi. Cependant, l'amendement à ce rapport, déposé par le groupe du Parti populaire européen (Démocrates-Chrétiens) et, plus précisément, par M. Seeber, et qui a malheureusement été adopté en séance plénière, me semble plus équivoque. Je suis préoccupée par le fait que les conservateurs aient recours à cette méthode pour réintroduire l'énergie nucléaire par la porte de derrière. La promotion de sources d'énergie à faible teneur en carbone constitue un argument bien connu utilisé par le lobby nucléaire. Je tiens à souligner que le rapport Prodi va clairement dans une direction différente. En tant qu'Autrichienne, je ne considère pas l'énergie nucléaire comme une énergie renouvelable. J'estime qu'il est très important de préciser que je n'ai pas voté en faveur de cet alinéa aujourd'hui.

## PRÉSIDENCE DE M. JERZY BUZEK

Président

#### 11. Séance solennelle

**Le Président.** – Monsieur le Vice-président, Excellences, chers collègues, chers amis, c'est un grand honneur pour moi d'accueillir au Parlement européen M. Joseph Biden, le 47<sup>e</sup> vice-président des États-Unis.

(Applaudissements)

Le vice-président Biden est une personnalité de premier plan de la politique américaine et entretient des relations amicales avec des collègues au sein de ce Parlement depuis de nombreuses années. Sa première élection au Sénat américain remonte à 1972, ce qui a fait de lui l'un des plus jeunes sénateurs de l'histoire de son pays à avoir prêté serment. Il a été élu six fois avant d'accéder à la fonction de vice-président des États-Unis en novembre 2008.

Ancien président de la commission des affaires étrangères du Sénat et de la commission judiciaire du Sénat, il est connu pour dire ce qu'il pense, parfois pour défendre des causes loin d'être populaires à l'époque. C'est un leader d'opinion, et non un suiveur d'opinion. C'est l'une des raisons pour lesquelles votre allocution au Parlement européen aujourd'hui, Monsieur le Vice-président, est si importante, si cruciale, pour nous tous. Permettez-moi de vous remercier à nouveau pour l'invitation très cordiale et les discussions très constructives et fructueuses que nous avons eues mercredi passé à Washington.

Chers collègues, dans le monde multilatéral et multipolaire d'aujourd'hui, l'Europe et l'Amérique peuvent et doivent travailler ensemble dans le cadre d'un partenariat pour la stabilité mondiale et les valeurs éclairées dans lesquelles nous croyons. La visite du vice-président Biden à l'Union européenne démontre aujourd'hui son engagement.

Sans un partenariat transatlantique solide et efficace en tant que partenaires égaux - États-Unis et Union européenne - nous ne pouvons trouver de solutions durables aux nombreux défis auxquels nous sommes confrontés: les changements climatiques, la sécurité énergétique, la crise économique qui nous touche encore tous, le terrorisme, ou la promotion des droits de l'homme, la défense du libre-échange et l'amélioration de la gouvernance mondiale.

Chers collègues, il y a 25 ans, presque jour pour jour, le président Ronald Reagan s'adressait à ce Parlement; c'était le 8 mai 1985. Cela a été la dernière fois, et à ce jour la seule fois, qu'un président américain s'est adressé aux représentants élus démocratiquement du peuple d'Europe. Monsieur le Vice-président, votre présence aujourd'hui dans cette enceinte, , est un symbole du renouveau de ce dialogue au plus haut niveau entre nos deux continents.

Ici en Europe, nous avons un nouveau Traité, qui nous confère au sein du Parlement européen une nouvelle force et la possibilité d'agir, et qui est très important pour l'ensemble de l'Union européenne. Aux États-Unis, après un an sous la conduite du Président Obama, il y a un nouvel espoir pour le monde. Monsieur le Vice-président, le moment de votre allocution n'aurait pas pu être mieux choisi.

Monsieur le Vice-président, c'est un grand plaisir de vous accueillir dans l'enceinte du Parlement européen cet après-midi. La parole est à vous.

#### (Applaudissements)

**Joe Biden,** *vice-président des États-Unis d'Amérique.* – (EN) Monsieur le Président, je vous remercie pour cet accueil. Nous avons été enchantés de vous recevoir à Washington et à la Maison-Blanche. Et c'est pour moi un grand honneur et, j'oserais ajouter, un privilège, que de pouvoir m'adresser à une assemblée aussi estimée.

J'ai été membre d'un parlement qui ne comptait au total que 435 membres. Ceci est un honneur encore plus grand. Je me souviens du discours que le Président Reagan a prononcé ici en 1985, et pour citer un poète irlandais, William Butler Yeats, qui disait, au sujet de son Irlande, dans un poème intitulé *Easter Sunday* 1916: «Tout a changé, radicalement changé. Une beauté terrible est née». Beaucoup a changé depuis 1985, beaucoup a changé, et une terrible beauté a vu le jour.

Mesdames et Messieurs, vous savez combien je suis heureux de me retrouver ici à Bruxelles pour la deuxième fois en ma qualité de vice-président. Vous n'ignorez sans doute pas que certains politiciens et journalistes américains décrivent Washington DC comme la «capitale du monde libre». Pourtant il me semble que cette grande ville-ci, qui a mille ans d'histoire et est la capitale de la Belgique, le siège de l'Union européenne et le quartier-général de l'OTAN, peut légitimement prétendre à ce titre. Comme j'ai été législateur pendant plus de 36 ans auprès de mon parlement, je me sens particulièrement honoré de m'adresser à celui de l'Europe.

Le président Obama et moi avons été le premier tandem en 50 ans aux États-Unis à accéder à la Maison-Blanche à partir de notre corps législatif. C'est pourquoi nous arrivons tous deux à nos postes exécutifs pénétrés d'une vive appréciation du travail que vous accomplissez ici, dans le bastion de la démocratie européenne. Ensemble, en comptant mes anciens collègues du Congrès des États-Unis, vous et moi représentons plus de 800 millions de personnes. Il vaut la peine de s'arrêter un moment pour y penser.

Deux corps élus qui créent les lois pour près d'un huitième de la population de la planète: c'est réellement remarquable. À présent, en vertu du traité de Lisbonne, vous avez acquis de nouveaux pouvoirs et la responsabilité plus grande qui accompagne cette influence accrue, et nous nous en félicitons. Nous nous en félicitons parce que nous, les États-Unis, avons besoin d'alliés et d'alliances solides, pour nous aider à affronter

les problèmes du XXI<sup>e</sup> siècle, dont nombre sont pareils à ceux du siècle dernier, mais dont tant d'autres sont différents.

Je vais dire ceci aussi clairement que possible: Le gouvernement Obama-Biden ne nourrit aucun doute quant au besoin d'une Union européenne forte et active. Nous sommes favorables à cette Union qui est essentielle à la prospérité américaine et à la sécurité à long terme. N'ayez pas de doutes à ce sujet.

Pendant que je présidais la commission des affaires étrangères du Sénat américain pendant toutes ces années, j'ai eu l'occasion de rencontrer de nombreux législateurs européens membres de leurs assemblées nationales, et dont certains sont parmi nous aujourd'hui. C'est dire que j'apprécie, après toutes ces années, l'importante étape qu'a été la création du seul parlement multinational au monde à être élu au suffrage universel. Tant de choses ont changé.

Je suis heureux que, grâce au «Dialogue législatif transatlantique», vous ayez pu construire une relation solide avec le Congrès des États-Unis, et j'espère que le bureau que vous avez ouvert à Washington le mois dernier contribuera à renforcer encore ces liens .

Mes amis, il y a 65 ans cette semaine, à moins de 200 km au sud d'ici, des dirigeants nazis ont signé une capitulation sans condition qui a mis fin à la Deuxième Guerre mondiale en Europe. Le lendemain, des manifestations de joie ont éclaté à Times Square et à Piccadilly Circus; des foules en liesse ont dansé sur les Champs-Élysées et sur les places des villes du monde allié. Ici, à Bruxelles, lors d'un service d'action de grâces, les fidèles ont chanté les hymnes nationaux de la Grande-Bretagne, de la Belgique et des États-Unis. En ce jour de joie du 8 mai 1945, ce continent gisait en ruines, par deux fois ravagé par des guerres totales en l'espace de moins de 30 années. À ce moment-là, l'idée d'une Europe en paix et d'un Parlement européen aurait paru utopique à toute personne vivante. Et pourtant, par la volonté de vos concitoyens et d'hommes d'État tels que Paul-Henri Spaak, à la mémoire de qui ce grand édifice est dédié, Robert Schuman, Jean Monnet et ses idées visionnaires qui ont donné naissance à un parlement et lui ont valu la Médaille présidentielle de la liberté qui lui a été remise par le président Lyndon Johnson, nous voici aujourd'hui rassemblés en cette chambre. Vous voici rassemblés.

Ce qui a commencé par un simple pacte entre une demi-douzaine d'États pour créer un marché commun du charbon et de l'acier, a grandi pour devenir une grande puissance économique et politique. Une communauté vouée à la liberté de pensée, à la libre circulation et à la libre entreprise. Une Europe qu'un

historien a décrite comme «moins un lieu géographique qu'une idée». Je suis ici pour réaffirmer que le président Obama et moi croyons en cette idée, en ce monde et en cette Europe meilleurs qu'elle a déjà contribué à engendrer. Une Europe où tous les États membres y gagnent en négociant des accords commerciaux et en luttant d'une seule voix unifiée contre la dégradation de l'environnement; une Europe qui soutient les valeurs culturelles et politiques que mon pays partage avec chacun d'entre vous. Une Europe qui est une, libre et en paix.

#### (Applaudissements)

Ainsi que l'a déclaré le président Obama il y a un peu plus d'un an, à Prague, une Europe forte constitue un partenaire fort pour les États-Unis, et nous avons besoin de partenaires forts. C'est pourquoi nous ferons tout notre possible pour seconder cette grande entreprise qui est la vôtre. Car les 65 dernières années ont montré que lorsque les Américains et les Européens consacrent leur énergie à une cause commune, il n'y a pratiquement rien qu'ils ne puissent accomplir. Ensemble, grâce au Plan Marshall, nous avons reconstruit l'Europe et réalisé peut-être le plus grand investissement de l'histoire de l'humanité. Ensemble, nous avons construit l'alliance sécuritaire la plus durable au monde, l'OTAN, et une force militaire et politique qui a lié l'Amérique et l'Europe et les a rapprochées toujours davantage au cours des décennies. Ensemble, nous avons établi la relation commerciale la plus importante de l'histoire du monde; elle représente environ 40 % du commerce mondial et contribue à l'avènement d'une ère de prospérité et d'innovation technologique sans précédent. Et ensemble, nous avons apporté des secours humanitaires et de l'espoir à des populations sinistrées dans plus d'endroits que je ne saurais mentionner, des Balkans occidentaux au Congo et à notre travail actuel en Haïti.

Aux sceptiques qui, en dépit de toutes ces réalisations, continuent de s'interroger sur l'état des relations transatlantiques ou sur l'attitude de mon pays envers une Europe unie, ma réponse est la suivante: même si les États-Unis et les pays que vous tous représentez n'étaient pas unis par des valeurs et un héritage communs à des millions de nos citoyens, dont moi-même, nos intérêts mondiaux suffiraient à eux seuls à nous lier ensemble inexorablement.

Les relations entre mon pays et l'Europe sont plus fortes et importantes qu'elles ne l'ont jamais été. Ce nouveau siècle a vu surgir de nouveaux défis non moins dangereux que ceux qui les ont précédés au XX<sup>e</sup> siècle. Ensemble, nous les affrontons, l'un après l'autre. Ils sont ardus. Il y aura des désaccords mais nous nous y attaquons ensemble. Les changements climatiques constituent l'une des menaces les plus graves auxquelles notre planète est confrontée. Les États-Unis et l'Europe œuvrent pour garantir que tous les pays, notamment les principales économies, contribuent à une solution mondiale. Nous en avons tous cherché et avons fait un grand pas en avant à Copenhague. Nous devons maintenant concrétiser les décisions sur les émissions, le financement et la transparence énoncées dans cet accord. Et nous devons aider les pays les plus vulnérables, du nord de l'Arctique aux îles du Pacifique, où se manifestent les signes avant-coureurs de cette crise imminente.

À travers le paysage troublé de l'Afghanistan et du Pakistan, nous cherchons, ensemble, à déstabiliser, démanteler et vaincre Al-Qaïda et les combattants talibans, et à entraîner une armée et une force de police afghanes, afin que leur gouvernement puisse un jour protéger son peuple et ne pas constituer une menace pour les pays limitrophes. Pour renforcer les capacités de gouvernance de l'Afghanistan les États-Unis, l'Union européenne et ses pays membres ont déployé d'importantes ressources financières de même que des ressources civiles. Certes, la poursuite de ces importantes missions n'a pas toujours été populaire mais vous savez tous, comme moi, que la situation les exige. En tant que dirigeants, nous avons l'obligation d'expliquer à nos citoyens qu'elles sont nécessaires à notre sécurité mutuelle. Croyez-moi, en tant qu'homme politique en fonction depuis 38 ans, je comprends que ce ne soit pas facile. Je peux vous assurer que ces missions ne sont pas plus populaires dans mon pays qu'elles ne le sont dans l'un quelconque des vôtres.

C'est aussi pourquoi les États-Unis et l'Europe collaborent étroitement pour empêcher l'Iran de se doter d'armes nucléaires, une éventualité qui mettrait en danger les citoyens et menacerait les pays voisins, dont certains sont nos plus proches alliés. Ensemble, nous avons pris une voie d'engagement sans précédent par rapport aux dirigeants iraniens et, Mesdames et Messieurs,

#### (Applaudissements)

malgré ce que certains sceptiques ont cru, le président était sincère quand il a dit que nous allions tendre la main à toute partie qui serait disposée à desserrer le poing. Et dès l'investiture de ce gouvernement, le président Obama a déclaré que nous étions prêts à fonder notre comportement envers l'Iran sur l'intérêt mutuel et sur le respect mutuel. De concert avec nos alliés, nous avons clairement indiqué aux dirigeants iraniens qu'ils pourraient commencer à rebâtir la confiance de la communauté internationale, notamment

en accordant l'accès à leurs installations d'enrichissement de l'uranium qu'ils n'avaient pas déclarées dans le passé, et en échangeant l'uranium faiblement enrichi contre du combustible permettant de faire fonctionner un réacteur de recherche. Mais comme le monde en a été témoin jusqu'à présent, les dirigeants iraniens ont rejeté nos efforts de bonne foi et continuent de mener des actions qui menacent la stabilité régionale. Permettez-moi de parler sans ambages: le programme nucléaire iranien constitue une infraction à ses obligations énoncées dans le traité de non-prolifération nucléaire et risque de déclencher une course atomique au Moyen-Orient. Ne serait-il pas ironique, maintenant que le Rideau de fer est tombé et que les menaces mutuelles de destruction nucléaire ont diminué entre les superpuissances, qu'une nouvelle course aux armements se déclenche dans certaines des régions les plus instables du monde? Ce serait, je pense, une ironie dont nos enfants, nos petits-enfants et nos arrière-petits-enfants ne nous pardonneraient pas de l'avoir tolérée.

En outre, les responsables iraniens appuient des organisations terroristes et ce soutien se poursuit sans relâche, et ils continuent de persécuter sans scrupules ceux de leurs citoyens qui descendent dans la rue pour demander justice, trahissant le devoir de tout gouvernement à l'égard de ses citoyens. Téhéran doit faire un choix radical: obéir aux règles internationales et se joindre de nouveau à la communauté des pays responsables, ce que nous espérons, ou bien subir de nouvelles conséquences et un isolement accru.

Confrontés à la menace que pose l'Iran, nous sommes résolus à assurer la sécurité de nos alliés. C'est pourquoi nous avons déployé un programme échelonné et adaptatif de défense antimissile pour dissuader des attaques de missiles et défendre ce continent.

#### (Applaudissements)

Mesdames et Messieurs, nous œuvrons de concert aussi dans le cadre de l'OTAN pour nous préparer à toute une gamme de menaces futures à la sécurité, dont la sécurité énergétique et la cybersécurité. Et nous continuons à soutenir une collaboration étroite au niveau de la sécurité entre l'OTAN et les États-Unis.

L'an dernier, les États-Unis et l'Europe ont agi rapidement et de manière décisive quand le monde s'est trouvé en proie à la crise financière la plus grave depuis la grande dépression. Ce faisant, nous avons réussi tous ensemble à faire mentir les prédictions de certains, à savoir l'effondrement total de l'économie mondiale. Et aujourd'hui, le président Obama et moi-même suivons de près la crise économique et financière en Grèce et les efforts de l'Union européenne pour la régler. Nous apprécions les mesures de soutien que l'Europe envisage en coordination avec le Fonds monétaire international, et nous appuierons vos efforts, directement et par le biais du FMI, de sauvetage de la Grèce.

Ces exemples et de nombreux autres que j'aurais pu mentionner montrent pourquoi l'Europe continue à être non seulement le plus grand partenaire commercial des États-Unis mais aussi notre allié le plus important.

Mesdames et Messieurs, nos prédécesseurs se sont réunis il y a plus de six décennies, cette semaine, pour commencer à bâtir des institutions destinées à assurer que les chapitres les plus sombres du XX<sup>e</sup> siècle ne se répètent plus pendant le reste de ce siècle ni au XXI<sup>e</sup> siècle. Ces institutions, cette institution, sont une grande réussite mais nous devons maintenant porter notre attention sur les défis de ce nouveau siècle que j'ai mentionnés au début.

Le monde a changé, radicalement changé. Une beauté terrible est née. La menace la plus dangereuse à laquelle nous sommes confrontés aujourd'hui est celle que constituent pour nos concitoyens les acteurs non étatiques et les extrémistes violents, surtout, à Dieu ne plaise, s'ils venaient à mettre la main sur des armes de destruction massive. Ce fléau ne respecte aucune frontière, absolument aucune. Aucune nation, aussi forte ou aussi riche, aussi organisée ou aussi capable soit-elle, ne peut seule faire face à cette menace qui ne peut être contenue que si nous faisons cause commune. Et c'est précisément cela que nous devons faire.

Les nouveaux pouvoirs que vous a conférés le traité de Lisbonne vous donnent un rôle plus grand dans ce combat et vous imposent le très grand impératif d'une gouvernance responsable. Le gouvernement américain et ce Parlement s'efforcent, non sans mal, de trouver la meilleure manière de protéger les citoyens sans abandonner les droits fondamentaux sur lesquels sont bâties nos sociétés. Je suis certain que nous devons et pouvons à la fois protéger nos concitoyens et préserver nos libertés.

Depuis notre prise de fonctions l'an dernier, le président Obama et moi-même avons été guidés par notre Constitution et son impératif de former une union plus parfaite. À cette fin, un de nos premiers actes officiels a été de mettre fin à des pratiques d'interrogatoire qui donnaient peu de résultats et qu'en toute conscience nous ne pouvions pas continuer.

## (Applaudissements)

Nous avons ordonné la fermeture du centre de détention de Guantanamo, qui était devenu un symbole d'injustice et un cri de ralliement pour les terroristes.

#### (Applaudissements)

Et nous apprécions le soutien, aussi difficile qu'il vous ait été de décider, que beaucoup d'entre vous nous avez accordé dans ce domaine.

Nous avons fait cela parce que, comme vous, le président Obama et moi rejetons le faux choix entre la sécurité et nos idéaux. Nous sommes persuadés que la poursuite de nos idéaux nous rend plus forts et que leur abandon compromet nos efforts de lutte contre les extrémistes violents. Car quel est leur objectif? Leur objectif est de changer ce à quoi nous tenons, de changer la manière dont nous nous comportons. Huit jours après les attaques du 11 septembre 2001, j'ai déclaré à un groupe de plusieurs milliers d'étudiants de mon pays qu'ils ne pouvaient pas permettre que cette tragédie change notre manière de vivre parce que c'était exactement ce que les terroristes voulaient. Je leur ai aussi dit que dans ce nouveau combat, les États-Unis ne pouvaient pas agir seuls.

Ces déclarations concordaient avec le climat de l'époque, mais je pense qu'elle se sont avérées justes et qu'elles ne sont pas moins valables aujourd'hui qu'hier. Je n'ai pas besoin de vous rappeler la grande tradition européenne de protection des citoyens contre l'intrusion des gouvernements dans leur vie privée; elle est fondée sur le respect de la dignité inhérente à tous. Nous appelons cela les droits inaliénables. Nous les avons inscrits dans notre Constitution. La détermination des États-Unis de protéger la vie privée est profonde, aussi profonde que la vôtre. Le quatrième amendement de la Constitution protège les droits des individus contre les saisies et les perquisitions non motivées par l'État, ce que l'un de nos juristes les plus connus a nommé «le droit d'être laissé tranquille». La Cour suprême des États-Unis a clairement indiqué que le droit à la vie privée est un droit fondamental, protégé par la Constitution. Et, comme l'Union européenne, elle a qualifié ce droit de question de dignité personnelle.

Quant à moi, pendant 36 ans de ma carrière, j'ai défendu le droit à la vie privée. Au Sénat américain, des organisations évaluent chaque année les personnalités les plus engagées vis-à-vis des libertés civiles, et chaque année, moi-même et, plus tard, le président Obama, nous trouvons parmi les quatre personnalités choisies. Si je vous dis cela, ce n'est pas par vanité, mais pour souligner l'engagement de notre gouvernement en faveur de la sauvegarde des droits individuels. Changer aujourd'hui reviendrait à nier tout ce que j'ai dit et fait pour mon pays au cours des 37 dernières années. Lorsque j'ai présidé la commission judiciaire du Sénat qui est chargée de confirmer les candidats désignés par le président pour servir comme juges, j'ai été régulièrement cité au nombre des avocats défenseurs les plus fervents des libertés civiles, et je me suis toujours attaché à déterminer quelle serait la position des juges potentiels sur le respect de la vie privée avant de décider ou non de leur nomination.

Mais le président Obama et moi-même sommes aussi persuadés que le devoir le plus fondamental, le plus prioritaire et le plus solennel d'un gouvernement est de protéger ses citoyens, les citoyens qu'il sert, ainsi que les droits dont ils jouissent. Le président Obama a déclaré que la sécurité du pays est la première chose à laquelle il pense en se réveillant et la dernière dont il se préoccupe avant d'aller se coucher le soir. Je pense que c'est ainsi que tous les dirigeants envisagent leur rôle. Mais tout autant que le droit à la vie privée, le droit à la sécurité physique est un droit inaliénable. Un gouvernement qui abdique son devoir de garantir la sécurité de ses citoyens viole leurs droits tout autant qu'un gouvernement qui fait taire les dissidents et emprisonne sans procès les accusés.

Alors, Mesdames et Messieurs, alors même que nous siégeons ici aujourd'hui, nos ennemis emploient tous les moyens dont ils disposent pour lancer de nouvelles attaques dévastatrices, comme celles qu'ils ont lancées contre New York, Londres, Madrid et de nombreux autres endroits du monde. Pour les arrêter, nous devons mobiliser tous les moyens légitimes à notre disposition - forces du maintien de l'ordre, technologies de renseignement militaire - compatibles avec nos principes, nos lois et nos valeurs. Nous nous battons sur de nombreux fronts, des champs de bataille à l'étranger où servent les hommes et les femmes de nos forces armées aux laboratoires et bureaux où des professionnels du maintien de l'ordre patients et infatigables mènent des enquêtes sur des réseaux financiers suspects et complexes.

Cette semaine encore, nos agences des douanes et de la protection frontalière - utilisant des informations sur les passagers - ont appréhendé un suspect dans la cadre de la tentative d'attentat à la bombe de Times Square à New York alors qu'il essayait de fuir le pays. Il est indispensable que nous préservions tous les moyens

légaux dont nous disposons pour arrêter de telles attaques. C'est pourquoi nous pensons que le Programme de surveillance du financement du terrorisme est indispensable à notre sécurité ainsi qu'à la vôtre - aussi présomptueux que cela puisse paraître, venant de moi. Ce programme a permis de trouver des pistes dans des enquêtes antiterroristes des deux côtés de l'Atlantique, de déjouer des complots et de sauver des vies. Il incorpore des mécanismes de redondance qui garantissent que les informations personnelles sont protégées et ne sont utilisées qu'à des fins de contreterrorisme. Mais je ne peux vous en vouloir si vous vous en méfiez. Nous comprenons vos inquiétudes. De ce fait, nous œuvrons ensemble à les éliminer et je suis absolument certain que nous réussirons à la fois à utiliser cet outil et à préserver le droit à la vie privée. Il est important que nous le fassions mais il est important que nous le fassions aussi vite que possible.

En tant qu'ancien sénateur, je sais aussi qu'il est dur de faire certains choix difficiles que dictent les problèmes mondiaux tout en respectant les valeurs nationales. Et je soupçonne que vous tous ici présents savez de quoi je parle, chaque fois que vous devez voter dans l'enceinte de ce Parlement. Plus nous tarderons à nous mettre d'accord sur le Programme de surveillance du financement du terrorisme et plus nous risquerons d'être victimes d'une attaque que nous aurions pu empêcher. En tant que dirigeants, nous avons tous la même responsabilité: celle de faire tout ce que nous pouvons, dans les limites de la légalité, pour protéger les 800 millions de personnes que nous servons collectivement. Nous avons déjà été en désaccord et nous le serons encore mais je suis certain que les États-Unis et l'Europe peuvent relever les défis du XXI<sup>e</sup> siècle comme nous avons relevé ceux du XX<sup>e</sup> siècle si nous entretenons le dialogue, si nous nous écoutons les uns les autres, et si nous sommes honnêtes les uns envers les autres.

#### (Applaudissements)

Mesdames et Messieurs, Winston Churchill nous a enseigné que «du courage, il en faut pour oser se lever et parler. Mais il en faut aussi pour oser rester assis et écouter». Et, si je n'ai fait que parler cet après-midi, sachez que moi-même, mais aussi mon gouvernement et mon président sommes à l'écoute, à l'écoute de nos alliés. Mesdames et Messieurs, ce n'est pas un hasard si l'Europe a été le but de mon premier déplacement à l'étranger en tant que vice-président, comme elle a été la première destination du président. Ce n'est pas par hasard que nous sommes revenus plusieurs fois depuis. Les États-Unis ont besoin de l'Europe et, avec tout le respect que je vous dois, je vous dis: l'Europe a besoin des États-Unis. Nous avons besoin l'un de l'autre plus que jamais.

## (Applaudissements)

Alors, je vois dans l'anniversaire de cette semaine une occasion de réaffirmer les liens que nos concitoyens ont forgés il y a longtemps dans les flammes de l'adversité. Maintenant comme alors, à la poursuite de nos idéaux et à la recherche de partenaires, les Européens et les Américains se tournent les uns vers les autres avant de porter le regard ailleurs. Maintenant comme alors, nous sommes fiers et reconnaissants d'être à vos côtés dans les luttes à venir. Et je déclare encore sans équivoque que le président Obama et Joe Biden soutiennent avec force une Europe unie, libre, et ouverte. Nous sommes partisans de tout ce que vous représentez. Nous vous souhaitons bonne route, que Dieu vous bénisse et que Dieu protège nos troupes partout dans le monde. Je vous remercie.

## (Applaudissements)

**Le Président.** – Monsieur le Vice-président, je vous remercie. Quelle belle base pour une coopération future et nos futures discussions. Comme vous l'avez dit, s'écouter et dialoguer. Cela est très important.

Je voudrais vous remercier d'avoir répété les mots les plus importants de la semaine dernière: l'Europe a besoin des États-Unis. Nous nous souvenons du XX<sup>e</sup> siècle: la Première Guerre mondiale, la Deuxième Guerre mondiale, le Rideau de fer. Nous nous battions côte à côte, remportant des victoires ensemble, en tant que démocraties. Comme vous l'avez ajouté aujourd'hui, les États-Unis ont besoin de l'Europe. Nous nous en souviendrons. Il s'agit d'un bon début à notre partenariat et à notre coopération.

Monsieur le Vice-président, je vous remercie une fois encore.

(Applaudissements)

## PRÉSIDENCE DE M. LIBOR ROUČEK

Vice-président

# 12. Explications de vote (suite)

**Le Président.** – Il nous reste encore trois explications de vote.

Rapport: Andrea Cozzolino (A7-0100/2010)

Laima Liucija Andrikienė (PPE). – (EN) Monsieur le Président, j'apprécie le fait que le montant total des irrégularités dans l'utilisation des fonds européens diminue. Le fait que le montant des irrégularités dans le secteur agricole ait diminué de façon si spectaculaire, de 34 %, est particulièrement encourageant. Un rôle fort et compétitif pour l'OLAF fait partie des facteurs qui ont contribué à améliorer la situation. Je salue la proposition ancrée dans notre résolution de renforcer la coopération entre les États membres de l'UE en matière de fiscalité.

Cependant, je souhaite faire part de ma profonde inquiétude quant au fait que les activités frauduleuses ont augmenté dans les nouveaux États membres, et particulièrement en Roumanie et en Bulgarie. Dans l'UE-10, elles ont progressé de 8 % tandis que la dette pour l'UE-2 a augmenté de 152 %. Je souhaite exprimer mon fort soutien aux appels lancés à la Roumanie et à la Bulgarie de renforcer leur capacité administrative concernant la gestion des Fonds de l'UE et d'améliorer la surveillance et la transparence des procédures en matière de marchés publics à tous les niveaux.

#### Rapport: Tamás Deutsch (A7-0062/2010)

**Laima Liucija Andrikienė (PPE).** – (*EN*) Monsieur le Président, tout d'abord, permettez-moi de remercier M. Deutsch pour son excellent rapport. L'importante discussion d'aujourd'hui et notre résolution, que j'ai appuyée, constituent un excellent point de départ pour les futures activités de la Banque européenne d'investissement, en particulier compte tenu de la Stratégie EU 2020.

En outre, je voudrais à nouveau demander aux gouvernements européens de donner à la BEI une capacité de prêt plus significative à nos voisins, en particulier ceux de l'est, qui ont grandement besoin de prêts et d'investissements, et qui souffrent également des effets de la crise. La compatibilité entre les objectifs politiques de la Politique européenne de voisinage et les orientations en matière de prêt de la BEI devrait être assurée à l'avenir encore plus qu'avant.

#### Proposition de résolution: Les massacres à Jos, Nigeria (RC-B7-0247/2010)

**Laima Liucija Andrikienė (PPE).** – (EN) Monsieur le Président, en janvier et en mars, nous avons été témoins de massacres au Nigeria, qui ont provoqué la mort de plusieurs centaines de personnes, dont des femmes et des enfants. Ce qu'il faut au Nigeria c'est tout d'abord un processus de réconciliation et la coexistence pacifique entre les musulmans vivant au nord et les chrétiens vivant au sud.

Deuxièmement, compte tenu du fait que, alors que le Nigeria est l'un des plus grands producteurs mondiaux de pétrole, la majorité de ses habitants vivent encore dans lapauvreté. Ils ne profitent pas du développement général du pays, et la corruption, qui est généralisée, doit donc être affrontée et combattue efficacement et sérieusement.

Troisièmement, l'aide de l'Union européenne au Nigeria devrait porter sur les problèmes les plus importants, les questions les plus sensibles, en vue de réaliser au moins quelques progrès visibles dans ce pays.

**Bastiaan Belder (EFD).** – (*NL*) Monsieur le Président, les dernières nouvelles que j'ai reçues cette semaine sur les chrétiens de Jos sont extrêmement préoccupantes. Ces récentes semaines, également, nos coreligionnaires, c'est-à-dire des chrétiens, ont été retrouvés assassinés à divers endroits de cette ville nigériane. Ainsi, samedi 24 avril, les membres d'une bande de jeunes musulmans ont tué à coups de couteau deux journalistes travaillant pour un mensuel chrétien. Les auteurs ont utilisé les portables de leurs victimes pour appeler les amis et parents de ces dernières, qui ne se doutaient de rien, et leur dire «Nous les avons tous tués, venez voir»

Monsieur le Président, cela est typique d'une atmosphère de violence en toute impunité au Nigeria dont les chrétiens sont les principales victimes, et qui a entraîné des centaines de morts dans et autour de Jos depuis le début de cette année. De manière significative, un observateur a parlé de persécution religieuse systématique.

D'où son appel à la communauté internationale - et par conséquent également aux institutions européennes - à reconnaître l'extrémisme islamiste comme une explication clé à cette situation explosive au Nigeria, particulièrement dans le cas de Jos, qui se trouve à la frontière entre le nord musulman et le sud chrétien.

Malheureusement - et tel est également ma critique aujourd'hui - c'est ce que ne fait pas explicitement la proposition de résolution commune (voir paragraphe 5). La proposition de résolution n'adopte pas une attitude ferme sur l'extrémisme islamiste qui prévaut au Nigeria; pire, elle s'oppose - je cite - aux «explications vagues et simplistes fondées sur la seule religion». Moi aussi je m'oppose aux explications monocausales mais cette simplification poussée à l'extrême de la part de l'UE, de cette Assemblée, n'aide pas le moins du monde les chrétiens nigérians, partagés entre l'espoir et la crainte ces jours-ci. Telle est ma critique et c'est pourquoi je me suis abstenu.

**Seán Kelly (PPE).** – (*EN*) Monsieur le Président, je pense qu'il est épouvantable qu'un pays disposant de réserves de pétrole telles qu'en a le Nigeria soit impliqué dans de tels massacres mais, en même temps, emboîtant le pas au vice-président des États-Unis, la solution doit être trouvée dans le dialogue, le dialogue, le dialogue, associé à l'éducation, l'éducation, dieducation, afin de pouvoir ramener la paix dans ce pays.

J'ai apprécié que Joe Biden ait fait référence au vers du poète irlandais William Butler Yeats: «une terrible beauté est née». Nous espérons que cette terrible beauté pourra se transformer en une merveilleuse beauté au Nigeria, où règneront la paix et la prospérité. L'Union européenne a un rôle important à jouer en cela et, effectivement, dans la discussion d'aujourd'hui - et dans le vote, nous avons posé un jalon. J'apprécie beaucoup.

**Le Président.** – Le procès-verbal de cette séance sera soumis à l'approbation du Parlement au début de la prochaine période de session. S'il n'y a pas d'objections, les résolutions adoptées lors de la séance d'aujourd'hui seront transmises immédiatement aux destinataires et aux organes qui y sont mentionnés.

## Explications de vote écrites

Rapport: Íñigo Méndez de Vigo (A7-0116-2010)

**Sophie Auconie (PPE),** par écrit. – J'ai voté en faveur de cette recommandation car elle met en valeur le caractère novateur, constructif et démocratique de la convocation de Conventions pour la révision des traités (exemple de l'élaboration de la Charte des droits fondamentaux de l'UE en 1999-2000 et du traité constitutionnel européen en 2002-2003), tout en reconnaissant le caractère tout à fait particulier de la révision des traités actuellement rendue nécessaire par la mise en place de mesures transitoires liées à l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne.

En résumé, le système des Conventions doit être utilisé dès lors qu'il s'agit de révisions des traités allant au delà de simples ajustements techniques et provisoires. Ainsi, à l'instar du rapporteur Íñigo Méndez de Vigo, je pense qu'il est bon que le Parlement européen «donne son approbation au Conseil européen pour modifier le protocole n° 36 dans le cadre d'une Conférence intergouvernementale, sans convoquer de Convention».

Liam Aylward et Pat the Cope Gallagher (ALDE), par écrit. – (GA) Les députés européens, Pat the Cope Gallagher et Liam Aylward, ont attiré l'attention sur le fait que seules l'Irlande et Malte utilisent le système de représentation proportionnelle pour élire des membres du Parlement européen. L'Irlande du Nord utilise également le système de représentation proportionnelle dans le cadre des élections européennes. Nous sommes totalement opposés à la mise en œuvre de systèmes électoraux uniformes ou identiques pour l'élection des membres du Parlement européen. Depuis la fondation de l'État irlandais, il a été démontré que le système de représentation proportionnelle est un système équitable et égal.

**David Casa (PPE),** *par écrit.* – (EN) Ce vote concernait la possibilité de convoquer une Convention pour la révision des traités pour ce qui est des mesures transitoires concernant la composition du Parlement européen. Quand on considère divers facteurs tels que la Convention qui s'est tenue entre le 22 février 2002 et le 18 juillet 2003, et celle qui a élaboré la charte des droits fondamentaux de l'Union européenne, je suis d'accord avec l'avis du rapporteur de soutenir la proposition du Conseil de modifier le protocole n° 36 via la tenue d'une Conférence intergouvernementale plutôt que de convoquer une Convention.

**Carlos Coelho (PPE),** par écrit. – (PT) L'entrée en vigueur du traité de Lisbonne a modifié la composition du Parlement européen, qui passera de 736 membres à 751. Il y aura 18 nouveaux députés de 12 États membres. Vu que le traité de Lisbonne plafonne le nombre de députés européens de chaque État membre, l'Allemagne a trois sièges en moins. Comme il n'est pas possible d'interrompre le mandat d'un député en cours de

législature, cela signifie que le Parlement comptera provisoirement 754 membres, ce qui rend nécessaire de changer le Traité pour pouvoir relever temporairement la limite des 751 membres. Je pense qu'il aurait été préférable d'appliquer cette nouvelle composition lors des élections de 2014 et non sous la législature parlementaire actuelle, mais je reconnais qu'il y a un large consensus sur la mise en œuvre immédiate de ces changements. Pour cette raison, je suis d'accord avec le fait que la Conférence intergouvernementale, qui sera convoquée uniquement pour adopter les dispositions transitoires par rapport au reste de cette législature parlementaire, ne devrait pas être précédée d'une Convention; cela ne doit pas, cependant, constituer un précédent pour l'avenir.

**Diogo Feio (PPE)**, par écrit. – (PT) Le péché du système de Conventions de l'Europe, qui rappelle les expériences françaises et américaines, a été de présumer avoir une légitimité qu'elle n'avait en fait pas à cette époque. C'est pourquoi je pense que la Convention qui a adopté le projet de Traité établissant une Constitution pour l'Europe a fini par extrapoler les pouvoirs qui lui avaient été conférés. J'aurais de tout coeur souhaité que les résultats soient autres, mais à ce moment les circonstances ne l'ont pas permis. Je pense dès lors que le retour à la formule des conférences intergouvernementales est le moyen le plus réaliste de garantir le dialogue entre les gouvernements des États membres, et elle devrait se concentrer sur les problèmes spécifiques qu'elle est appelée à résoudre, tels que ceux sur lesquels nous avons voté.

José Manuel Fernandes (PPE), par écrit. – (PT) J'ai voté pour la décision de ne pas convoquer de Convention pour la révision des Traités pour ce qui est des mesures transitoires concernant la composition du Parlement européen. J'ai voté de la sorte parce qu'il me semble inutile de convoquer une Convention pour approuver une modification des dispositions du traité sur l'Union européenne. Je suis d'accord avec le fait que le Conseil devrait modifier le protocole n° 36 dans le cadre d'une Conférence intergouvernementale, sans convoquer de Convention.

Jarosław Kalinowski (PPE), par écrit. – (PL) Je suis tout à fait d'accord avec l'auteur du rapport, et je voudrais rappeler à nouveau que dans la majorité décidée des États membres de nouveaux députés du Parlement ont déjà été nommés, conformément aux réglementations actuelles. Nous attendons, dès lors, l'introduction de la proposition du Conseil de modifier le protocole n° 36, ce qui permettra aux membres supplémentaires de venir au Parlement en tant qu'observateurs immédiatement après l'approbation de la modification du protocole; et avec son entrée en vigueur, nos nouveaux collègues pourront commencer à travailler en tant que députés à part entière du Parlement européen.

**Franz Obermayr (NI),** par écrit. – (DE) Le rapporteur est opposé à une Convention, car les modifications du Traité ne sont que des mesures transitoires. Je ne vois pas la situation de la même façon car cela concerne aussi des problèmes de démocratie. La France applique un système électoral différent et n'a par conséquent pas la possibilité de «faire monter» démocratiquement et directement des membres élus d'une liste. C'est la raison pour laquelle j'ai voté contre ce rapport.

**Siiri Oviir (ALDE),** par écrit. – (*ET*) Si nous regardons de près et d'un point de vue juridique nous verrons que la décision que nous prenons modifiera le traité de Lisbonne, qui envisage de convoquer une Convention. Cependant, comme l'action est limitée en portée, et restreinte à la modification transitoire, je me suis basé sur le principe de proportionnalité et ai soutenu la solution transitoire proposée par 479 collègues: soit donner le droit de décision à une Conférence intergouvernementale plutôt que convoquer une Convention.

**Raül Romeva i Rueda (Verts/ALE),** *par écrit.* – (EN) J'ai voté contre ce rapport car je suis opposé au fait de ne pas convoquer de Convention pour la révision des Traités.

Rafał Trzaskowski (PPE), par écrit. – (PL) La décision de ne pas convoquer de Convention a été l'une des décisions les plus difficiles liées à l'introduction des 18 nouveaux députés au Parlement. Nous avons pris cette décision précisément par respect pour cet instrument, dont l'objectif est d'accroître la légitimité des décisions concernant le droit européen fondamental. Ceci ne constitue pas un précédent pour l'avenir. Toutes les matières importantes concernant des changements aux Traités, telles que la procédure électorale, exigeront toujours la convocation d'une Convention. Je voudrais remercier le rapporteur, M. Méndez de Vigo, et les coordinateurs d'avoir pris cette décision car elle n'était pas facile. Nous avons un problème avec la nomination des 18 nouveaux députés car certains États membres n'ont pas appliqué la procédure adéquate. Cependant, nous avons décidé que le principe le plus important est la représentativité. Cette Assemblée doit avoir, par-dessus tout et au plus vite, une représentation équilibrée. C'est pourquoi nous appelons les États membres à achever ce processus dans les plus brefs délais, en supposant en même temps que tous les membres seront élus de manière directe.

# Rapport: Íñigo Méndez de Vigo (A7-0115-2010)

**Sophie Auconie (PPE),** par écrit. – J'ai voté en faveur de l'excellent rapport de mon collègue Íñigo Méndez de Vigo. Une mesure transitoire doit en effet être trouvée pour concilier le respect du traité de Lisbonne et de l'article 5 de l'acte de 1976 portant élection des membres du Parlement européen au suffrage universel direct. Il est donc nécessaire de porter à 754 le nombre de députés européens pour le reste de la législature 2009-2014.

Par ailleurs, je me réjouis de la formulation du point 6 de ce rapport qui plaide en faveur d'un système uniforme d'élection des députés européens: «fait savoir au Conseil européen qu'il entend élaborer sous peu des projets visant à établir les dispositions nécessaires pour permettre l'élection de ses membres au suffrage universel direct selon une procédure uniforme dans tous les États membres et conformément à des principes communs à tous les États membres, et que le Parlement procédera à cette réforme électorale conformément à l'article 48, paragraphe 2, du traité UE et à l'article 223 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne; souligne par ailleurs qu'une Convention consacrée à la réforme du Parlement européen sera convoquée pour préparer la révision des traités;»

**Jean-Luc Bennahmias (ALDE),** *par écrit.* – Le Parlement européen a donné son accord pour que 18 députés rejoignent l'hémicycle en cours de législature. Cet accord permet au Parlement, élu en juin 2009 sous la procédure du traité de Nice, de rentrer en conformité avec le traité de Lisbonne entré en vigueur le 1<sup>er</sup> décembre.

J'ai voté contre, et cela pour un motif qui me semble d'une importance cruciale: lors des élections européennes de juin 2009, la plupart des États membres ont considéré qu'une ratification prochaine du traité de Lisbonne était très probable. Ils ont donc adapté l'organisation des élections en conséquence. Ce n'est pas le cas de la France, qui n'a prévu aucun dispositif pour passer sans problème de 72 à 74 députés.

La solution finalement trouvée - la désignation de deux députés de l'Assemblée nationale - est intolérable. Depuis 1979, les députés européens sont élus au suffrage universel direct par les citoyens européens, et non désignés par les assemblées nationales. C'est grâce au suffrage universel direct que nous sommes légitimés à parler au nom de tous les européens. Le fait pour le Parlement d'avoir accepté le compromis français crée un inquiétant précédent dans le non-respect des traités.

**Philip Bradbourn (ECR),** *par écrit.* – (*EN*) Nous sommes favorables aux mesures visant à permettre aux 18 députés supplémentaires de siéger au Parlement européen. Cependant, ils ne devraient pas bénéficier du statut d'observateur avant que les mesures transitoires n'entrent en vigueur et qu'ils puissent siéger en tant que députés à part entière du Parlement. En tant qu'observateurs, les nouveaux députés auraient droit à leurs salaires et dépenses avant d'avoir le droit de voter. Cela ne convient pas et c'est pourquoi notre délégation a voté contre ce rapport.

**Françoise Castex (S&D),** par écrit. – Je tiens à exprimer ma plus vive critique envers le choix de la France dans la désignation des deux députés supplémentaires appelés à siéger au Parlement européen, en vertu de l'entrée en vigueur du Traité de Lisbonne.

À la différence des 11 autres pays européens concernés par cette réforme, qui avaient anticipé le scrutin et qui se sont naturellement appuyés sur les résultats des élections européennes de juin 2009, le gouvernement français a quant à lui décidé de procéder à la simple désignation de députés nationaux: c'est une honte pour la démocratie!

Nous, socialistes français avons par ailleurs considéré que les 16 autres élus européens ne devaient pas faire les frais de ce manque total d'impréparation français et nous sommes donc prononcés au final en faveur du lancement d'une CIG (conférence intergouvernementale) qui permettra à ces élus - d'abord en tant qu'observateurs - de venir jouer leur rôle de représentants des citoyens européens qui les ont élus dans cet unique but.

Carlos Coelho (PPE), par écrit. – (PT) Les dernières élections européennes (2009) ont eu lieu avant l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne, la composition du Parlement était donc la même que celle établie par le traité de Nice (736 membres). Le Conseil européen a marqué son accord sur le projet de composition proposé par le Parlement en 2007, portant le nombre de députés de 750 à 751. J'ai estimé qu'il était préférable que la nouvelle composition du Parlement européen soit appliquée seulement lors des prochaines élections européennes en 2014. Néanmoins, il y a un large consensus pour que ce soit fait maintenant. C'est pourquoi il faudra réglementer la façon dont les 18 nouveaux députés (partagés entre 12 États membres) seront élus.

Le nouveau Traité plafonne le nombre de députés issus de chaque État membre, ce qui signifie que l'Allemagne perdra trois sièges. Comme il n'est pas possible d'interrompre le mandat d'un député en cours de législature, cela signifie que le Parlement comptera provisoirement 754 membres. Je suis d'accord avec le rapporteur, M. Mendez de Vigo, quand il recommande que les nouveaux députés commencent à siéger le même jour afin d'éviter les distorsions régionales au niveau de la représentation au Parlement. Je n'approuve pas la possibilité que les nouveaux députés soient nommés par leurs autorités nationales. Je crois que les députés n'acquièrent de légitimité que par le biais d'élections.

Marielle De Sarnez (ALDE), par écrit. – Le traité de Lisbonne augmente le nombre d'eurodéputés, passant de 736 à 751. Mais, les élections de 2009 ayant eu lieu avant l'entrée en vigueur du Traité de Lisbonne, seuls 736 parlementaires ont été élus. Notre Parlement a donc dû adopter de nouvelles dispositions concernant sa composition pour le reste de la législature. La délégation MoDem n'a pas soutenu ce texte pour deux raisons. Elle ne peut accepter la proposition du Conseil de convoquer une CIG sans passer par une Convention composée de représentants des parlements nationaux, des chefs d'Etats, du Parlement et de la Commission. Cette procédure accélérée ne «viole» pas seulement l'esprit des traités, elle en «viole» la lettre. Elle crée également un précédent fâcheux. La nomination de deux députés nationaux français au sein des 18 eurodéputés supplémentaires constitue une grave atteinte au droit primaire qui stipule que les eurodéputés doivent être élus au suffrage universel direct et non nommés par leurs Parlements nationaux. Cet épisode aura eu pour seul bénéfice d'attirer l'attention sur la nécessité d'une réforme de la procédure électorale du Parlement à long terme. Notamment sur l'exigence qui est la nôtre depuis longtemps qu'une partie des eurodéputés soit élue sur une circonscription européenne.

**Edite Estrela (S&D),** *par écrit.* – (*PT*) J'ai voté pour ce rapport car il défend le fait que les 18 députés supplémentaires, issus de 12 États membres, peuvent commencer à siéger après avoir été élus. Il est regrettable que le Conseil n'ait pas adopté en temps utile les mesures nécessaires pour permettre à ces députés de siéger dès l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne.

**Diogo Feio (PPE),** par écrit. – (PT) Le fait que le traité de Lisbonne ne soit pas entré en vigueur en temps utile pour être immédiatement applicable aux élections pour la législature 2009-2014 du Parlement européen a entraîné un problème qui a fini, je pense, par être résolu de manière sage et qui reflète les difficultés inévitables des périodes de transition. C'est pourquoi, alors qu'il ne serait pas sensé ou légitime de priver des députés élus de leur mandat, il ne serait pas non plus raisonnable d'empêcher les États membres qui bénéficient d'une augmentation du nombre de leurs représentants de les nommer conformément à la législation régissant leurs systèmes électoraux respectifs. Les circonstances exceptionnelles justifient totalement les solutions exceptionnelles adoptées.

José Manuel Fernandes (PPE), par écrit. – (PT) Une augmentation du nombre total de députés de 15 par rapport au traité de Nice (passant de 736 à 751), 18 sièges supplémentaires étant répartis entre 12 États membres, a été adoptée. L'Allemagne s'est vue attribuer 3 sièges en moins en vertu du seuil maximal fixé par le traité EU. Le traité de Lisbonne n'étant pas entré en vigueur avant les élections européennes de 2009, celles-ci se sont déroulées selon les dispositions du traité de Nice, ce qui signifie que le Parlement européen compte actuellement 736 députés au lieu de 751. D'autre part, l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne signifie que les 18 députés supplémentaires issus des 12 États membres concernés peuvent siéger légitimement. Il n'est pas possible d'interrompre le mandat d'un député en cours de législature et donc de diminuer de 3 le nombre de députés de la délégation allemande. J'estime dès lors que la modification du protocole n° 36 demandée par le Conseil européen découle directement des nouvelles dispositions du traité de Lisbonne et constitue une solution valable qui permettra à l'ensemble des États membres bénéficiant de sièges supplémentaires de désigner les députés concernés. Ces 18 députés doivent commencer à siéger au Parlement en même temps afin de ne pas bouleverser l'équilibre des nationalités dans l'Assemblée.

**Ilda Figueiredo (GUE/NGL),** par écrit. – (PT) Comme nous l'affirmons et comme nous pouvons le voir dans ce rapport, le traité de Lisbonne ne met pas seulement en œuvre des politiques néolibérales, militaristes et fédéralistes mais est également un instrument truffé d'ambigüités et de contradictions, telles que celles exprimées dans le protocole (n° 36) sur les dispositions concernant la composition du Parlement européen. L'arrogance de ceux qui défendent le Traité a été si grande qu'elle les a empêchés de rendre souples ces dispositions car ils avaient tout fait pour éviter la tenue de référendums afin d'échapper au vote des peuples des pays de l'UE et à une répétition du «non» français et néerlandais au «traité constitutionnel». Le peuple irlandais a également dit «non» à cette parodie de texte, et ce n'est qu'à la suite de beaucoup de pression et de chantage que leur vote a été obtenu, mais déjà après les élections européennes.

Ce rapport a montré la tentative de quelques députés de se retrancher derrière la trajectoire fédéraliste de l'UE en invoquant une légitimité démocratique que le traité n'a pas. Ces députés tentent également de subordonner davantage les législations nationales aux intérêts de l'UE, avec des propositions qui recherchent une procédure électorale uniforme dans l'ensemble des États membres, qui est une compétence souveraine de chaque État membre, et demandent la convocation d'une Convention chargée de la réforme du Parlement européen afin de se préparer à la révision des Traités.

Bruno Gollnisch (NI), par écrit. – Que les traités soient révisés par voie de conférence intergouvernementale ou de convention ne change rigoureusement rien au fond du problème. Par impéritie, incurie ou mauvais calcul politicien, un seul pays, la France, a refusé d'anticiper les conséquences de l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne sur sa représentation au Parlement européen. Malgré les demandes répétées de plusieurs formations politiques, dont la mienne. En conséquence, il prétend aujourd'hui, seul parmi les 27, désigner deux nouveaux députés européens par la voie indirecte de la décision d'un Parlement National dont le mode de scrutin est parfaitement injuste. Tout ceci en violation des traités eux-mêmes, et en violation de l'acte de 1976 qui prévoit leur élection au suffrage universel direct! Et avec la complicité du Parti socialiste, qui a pourtant pris une belle claque aux élections de 2009 et qui héritera d'un siège supplémentaire sur les deux. Petites magouilles entre amis, cautionnées par cette assemblée! Malheureusement le rapporteur, pour faire passer cette anomalie, se retranche derrière le caractère temporaire de la mesure. Temporaire? Les nouveaux députés français siègeront pendant 4 ans, soit plus de 80 % du mandat. J'aurais attendu de notre collègue qu'il soit plus ferme tant sur la valeur des mots que sur la défense des principes démocratiques.

Sylvie Guillaume (S&D), par écrit. – J'ai voté en faveur de plusieurs amendements visant à souligner le caractère inacceptable de l'option choisie par la France, qui désigne des députés nationaux pour siéger au Parlement européen, aux côtés de 16 autres, issus quant à eux du scrutin du 7 juin 2009. Selon moi, ce choix, opéré visiblement dans l'impréparation totale, va à l'encontre de principes démocratiques fondamentaux et soulève d'importantes questions sur la légitimité démocratique du Parlement européen. En revanche, nous ne devons pas bloquer l'arrivée des autres élus pour lesquels la désignation est parfaitement conforme à l'esprit des traités. Cette question montre combien il devient nécessaire de nous doter à l'avenir d'un mode de désignation uniforme des députés européens au suffrage universel direct, cette réforme devant être réalisée par le biais d'une convention.

**Raül Romeva i Rueda (Verts/ALE),** par écrit. – (EN) J'ai voté contre ce rapport à cause de notre principale modification, dans laquelle nous demandions que les membres du Parlement européen soient élus au suffrage universel direct.

# Rapport: Íñigo Méndez de Vigo (A7-0115/2010 - A7-0116-2010)

**Carlo Casini (PPE)**, par écrit. – (IT) J'ai exprimé mon vote, qui est catégoriquement en faveur des deux rapports rédigés par M Méndez de Vigo. Je suis satisfait pour deux raisons: la commission que je préside a agi promptement et est arrivée à un accord provisoire, et cet accord a ouvert la voie à celui obtenu aujourd'hui en plénière à une très large majorité.

Dans cette perspective, j'ai adhéré à l'idée de voter contre le paragraphe 5, introduit par un de mes amendements présentés en commission, pour souligner que la nomination des 18 nouveaux députés devra se conformer autant que possible aux dispositions de l'acte électoral de 1976, qui exige que les députés soient élus directement par les citoyens européens. C'est pourquoi la préférence devra être donnée à une méthode automatique qui permette aux candidats ayant reçu le plus de voix de ceux qui n'ont pas été élus aux dernières élections européennes, de rejoindre le Parlement. Si, cependant, le système électoral national ne permet pas un tel calcul, nous pouvons recourir à la nomination par les parlements nationaux.

# Propositions de résolution: Kirghizstan (RC-B7-0246/2010)

Mara Bizzotto (EFD), par écrit. – (IT) La crise politique au Kirghizstan est un nouvel épisode de la déstabilisation de la région d'Asie centrale, une région qui, nous le savons, est cruciale pour l'Europe vu l'importance du problème du lieu où nous nous approvisionnons en énergie et matières premières de, et vers, les États-Unis et la Russie, au vu de la position stratégique du pays. Telle est, malheureusement, l'issue décevante de la révolution de 2005, qui avait suscité l'espoir d'un réel changement dans la dynamique politique de la petite république, anciennement soviétique, et qui semblait annoncer avec les événements de la même année en Ukraine et en Géorgie, un avenir géopolitique plus calme dans l'ensemble de la région. Aujourd'hui, malheureusement, le Kirghizstan récolte les fruits amers d'un changement non avenu, et la résolution sur laquelle nous votons renferme les orientations nécessaires et appropriées que cette Assemblée devrait donner

aux institutions européennes qui seront directement concernées par la question kirghize dans les forums internationaux et diplomatiques. L'espoir est que la Commission et le Conseil travailleront de manière cohérente, ensemble, sur ces orientations et surtout le feront avec un sentiment d'urgence qui, malheureusement, a fait défaut de façon inexcusable dans d'autres cas, parfois récents. C'est avec l'espoir sincère que l'action européenne aura un impact positif sur la stabilisation du Kirghizstan que j'ai voté en faveur de cette proposition de résolution commune.

**Diogo Feio (PPE),** par écrit. – (PT) Produit de la désintégration de l'ex-Union soviétique, le Kirghizstan est l'objet de convoitises des grandes puissances et semble être tombé dans un processus d'agitation politique et de désintégration du tissu politique et social, qui doit être mieux surveillé par les institutions européennes et les gouvernements des États membres. Il faut remédier au manque relatif de connaissances de l'Europe des républiques d'Asie centrale, et rechercher des voies pour les relations et la communication qui permettent d'accéder plus facilement à davantage d'informations et à une surveillance plus détaillée de leurs situations respectives. J'apprécie la fermeté de l'Union européenne qui met au centre de son programme pour le Kirghizstan les questions de la liberté, de la démocratie et des droits de l'homme. J'espère également que le gouvernement provisoire se montrera à la hauteur de ses paroles et entreprendra des réformes qui ne manquent pas de prendre ces questions en considération. L'annonce de la tenue d'élections et d'un référendum constitutionnel constitue un signe encourageant pour le proche avenir.

José Manuel Fernandes (PPE), par écrit. – (PT) Selon des observateurs indépendants, les élections présidentielles de l'année passée au Kirghizstan, lors desquelles Kurmanbek Bakiev a été réélu, ont été entachées de fraudes massives. En outre, au lendemain de ses premières initiatives démocratiques, le régime de M. Bakiev s'est révélé autoritaire. À la suite de manifestations massives, le président Bakiev a été obligé de fuir la capitale, faisant place à un gouvernement provisoire mené par le chef de l'opposition Roza Otounbaieva, qui a pris un décret sur la succession du pouvoir, ainsi qu'une ordonnance de respect de la constitution kirghize. Entre-temps, M. Bakiev a quitté le pays pour trouver refuge au Kazakhstan. Le Kirghizstan suscite l'intérêt des États-Unis et de la Russie à cause de sa situation stratégique au milieu de l'Asie centrale. L'UE et l'Asie centrale ont des défis communs à relever dans les domaines de l'énergie, de la lutte contre les changements climatiques, de la maîtrise du trafic de la drogue et de la lutte contre le terrorisme. Pour cette raison, l'UE doit engager activement le dialogue avec le gouvernement provisoire dans le but d'examiner et d'exploiter les possibilités de promouvoir la bonne gouvernance, l'indépendance du pouvoir judiciaire et d'autres objectifs politiques de l'Union européenne définis dans la stratégie pour l'Asie centrale.

Jacek Olgierd Kurski (ECR), par écrit. – (PL) En tant que coauteur de la proposition de résolution commune sur le Kirghizstan du Parlement européen, je souhaite adresser mes remerciements à mes collègues qui ont voté en faveur de ce document aujourd'hui. Il convient de noter l'intention annoncée par le gouvernement kirghize intérimaire de commencer à travailler sur une réforme constitutionnelle et la mise en place rapide des fondements permettant d'organiser des élections parlementaires démocratiques. Ceci explique l'appel au gouvernement intérimaire de remplir les obligations internationales du Kirghizstan et de garantir que le processus électoral sera libre et juste. Nous suivons les événements au Kirghizstan avec anxiété, et cette inquiétude inclut le maintien d'un couloir d'approvisionnement ininterrompu pour l'OTAN et d'autres forces internationales qui font partie de la mission en Afghanistan. Il est crucial que l'Union européenne et le Parlement européen surveillent de très près la situation au Kirghizstan, qu'une aide essentielle soit apportée, et que le dialogue entre tous les groupes de la société soit soutenu.

**Bogdan Kazimierz Marcinkiewicz (PPE)**, *par écrit*. – (*PL*) J'ai voté en faveur de la proposition de résolution sur le Kirghizstan car je crois qu'en tant que membre de la délégation pour l'Asie centrale, je suis obligé d'accorder au moins ce soutien à une nation qui, ces dernières semaines, s'est retrouvée dans une situation si difficile. La résolution appelle à la fin de la violence, au dialogue entre les parties en conflit et au respect du droit à la liberté, des droits de l'homme et des principes de l'état de droit, et souligne l'importance d'un cadre constitutionnel cohérent et stable afin de garantir la démocratie. Je pense dès lors que le programme d'aide internationale devrait être mis en œuvre au plus vite et que l'UE devrait assumer le rôle de chef dans ce programme.

**Nuno Melo (PPE),** *par écrit.* – (*PT*) La situation que vit actuellement le Kirghizstan est préoccupante, d'autant qu'il s'agit d'un pays situé dans une partie très importante de l'Asie centrale, et jouissant d'une situation géostratégique à proximité de l'Afghanistan et adjacent à la vallée de Ferghana. Il faut que les événements qui se sont produits fassent l'objet d'une enquête internationale sous l'égide des Nations unies afin de déterminer les responsabilités. Il est important que le représentant spécial pour l'Asie centrale suive la situation de très près, en étroite collaboration avec la Haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité et vice-présidente de la Commission.

**Wojciech Michał Olejniczak (S&D)**, *par écrit*. – (*PL*) La proposition de résolution du Parlement européen n° RC-B7-0246/2010 du 6 mai 2010 sur la situation au Kirghizstan représente la voix commune de l'Europe s'adressant au Kirghizstan et à ses autorités. La proposition de résolution sur le Kirghizstan est un signal fort de l'Union européenne et de l'ensemble de l'Europe. Nous devrions montrer tant aux citoyens qu'aux autorités kirghizes, et pas seulement par des résolutions telles que celle-ci, que nous soutenons le renforcement de la démocratie et le développement de la société, la sécurité de la population, et la croissance durable.

Le Parlement européen doit être une institution qui soutient toutes les perspectives de démocratie et n'accepte aucune déviation de cette trajectoire. Les changements au Kirghizstan sont une conséquence de ces dernières années et de la nature transitoire des espoirs associés à la révolution des tulipes. Les fraudes électorales et la forme modérée d'autoritarisme qui a commencé à se mettre en place au Kirghizstan ne peuvent et ne seront pas un sujet d'indifférence. Les seules mesures que nous pouvons appuyer et appuierons sont des mesures démocratiques, car elles sont le fondement de l'Union européenne. Il ne peut y avoir, de notre part d'approbation d'autres mesures. J'espère que la résolution sur le Kirghizstan sera l'une des nombreuses mesures que nous prendrons. Toute l'Europe attend cela de nous.

**Raül Romeva i Rueda (Verts/ALE),** *par écrit.* – (*EN*) J'ai voté en faveur de cette résolution, comme la grande majorité, y compris en faveur des deux amendements oraux faits pendant le vote.

**Vilja Savisaar (ALDE),** *par écrit.* – (*ET*) Les événements qui se sont produits au Kirghizstan au début du mois d'avril, il y a déjà un mois, ont eu de graves conséquences tant sur la situation gouvernementale interne du pays que sur les relations internationales. Prenant avantage de cela, la Russie a accru son influence au Kirghizstan, sur le plan militaire et économique, ce qui était à prévoir vu les liens économiques antérieurs entre ces deux pays. Dans le même temps, la Russie a promis d'accorder une aide économique via un soutien financier direct et la vente de produits gaziers et pétroliers à un prix avantageux. Le rapport d'aujourd'hui attire largement l'attention sur le fait que l'Union européenne et les Nations unies doivent contribuer à garantir qu'un gouvernement démocratique soit élu et qu'un terme soit mis aux violations des droits de l'homme dans ce pays.

Il est certainement vrai qu'il y a un désir d'endiguer la corruption tant dans le secteur public que dans le système judiciaire, ce qui rendra peut-être nécessaire de réformer le secteur public et de garantir l'indépendance du système judiciaire. Cependant, tout cela est directement lié à la situation économique du pays, et c'est pourquoi une coopération est nécessaire entre l'UE, les Nations unies et la Russie car, autrement, le Kirghizstan ne recevra pas la priorité; au contraire, toutes les «grandes puissances» tenteront d'instrumentaliser cette situation. C'est pourquoi je soutiens cette résolution, qui appelle toutes les parties à coopérer pour garantir le respect des droits de l'homme et le développement de la démocratie, ainsi que la réforme du secteur public et l'indépendance du système judiciaire. Je crois, cependant, qu'il faudra du temps avant que ce pays atteigne le niveau souhaité de démocratie, vu que pour cela les nominations devront se faire par le biais de concours ouverts plutôt que d'être attribuées à des proches parents.

# Proposition de résolution: Véhicules électriques (B7-0261/2010)

Maria Da Graça Carvalho (PPE), par écrit. – (PT) J'apprécie la communication récente sur les véhicules propres et économes en énergie. La mise sur le marché de véhicules électriques pourrait représenter un avantage concurrentiel pour l'industrie européenne. Nous ne devons, cependant, pas oublier que l'Europe est actuellement le leader mondial dans le secteur automobile et nous ne pouvons compromettre cet avantage concurrentiel. J'appelle dès lors la Commission et les États membres à développer les conditions nécessaires à la création d'un marché intérieur des véhicules électriques. Je voudrais également signaler la nécessité d'harmoniser les normes pour les batteries et les points de charge compatibles dans les divers États membres. Il est également important de créer des incitants fiscaux, avec des prix délectricité appropriés pour les consommateurs. Un autre facteur essentiel sera la modernisation des réseaux électriques. J'appelle à de plus grands investissements dans la recherche et le développement dans le domaine des réseaux intelligents et la technologie des batteries, en vue de faire une utilisation plus efficiente des matières premières. Je demande, dès lors, que tous les efforts possibles soient faits pour maintenir le leadership mondial de l'Europe dans le secteur automobile.

**Edite Estrela (S&D)**, *par écrit*. – (*PT*) J'ai voté en faveur de la proposition de résolution car je crois que les véhicules électriques peuvent contribuer à atteindre les priorités de la stratégie Europe 2020, qui consistent à développer une économie fondée sur les connaissances et l'innovation, et à promouvoir une économie qui soit plus efficace en termes d'utilisation des ressources; autrement dit, une économie plus écologique et plus compétitive.

**Diogo Feio (PPE),** *par écrit.* – (*PT*) À un moment où le débat sur les émissions de CO<sub>2</sub> est devenu inévitable à cause de son caractère essentiel dans la discussion sur le changement climatique, et alors que la volatilité des prix du pétrole a rendu insoutenable, du moins à long terme, la poursuite de la dépendance actuelle au pétrole et à ses dérivés, il importe de trouver des alternatives. Pour cette raison, l'innovation, mise au service des besoins économiques et sociaux, doit rechercher des solutions scientifiquement et économiquement viables. Les véhicules électriques constituent une innovation notable présentant un fort potentiel commercial, en particulier à long terme, puisqu'ils représentent des émissions réduites de CO<sub>2</sub> et d'autres polluants, une efficacité énergétique améliorée, et permettent la promotion d'une innovation fondée sur le leadership technologique. Au vu des éléments susmentionnés, il faut, en ce qui concerne les véhicules électriques, une stratégie européenne qui soutienne l'industrie dans le développement d'une technologie propre et viable ainsi que dans la création d'un marché unique des véhicules électriques. Je souhaite néanmoins adresser une fois encore une mise en garde: la mise en place d'une stratégie européenne ne doit pas s'accompagner de la création d'une masse complexe de réglementations qui pèserait lourdement sur l'industrie et mettrait en danger son développement et sa viabilité.

José Manuel Fernandes (PPE), par écrit. – (PT) Les problèmes que posent le changement climatique, les émissions de CO<sub>2</sub> et les autres polluants et la volatilité des prix du pétrole ont créé un climat favorable au développement mondial des véhicules électriques. Les véhicules électriques contribuent aux priorités de l'«Europe 2020» d'encourager l'innovation et les connaissances (croissance intelligente), de promouvoir une économique qui soit plus efficace en termes de ressources et plus écologique (croissance durable), et de permettre à l'économie de croître en créant des emplois (croissance inclusive). Il est essentiel que diminue le coût élevé des véhicules électriques – induit principalement par le coût des batteries –, ce qui requiert de la recherche et de l'innovation. Je me réjouis par conséquent de la priorité donnée au développement des véhicules électriques par la Présidence espagnole dans le contexte du changement climatique et de la communication de la Commission sur une stratégie européenne pour des véhicules propres et économes en énergie du 27 avril 2010. Je pense qu'il faut créer les conditions nécessaires à l'existence d'un marché unique des véhicules électriques, tout en garantissant une coordination efficace des politiques au niveau de l'Union européenne de façon à prévenir les effets néfastes, en particulier en matière d'emploi. Cette coordination encourage également la compatibilité et l'interopérabilité.

João Ferreira (GUE/NGL), par écrit. – (PT) Nous avons la conviction que le développement des voitures électriques est une alternative nécessaire aux véhicules utilisant des carburants fossiles. Face à la pollution atmosphérique associée à ces véhicules et à l'épuisement inexorable des réserves de combustibles fossiles, en particulier de pétrole, d'ici quelques décennies, et dans l'hypothèse malheureusement probable d'une persistance du paradigme énergétique actuel, le développement de véhicules électriques se distingue comme une option essentielle qu'il faut prendre en considération. Il ne faut cependant pas ignorer les limitations et les problèmes qui restent associés à ces véhicules et que nous avons mentionnés au cours du débat. Ces problèmes et ces limitations, comme nous l'avons dit, font qu'il est déconseillé de prendre des risques commerciaux ou publicitaires. En revanche, les auteurs insistent sur la nécessité «d'approfondir la recherche et le développement afin d'améliorer les caractéristiques, et de réduire les coûts des véhicules électriques». Surtout, l'«objectif d'un système de transport fortement décarbonisé d'ici 2050» auquel le rapport fait allusion doit impliquer une augmentation considérable du développement de divers types de moyens de transport collectifs et publics et la promotion de l'utilisation de ceux-ci afin qu'ils soient accessibles à tous; et les véhicules électriques doivent être fortement représentés dans ce processus.

**Sylvie Guillaume (S&D),** *par écrit.* – Je me suis exprimée en faveur de cette résolution, qui permet, entre autres, la normalisation des batteries destinées aux véhicules électriques, car l'Union européenne, ainsi que nos concitoyens ont tout à gagner dans la réalisation d'un marché européen du véhicule électrique, voire dans la création d'un marché mondial. Ainsi, ces dispositions renforcent la position de l'Union dans le cadre de la lutte contre la pollution et la protection de l'environnement en favorisant l'utilisation de véhicules propres, quel que soit le type de véhicule. Elles favorisent également le soutien à la recherche et à l'innovation, ayant ainsi des conséquences positives sur la compétitivité de l'Union européenne en matière de technologies. C'est le début d'un nouveau modèle de société prenant en compte les différents défis (environnementaux, sociétaux, technologiques, démographiques...) qui tend à se mettre en place grâce à l'adoption de cette résolution. Je compte sur les autres institutions européennes pour nous suivre dans cette démarche.

**Iosif Matula (PPE),** *par écrit.* – (*RO*) Je soutiens la promotion des véhicules électriques en tant que priorité à moyen et à long termes. Nous devons identifier des moyens d'encourager les États membres à mettre en œuvre une stratégie commune sur la standardisation des véhicules électriques. La réussite de cette stratégie réduira forcément les coûts pour les utilisateurs, ce qui rendra les véhicules électriques plus attractifs. Une

absence de coordination au niveau européen entraînerait des coûts élevés, et pas uniquement pour les utilisateurs. Les constructeurs industriels devraient standardiser leurs diverses spécifications industrielles, ce qui aurait un impact direct sur les coûts. Voilà pourquoi, si nous souhaitons aller dans la direction souhaitée, je crois que nous devons concentrer notre attention sur les procédures de standardisation. Nous devons trouver des moyens d'encourager les consommateurs européens à utiliser des voitures électriques. Je pense que les autorités locales peuvent jouer un rôle important à cet égard. Elles seront en mesure d'encourager les consommateurs européens par l'exemple qu'elles donneront, ainsi qu'en fournissant les équipements d'infrastructure et les prestations associés aux diverses charges, comme pour le parking ou la pollution. Je crois que l'utilisation de voitures électriques par les institutions européennes créerait un exemple et enverrait un signal très positif. Il conviendrait, à des fins d'expérimentation, de créer sans attendre une miniflotte de voitures électriques qui constitueraient une alternative aux modes de transport actuels.

**Nuno Melo (PPE),** par écrit. – (PT) Les inquiétudes grandissantes concernant les émissions de CO<sub>2</sub> et les changements climatiques ont créé le besoin urgent d'un développement rapide des véhicules électriques afin qu'ils puissent devenir une alternative valable à ceux actuellement utilisés. L'utilisation accrue de ce mode de transport contribue très positivement aux objectifs fixés dans la stratégie «Europe 2020». L'Union européenne doit par conséquent investir de manière significative dans la création d'un réseau d'approvisionnement qui couvre le territoire européen. Il convient d'ailleurs de prendre des mesures décisives pour supprimer une série d'obstacles qui, dans l'état actuel des choses, ôtent toute attractivité à ce mode de transport.

**Andreas Mölzer (NI)**, par écrit. – (DE) Dans le contexte de l'épuisement de nos ressources, les véhicules électriques possèdent sans aucun doute le potentiel de devenir une alternative réellement bénéfique pour le climat, à condition que nous poursuivions leur développement. Cela ne sera pourtant le cas que si les processus de construction aussi bien que l'utilisation de ces voitures sont véritablement peu intensifs utilisation de ressources, et écologiques. Les systèmes d'entraînement électriques et hybrides sont aujourd'hui encore à leurs balbutiements et nous devons mettre en place un cadre standardisé sans donner pour autant à cette technologie la priorité sur d'autres systèmes alternatifs d'entraînement. La proposition actuelle accorde trop peu d'attention à d'autres systèmes alternatifs d'entraînement, raison pour laquelle je me suis abstenu.

**Georgios Papanikolaou (PPE),** *par écrit.* – (*EL*) Le soutien au développement de véhicules électriques pourrait comporter de nombreux avantages. La promotion des voitures électriques facilitera la lutte contre les changements climatiques en basculant vers des technologies plus propres et plus sophistiquées, ainsi qu'en encourageant l'innovation et en limitant notre dépendance énergétique. Le développement de cette technologie comporte aussi certains aspects auxquels il importe d'accorder toute l'attention requise, comme la suppression des obstacles administratifs et autres qui sont susceptibles d'avoir des effets négatifs sur la circulation de voitures vertes, ainsi que la mise en place de mesures d'encouragement à la formation des personnes travaillant dans l'industrie automobile, afin qu'elles acquièrent les aptitudes nécessaires. Je pense que la proposition de résolution est un texte très équilibré dans la mesure où elle aborde l'ensemble des questions susmentionnées, raison pour laquelle je lui ai accordé mon suffrage.

**Aldo Patriciello (PPE),** par écrit. – (IT) Afin d'évaluer les conséquences des mesures discutées, nous devons analyser les statistiques citées par la Commission. En fait, en 2007, 72 % de la population européenne vivaient dans des zones urbaines, essentielles en termes de croissance et d'emploi. Les villes ont besoin de systèmes de transport efficaces pour soutenir l'économie et garantir le bien-être des résidents.

Environ 85 % du PIB de l'Union sont générés dans les villes. Les zones urbaines ont aujourd'hui pour tâche de rendre les transports durables en termes environnementaux ( ${\rm CO}_2$ , pollution de l'air, bruits), de concurrence (congestion) et sociaux (changements démographiques, inclusion, santé). Relever ce défi est tout aussi crucial pour mener à bonne fin la stratégie européenne globale de lutte contre les changements climatiques, atteindre l'objectif 20/20/20 et encourager la cohésion.

Neuf citoyens européens sur dix estiment que la circulation routière dans leur région devrait être améliorée. Je suis convaincu qu'une action coordonnée au niveau de l'Union européenne peut contribuer à renforcer les marchés des nouvelles technologies destinées aux véhicules propres et des carburants alternatifs. De la sorte, nous pouvons encourager les utilisateurs à opter, à long terme, pour des véhicules ou des modes de transport plus propres, à utiliser des infrastructures moins congestionnées, ou à se déplacer à des moments différents. Je soutiens sans réserve ces initiatives qui visent à moyen et long termes à améliorer nos habitudes en harmonie avec le développement économique et industriel de l'Union dans son ensemble.

**Raül Romeva i Rueda (Verts/ALE),** par écrit. – (EN) J'ai suivi mon groupe qui a voté en faveur de cette résolution, bien que notre amendement sur l'accélération du réexamen de la législation relative à la réception n'ait pas été adopté.

# Propositions de résolutions: règlement d'exemption par catégorie dans le secteur automobile (B7-0245/2010)

Sophie Auconie (PPE), par écrit. – La distribution et les services de l'automobile comprennent 380 000 entreprises en Europe. La quasi-totalité sont des PME, qui emploient 2,8 millions de salariés. Depuis 1985, le secteur automobile est régi par un règlement d'exemption au droit communautaire de la concurrence, afin de tenir compte de ses spécificités: situation d'oligopole, haute technicité et durée de vie importante des produits. Or, aujourd'hui, la Commission propose de supprimer l'exemption existante pour la vente de nouveaux véhicules. Seul le marché secondaire (services de réparation et de maintenance et fourniture de pièces détachées) resterait soumis à un régime d'exemption spécifique. Cette résolution, que j'avais déjà soutenue en commission des affaires économiques et monétaires et pour laquelle j'ai voté à nouveau aujourd'hui en séance plénière, porte en elle des messages clairs de la part du Parlement européen. Elle fait suite à des consultations approfondies avec le secteur automobile. Elle invite la Commission à prendre en compte plusieurs éléments qui sont susceptibles de déséquilibrer le rapport de force entre constructeurs automobiles et distributeurs, et ce, au détriment du consommateur.

**George Sabin Cutaş (S&D),** par écrit. – (RO) J'ai décidé de voter en faveur de cette proposition de résolution parce qu'elle met en lumière les problèmes inhérents à la proposition de la Commission européenne sur le règlement d'exemption par catégorie dans le secteur automobile.

La recommandation de l'exécutif européen en vue de la modification de certaines clauses de la réglementation en vigueur dans ce domaine, en imposant plus précisément l'obligation aux intermédiaires automobiles de réaliser jusqu'à 80 % de leur ventes à partir d'un seul modèle de voiture, pourrait accroître la dépendance de ces derniers vis-à-vis des constructeurs, avec le risque de restreindre la concurrence dans le secteur et d'avoir un impact négatif sur les options offertes aux consommateurs.

**Diogo Feio (PPE),** par écrit. – (PT) Alors que la Commission européenne a entamé le processus de réexamen de la législation applicable aux véhicules à moteur, en particulier le règlement (CE) n° 1400/2002 («RECSA») et le règlement (CE) n° 2790/1999 («RGEC»), il est essentiel de noter que l'Union et ses États membres font actuellement face à une crise économique et financière sans précédent qui a eu des conséquences réelles et profondes pour l'industrie automobile. Cette industrie reste fondamentale pour l'économie européenne puisqu'elle contribue à l'emploi, à l'innovation technologique et à la compétitivité. C'est tenant compte de ces arguments que les nouveaux règlements doivent prendre en considération la nécessité, à moyen et long termes, de créer les conditions de la durabilité de l'industrie automobile européenne qui lui permettront de rester à l'avant-garde de la technologie et de l'innovation, et économiquement durable. Au vu de ce que nous venons de voter concernant les véhicules électriques, le nouveau cadre réglementaire doit encourager la construction et l'utilisation de ce type de véhicules ainsi que la recherche environnementale et le développement d'automobiles ayant un impact environnemental moindre et produisant moins d'émissions.

Bruno Gollnisch (NI), par écrit. – Monsieur le Président, mes chers collègues, Nous avons voté contre cette résolution qui se réjouit, sur le principe, de la révision en cours des règles de concurrence applicables à la distribution et à la réparation dans le secteur automobile. En fait qui se réjouit de l'abolition de l'exemption et de l'application du droit général de la concurrence. Comme d'habitude, sous couvert d'une consultation préalable, ce sont les lobbies les plus influents ou les plus efficaces, mais pas forcément représentatifs de la filière, qui l'emporteront, sans parler du dogme de la concurrence bénéfique pour tous! Tandis que les efforts consentis par les professionnels pour s'adapter à la législation en vigueur aujourd'hui seront réduits à néant. Certes, faire et défaire, c'est toujours agir. La question est de savoir si l'objectif de la Commission, et notamment de la DG concurrence, est de justifier son existence en produisant des lois, plutôt que de mettre en place une réglementation qui satisfasse aux exigences de qualité et de sécurité des services et des produits, exigences qui s'imposent partout, mais spécialement dans le secteur automobile.

**Franz Obermayr (NI),** par écrit. – (DE) Les changements proposés par la Commission vont à l'encontre des intérêts des petites et moyennes entreprises du secteur des véhicules à moteur. En outre, ce secteur est régi par un grand nombre de règlements complexes (relatifs à la sécurité et à l'environnement, par exemple), si bien que le droit de la concurrence doit se fonder sur les caractéristiques spécifiques de ce marché. C'est pour cette raison que j'ai voté contre la proposition de la Commission.

**Aldo Patriciello (PPE),** par écrit. – (IT) En juillet 2002, la Commission a adopté un règlement sur l'exemption par catégorie, relatif aux accords de distribution des véhicules à moteur aux fins de remplacer le règlement (CE) n° 1475/95.

L'objectif principal de la politique de concurrence de la Commission consiste à permettre aux entreprises concernées de bénéficier d'une zone de sécurité à travers l'adoption de règlements d'exemption par catégorie, conçus pour garantir une surveillance adéquate des marchés. Par conséquent, les exemptions par catégorie contribuent à la certitude juridique et à la constance de l'application des règles européennes. Je dois souligner que l'importance de ce débat réside dans le fait d'exposer les lignes directrices sous-tendant le futur cadre juridique qui, à la suite de l'expiration du règlement, devrait régir les accords sur la distribution de véhicules à moteur et sur les services après-vente correspondants.

Par conséquent, afin de décider d'un champ approprié pour l'exemption par catégorie applicable à l'industrie automobile, je prie instamment la Commission de tenir compte des conditions de concurrence sur les marchés principaux, et de la nécessité d'opérer une distinction fondamentale entre les marchés des ventes de nouveaux véhicules à moteur et ceux de services de réparation et d'entretien et/ou destinés à la distribution des pièces détachées. Je voudrais insister sur l'importance du soutien à accorder à ces propositions. Elles découragent les initiatives individuelles, favorisent la concurrence entre concessionnaires et réparateurs, et encouragent le développement du secteur.

Robert Rochefort (ALDE), par écrit. – Le règlement dit «d'exemption par catégorie», instauré au niveau européen en 2002 pour renforcer la concurrence dans le secteur automobile et apporter des avantages tangibles aux consommateurs, arrive à expiration. La Commission, dans sa proposition de révision, introduit des changements qui auront des conséquences préoccupantes pour les consommateurs, en termes de variété de choix, de qualité et de prix. C'est pour cette raison que nous affirmons clairement, dans cette résolution à laquelle j'ai apporté mon soutien, nos réserves sur certaines propositions mises sur la table. Je pense notamment à l'obligation de «monomarquisme», qui influera négativement sur les possibilités de choix des consommateurs et sur l'indépendance des concessionnaires vis-à-vis des constructeurs. Je voudrais également faire part de mon inquiétude par rapport à l'absence de garantie d'accès approprié pour tous les acteurs aux informations techniques et aux pièces détachées, qui limitera de facto la liberté de choix du concessionnaire ou du garagiste auquel le consommateur pourrait avoir recours. Enfin, rappelons qu'il faut que la Commission s'attaque d'urgence aux nouvelles formes de mesures anticoncurrentielles qui rendent le client captif, telles que la subordination des services après-vente à la réparation ou à l'entretien exclusifs d'un véhicule au sein du réseau spécifique à la marque.

**Raül Romeva i Rueda (Verts/ALE),** *par écrit.* – J'ai accordé mon suffrage à cette résolution, de concert avec une large majorité de l'Assemblée.

#### Rapport: Alojz Peterle (A7-0121/2010)

Regina Bastos (PPE), par écrit. – (PT) Le cancer constitue l'un des plus importants défis auxquels l'Europe se trouve confrontée: il représente la seconde cause de décès en Europe, avec 3 millions de nouveaux cas et 1,7 millions de décès par an. Selon l'Organisation mondiale de la santé, au moins un tiers de l'ensemble des cas de cancer sont évitables. Il est donc essentiel d'associer les acteurs concernés de toute l'Union à un effort collectif pour lutter contre le cancer. L'un des objectifs de la proposition présentée par la Commission en vue d'un «partenariat européen pour la lutte contre le cancer au cours de la période 2009-2013» consiste à aider les États membres à combattre le cancer en mettant en place un cadre qui permettra le recensement et l'échange des informations, des capacités et des compétences en matière de prévention de la maladie et de lutte contre celle-ci et en associant les parties concernées dans l'ensemble de l'Union à une action collective. Je salue la proposition de réduction de la charge que représente le cancer par l'introduction d'un dépistage des cancers du sein, du col de l'utérus et colorectaux chez 100 % de la population d'ici à 2013, et invite les États membres à pleinement mettre en œuvre les lignes directrices susmentionnées. Pour les raisons que je viens d'évoquer, j'ai voté en faveur du rapport «Lutte contre le cancer: un partenariat européen».

**Vilija Blinkevičiūtė** (**S&D**), *par écrit.* – (*LT*) J'ai accordé mon suffrage à ce rapport parce que le partenariat européen pour la lutte contre le cancer au cours de la période 2009-2013 proposé par la Commission européenne est une initiative excellente pour combattre plus efficacement cette terrible maladie. Le cancer est l'un des domaines principaux de l'action communautaire en matière de santé publique, puisque la maladie est diagnostiquée chaque année chez 3,2 millions d'Européens, ce qui représente la deuxième cause la plus fréquente de décès, après les maladies cardiaques. Le partenariat proposé par la Commission vise à aider les États membres à combattre le cancer en mettant en place un cadre qui permettra le recensement et l'échange

des informations, des capacités et des compétences en matière de prévention et de contrôle du cancer. Je souhaite souligner que ce n'est qu'en associant les parties concernées dans l'ensemble de l'Union à une action collective de lutte contre le cancer que nous obtiendrons une réduction importante du nombre de cas de cancer en Europe. Je me joins à l'appel du Parlement européen lancé aux États membres et à la Commission afin qu'ils développent et renforcent des initiatives visant à soutenir les personnes directement ou indirectement touchées par le cancer. Je pense également que la Commission et les États membres doivent veiller à l'égalité d'accès aux médicaments contre le cancer pour tous ceux qui en ont besoin, et ce dans tous les États membres. Aussi ce partenariat pour la lutte contre le cancer initié par la Commission constitue-t-il un très grand pas en direction d'un partenariat social et politique commun à toute l'Europe qui vise à réduire la charge que représente le cancer.

Sebastian Valentin Bodu (PPE), par écrit. – (RO) Les prédictions faisant état d'une augmentation exponentielle du nombre de cas de cancer diagnostiqués sont destinées à sonner l'alarme au sein de la communauté internationale. La maladie sera diagnostiquée chez un Européen sur trois au cours de sa vie. En fait, cette maladie cruelle est la deuxième cause la plus fréquente de décès en Europe. Le Parlement européen use de la proposition de résolution qu'il a adoptée pour attirer l'attention sur le fait qu'il subsiste toujours des disparités inacceptables en termes de dépistage et de traitement du cancer. Un tiers des cancers diagnostiqués entraînent le décès du patient parce que le diagnostic est intervenu trop tard. C'est une réalité que l'Europe doit changer au moyen de programmes d'information, en éduquant le public et en facilitant l'accès à des services médicaux de haute qualité. Dernier point, mais non le moindre, l'Union n'en fait pas assez actuellement en termes de recherche sur cette maladie sur laquelle nous savons encore trop peu de choses. La recherche et la prévention constituent les lignes d'attaques principales contre cette maladie; elles donnent des résultats à moyen terme. L'incidence du cancer doit commencer à décliner afin que l'Europe puisse atteindre l'objectif ambitieux fixé par la Commission européenne, qui consiste à réduire la charge que représente le cancer de 15 % d'ici 2020, compte tenu de la tendance à la hausse engendrée par la croissance et le vieillissement de la population.

Maria Da Graça Carvalho (PPE), par écrit. – (PT) Je salue la proposition de la Commission d'établir un partenariat européen pour la lutte contre le cancer au cours de la période 2009-2013 parce que je pense que la lutte contre le cancer constitue une composante essentielle de la stratégie en matière santé. Néanmoins, à titre de prévention primaire, j'appelle de mes vœux la mise en application de mesures visant à encourager un mode de vie sain, facteur essentiel dans l'amélioration de la santé. Certains facteurs environnementaux affectent également la santé, si bien qu'il est nécessaire de s'attaquer aux problèmes environnementaux qui ont des incidences sur le développement de types spécifiques de cancers. C'est pourquoi il est important d'adopter une approche transversale et intégrée dans des domaines d'action comme l'éducation, l'environnement, la recherche et les questions sociales, et de veiller à une coordination accrue entre les divers centres de recherche sur le cancer partout dans l'Union. Je voudrais attirer l'attention sur la nécessité de mieux utiliser les fonds de lutte contre le cancer dans le cadre du septième programme-cadre, ainsi que sur la nécessité de programmes de recherche à grande échelle. Dans une perspective financière, il serait également fondamental d'inclure des financements destinés à encourager la prévention du cancer .

**Diogo Feio (PPE),** par écrit. – (PT) Une nouvelle approche globale du cancer est essentielle parce que la maladie se répand à des taux quasiment épidémiques au niveau mondial et qu'elle représente l'une des causes principales de décès dans le monde; elle a causé 13 % du nombre total des décès en 2004 (quasiment 1,7 millions de décès par an); parce qu'elle a été la seconde cause de décès en 2006, la majorité des décès étant causés par le cancer du poumon, le cancer colorectal et le cancer du sein, et parce que le cancer restera diagnostiqué chez un Européen sur trois au cours de sa vie, et qu'un Européen sur quatre finit par en mourir. Un engagement clair en termes de prévention et de plans nationaux de dépistage est indispensable puisque nous savons qu'une prévention adéquate et un traitement précoce permettront d'éviter près de 30 % des cas. Il est essentiel également de réduire les inégalités de traitement. Je souhaiterais attirer l'attention sur la situation inacceptable au Portugal, où des patients se voient refuser pour des raisons purement financières l'accès à des médicaments novateurs et efficaces contre le cancer, en particulier celui du poumon et celui du sein.

José Manuel Fernandes (PPE), par écrit. – (PT) Le cancer constitue l'un des plus important défi auxquels le monde se trouve confronté. À l'heure actuelle, il représente la seconde cause de décès en Europe, avec 3 millions de nouveaux cas et 1,7 millions de décès par an. La Commission européenne propose un partenariat européen pour la lutte contre le cancer au cours de la période 2009-2013. Le cancer est un problème social et politique et des actions communes doivent donc être menées au niveau européen, national, régional et local. Le traité de Lisbonne précise que l'Union est compétente pour mener des actions tendant à appuyer, coordonner ou compléter l'action des États membres. L'un des domaines de cette action, au niveau européen, est la protection et l'amélioration de la santé humaine (article 2E). L'Union européenne a déjà adopté deux

instruments importants, scientifiquement fondés, en matière de prévention: le Code européen contre le cancer, qui établit un cadre visant à encourager la population à adopter un mode de vie sain, et la recommandation du Conseil sur le dépistage des cancers du sein, du col de l'utérus et du côlon. Je me réjouis par conséquent de cette recommandation pour un projet de résolution visant à inciter le secteur public en général à investir dans un effort intense et soutenu en matière de prévention du cancer.

João Ferreira (GUE/NGL), par écrit. – (PT) Le cancer constitue l'une des causes principales de décès dans le monde, et le nombre des cas augmente à une vitesse alarmante. Nous considérons par conséquent comme important le soutien apporté par l'Union européenne aux efforts des États membres dans la lutte contre le cancer, comme le mentionne le rapport, ainsi que la promotion d'un effort collectif d'échange des informations, des capacités et des compétences en matière de prévention du cancer. La réduction du nombre des cas de cancer dans certains pays suite à l'adoption de politiques visant à améliorer la prévention et le traitement montre que telle est la voie à suivre. Le rapport fait allusion à diverses questions d'importance, notamment la nécessité d'une prévention primaire et d'un contrôle des maladies pouvant évoluer en cancer, l'importance du dépistage, l'insuffisance des fonds actuellement disponibles dans l'Union européenne pour lutter contre le cancer, en particulier le financement public, la nécessité de réduire l'exposition professionnelle et environnementale à des agents cancérigènes, la nécessité d'actualiser la liste des agents cancérigènes et la protection de patients atteints de cancer et des malades chroniques sur le lieu de travail. Ce rapport aurait pu aller plus loin dans d'autres questions, comme l'élimination – plutôt que la réduction – des inégalités d'accès aux traitements contre le cancer et des soins qui y sont associés.

**Lidia Joanna Geringer de Oedenberg (S&D),** *par écrit.* – (*PL*) En tant qu'un desauteurs de la déclaration écrite n° 71/2009 sur la lutte contre le cancer du sein dans l'Union européenne, adoptée par le Parlement, je suis absolument ravie par la communication de la Commission «Lutte contre le cancer: un partenariat européen».

Ce document diagnostique le problème du cancer dans l'UE et fixe des objectifs à la lutte contre le cancer. En dépit du fait que les services de santé sont gérés *de facto* par les États membres, l'Union peut néanmoins agir en vue d'une extension des soins de santé et être, par exemple, une excellente plateforme pour l'échange de bonnes pratiques. Ce sera aux États membres de décider s'ils feront usage de cet outil supplémentaire préparé par la Commission.

La proposition contient un objectif très précis, à savoir la réduction de 15 % de la charge que représente le cancer dans l'Union européenne d'ici 2020. Pour concrétiser ce programme, il faut parvenir à l'intégration des plans de lutte contre le cancer de tous les États membres d'ici 2013. L'étape suivante consiste à réduire de 70 % la disproportion de la mortalité due au cancer parmi les Européens traités pour ces affections. Les disparités entre les États membres présentant les meilleurs et les pires résultats restent trop importantes.

La communication met également l'accent sur les vaccins prophylactiques, et inclut le dépistage des cancers du sein, du col de l'utérus et colorectaux chez  $100\,\%$  de la population. Je me réjouis que l'appel que nous avons récemment lancé, contenu dans la déclaration écrite n° 71/2009, soit intervenu à un moment propice dans les travaux de la Commission, ce qui – je l'espère – augure bien de sa mise en œuvre rapide et fiable.

**Françoise Grossetête (PPE),** *par écrit.* – J'ai voté en faveur de ce rapport concernant la mise en place d'un partenariat européen pour lutter contre le cancer (2009-2013).

Ce partenariat a pour objet de mettre en place un cadre qui permettra le recensement et l'échange des informations, des capacités et des compétences en matière de prévention de la maladie et de lutte contre celle-ci. Les États membres doivent agir de concert, notamment en matière de dépistage. En Europe, une personne sur trois développera un cancer au cours de sa vie. Pourtant, un tiers des cancers sont évitables, et la prévention constitue la stratégie la plus efficace et économique à long terme pour réduire la charge que le cancer représente.

Je suis satisfaite que les propositions de mon avis de la commission ITRE aient recueilli une majorité en séance plénière, comme la nécessité de recourir davantage aux partenariats de type public-privé pour stimuler la recherche et le dépistage, notamment en matière d'imagerie médicale.

**Sylvie Guillaume (S&D)**, par écrit. – Même si la santé relève de la compétence de chaque État membre, nous avons tout à gagner d'une approche globale de la prévention et du traitement du cancer, et c'est à cela que j'apporte ici mon soutien. C'est ainsi que le niveau européen pourra permettre une coopération plus étroite avec les parties concernées (société civile, organisations diverses,...) afin de diffuser au mieux les meilleures pratiques en la matière, notamment d'améliorer l'efficacité des soins prodigués aux patients, en tenant compte

de leur bien-être psychosocial et mental. Ce partenariat favoriserait également la prise en considération de problématiques connexes, comme les inégalités face à la maladie, ce qui est fondamental pour améliorer le quotidien des patients. Je salue en outre l'adoption, le 19 avril dernier, d'une déclaration écrite à laquelle j'avais apporté mon soutien et demandant que tous les États membres de l'UE introduisent un dépistage du cancer du sein à l'échelle nationale et l'élaboration par la Commission d'un rapport de suivi, tous les deux ans. Le cancer du sein reste en effet la première cause de mortalité des femmes entre 35 et 59 ans.

Jarosław Kalinowski (PPE), par écrit. – (PL) Selon l'Organisation mondiale de la santé, le cancer est une des premières causes de mortalité dans le monde. À l'heure actuelle, le cancer est diagnostiqué chez un Européen sur trois, et un Européen sur quatre décède de cette maladie. Malheureusement, le vieillissement de la société contribuera aussi à une augmentation de l'incidence du cancer au cours des décennies à venir. Je pense que pour nous attaquer à cette augmentation, nous devons améliorer les plans nationaux de lutte contre le cancer et mener des campagnes d'information encore plus efficaces, destinées aux populations de l'Union européenne. Il faut apprendre aux enfants à adopter un mode de vie sain dès leur plus jeune âge, ce qui réduira le nombre de cas dans le futur. Selon les experts, il est possible de prévenir un cas sur trois, mais, pour y parvenir, l'Union européenne doit accroître les fonds destinés à la lutte contre le cancer. Une telle mesure permettrait de faire de la recherche scientifique et de lancer un programme élargi de mesures prophylactiques contre le cancer dans tous les pays de l'Union.

**Nuno Melo (PPE),** *par écrit.* – (*PT*) La santé publique compte parmi les priorités de l'Union européenne. La lutte contre toutes les formes de cancer en fait partie intégrante, dans la mesure où cette maladie cause chaque année la mort de millions de citoyens européens. Nous sommes tous conscients que la prévention et le diagnostic précoce sont essentiels pour lutter efficacement contre le cancer, aussi la grande majorité des efforts doit-elle se concentrer dans ces domaines. Il est absolument fondamental de multiplier les efforts dans la lutte contre les trois types de cancer qui provoquent le plus de décès – le cancer du poumon, le cancer du côlon et le cancer du sein – sans négliger les autres.

**Andreas Mölzer (NI)**, *par écrit*. – (*DE*) Partout en Europe, le cancer constitue la première menace en termes de santé, et les taux de décès à la suite de cancer sont élevés. Sur 3 millions de nouveaux malades, 1,7 millions ne survivront pas. Un diagnostic et un traitement précoces pourraient sensiblement réduire ces chiffres. Nous devons non seulement investir dans les traitements en Europe, mais également soutenir les mesures préventives. Nous devons faire de la coopération transnationale notre priorité afin de pouvoir arrêter de façon permanente la propagation du cancer. Ce rapport doit être considéré comme un pas dans la bonne direction, et c'est pourquoi je lui ai accordé mon suffrage.

Wojciech Michał Olejniczak (S&D), par écrit. – (PL) J'ai voté en faveur de la résolution du Parlement européen «Lutte contre le cancer: un partenariat européen». Il convient de soutenir toutes les mesures destinées à lutter contre le cancer et à réduire ses effets. La science médicale reste incapable d'arrêter le cancer, qui devient actuellement l'un des pires fléaux touchant l'humanité. Il est horrifiant de savoir que le cancer a été la deuxième cause la plus fréquente de décès en 2006. Les causes du cancer sont nombreuses; bien souvent, il n'est possible ni de définir, ni de diagnostiquer ces causes. En revanche, il est possible de prévenir le cancer et de limiter ses effets dans environ 30 % des cas. Pour y parvenir, il faut des programmes nationaux d'essais qui soient appropriés. L'Union européenne, agissant dans l'intérêt de ses citoyens et parce qu'il est indispensable de garantir leur sécurité, doit pourvoir au développement de méthodes appropriées de diagnostic précoce, de mesures préventives, et de thérapies innovantes. Dans de nombreux États membres, il a été possible de progresser dans la lutte contre le cancer par différents moyens, notamment le recours à des stratégies antitabac et à des méthodes spécifiques de prévention. Il conviendrait de mettre en place partout dans l'Union des mesures semblables, mais avec plus d'intensité et d'efficacité. Les prévisions concernant les années à venir, en termes d'incidence et de mortalité du cancer, ne sont pas optimistes. Savoir qu'en dépit de méthodes diverses de diagnostic et de traitement, de nombreuses personnes vont mourir du cancer rend toujours amer et triste. Veillons cependant à ce que nos concitoyens soient conscients qu'ils peuvent compter sur un plein soutien dans ce domaine.

**Frédérique Ries (ALDE),** par écrit. – Réduire de 15 % les cas de cancer d'ici 2020 sur le territoire de l'Union, tel est l'objectif ambitieux du partenariat européen pour la lutte contre le cancer jusqu'en 2013. Un objectif soutenu aujourd'hui par le vote du Parlement européen sur le rapport Peterle. Une réponse à la hauteur de l'enjeu alors que les cancers, selon l'Organisation mondiale de la santé, deviendront, au cours de l'année 2010, la première cause de mortalité dans le monde, devant les maladies cardiovasculaires.

Rien qu'en 2010, 3 millions d'Européens développeront un cancer et près de 2 millions de personnes mourront de cette maladie. Il est urgent de faire davantage en matière de dépistage systématique des cancers les plus

communs: cancer du poumon, cancer colorectal et cancer du sein. Encourager la révolution de l'oncologie, c'est aussi promouvoir la recherche sur les propriétés anticancéreuses de certains aliments, c'est encore stimuler le dépistage précoce des cellules tumorales via la technique de pointe des biomarqueurs: tests urinaires ou sanguins complexes. Autant de mesures résolument tournées vers la diversification des offres de soins aux patients. Pour que 2010 soit l'année de la riposte et que l'Union non seulement accompagne, mais inspire également les plans nationaux de lutte contre le cancer.

**Raül Romeva i Rueda (Verts/ALE),** *par écrit.* – (EN) J'ai bien entendu voté en faveur de ce rapport important, crucial pour prévenir le cancer.

**Joanna Senyszyn (S&D),** par écrit. – (PL) Je soutiens avec vigueur le rapport du Parlement européen sur la communication de la Commission «Lutte contre le cancer: un partenariat européen». Selon les estimations du Centre international de recherche sur le cancer (CIRC), le cancer est diagnostiqué chez un Européen sur trois au cours de sa vie et provoque la mort d'un Européen sur quatre. Cette année, 3 millions d'Européens développeront un cancer et près de 2 millions d'Européens mourront de cette maladie. En Pologne, environ 100 000 personnes sont victimes du cancer chaque année et 70 000 en meurent. La lutte contre le cancer est l'un des domaines permanents de l'action européenne en matière de santé publique. Le traité de Lisbonne précise que l'Union est compétente pour appuyer, coordonner ou compléter l'action des Etats membres pour la protection et l'amélioration de la santé humaine. Nous retrouvons une action spécifique concernant ces intentions dans l'initiative de la Commission intitulée «Partenariat européen pour la lutte contre le cancer au cours de la période 2009-2013». Les objectifs du partenariat, et en particulier ses mesures prophylactiques, sont essentiels pour limiter l'incidence du cancer. Les restrictions dont ont fait l'objet les ressources financières destinées à ces objectifs sont perturbantes. Dans la communication, des objectifs sont établis pour une période de 10 ans alors que le budget communautaire ne garantit qu'un soutien financier à court terme. Par conséquent, j'appelle à une augmentation des subventions, en particulier pour les programmes prophylactiques, dans le domaine de la politique régionale et du Fonds social européen, à une utilisation plus efficaces des ressources disponibles dans le septième programme-cadre, par exemple en vue d'une meilleure coordination de la recherche scientifique, et à une augmentation des ressources à prévoir dans la nouvelle Perspective financière.

Viktor Uspaskich (ALDE), par écrit. - (LT) Le cancer constitue le plus important problème de santé en Europe et, en réalité, dans le monde entier. Malheureusement, le cancer continue aujourd'hui à progresser de façon vertigineuse. Avec plus de 3 millions de nouveaux cas et 1,7 million de décès par an, le cancer représente la seconde cause de décès et de morbidité en Europe. À l'heure actuelle, le cancer est diagnostiqué chez un Européen sur trois au cours de sa vie et les experts prévoient que la charge que représente le cancer va croître fortement en raison du vieillissement de la population. Il convient d'adopter des mesures urgentes pour améliorer le contrôle et la prévention du cancer en Europe. La situation en Lituanie est particulièrement grave. Les indicateurs statistiques des divers types de cancers comptent parmi les pires de l'Union européenne. Je me réjouis par conséquent de la résolution du Parlement européen sur la lutte contre le cancer dans l'Europe élargie et du partenariat européen pour la lutte contre le cancer au cours de la période 2009-2013 de la Commission européenne, qui constitue une nouvelle tentative d'amener l'ensemble des acteurs concernés à travailler de concert dans un esprit de partenariat fructueux. Le cancer est un problème social et politique, et pas uniquement un problème de santé. Pour le résoudre, des actions communes doivent donc être menées au niveau européen, national, régional et local. Qu'il me soit permis de souligner que le traité de Lisbonne précise sans aucune ambiguïté que l'Union est compétente pour mener des actions tendant à appuyer, coordonner ou compléter l'action des États membres. L'objectif que nous partageons tous est d'aider les États membres à lutter contre le cancer et à mettre en place un cadre qui permettra le recensement et l'échange des informations, des capacités et des compétences en matière de prévention et de lutte contre le cancer.

Jarosław Leszek Wałęsa (PPE), parécrit. – (PL) Nous avons voté aujourd'hui sur la proposition de résolution rédigée par mon collègue slovène, M. Peterle, du groupe du Parti populaire européen (Démocrates-Chrétiens) sur la lutte contre le cancer. Bien entendu, j'ai accordé mon soutien à la proposition de la Commission européenne d'établir un partenariat européen pour la lutte contre le cancer au cours de la période 2009-2013. Cette nouvelle forme de coopération doit appuyer les efforts des États membres dans la lutte contre le cancer. Les statistiques médicales montrent que plus de 3 millions de nouveaux cas et 1,7 millions de décès sont enregistrés chaque année en Europe. En d'autres termes, chaque année, le cancer arrive en deuxième position parmi les maladies les plus graves et les principales causes de décès. Dans le cadre du partenariat européen, les États membres devront préparer dès que possible des plans intégrés de lutte contre cette maladie cruelle pour qu'il soit possible d'en réduire l'incidence de 15 % d'ici à 2020. Il ne faut cependant pas oublier que, dans ce combat inégal, la prévention est le facteur le plus important, qu'elle constitue la mesure la plus satisfaisante en rapport coût/efficacité parce qu'un tiers des cas de cancer peuvent être évités. Il conviendrait

par conséquent d'encourager les mesures de prévention tant dans le cadre de la pratique médicale que dans le contexte de modes de vies de plus en plus sains.

## Rapport: Patrizia Toia (A7-0120/2010)

Mara Bizzotto (EFD), par écrit. – (IT) L'importance des nouvelles technologies de l'information et des communications (TIC) peut être attribuée au rôle crucial qu'elles jouent dans le lancement d'une véritable révolution dans le monde des sciences, non seulement en proclamant la naissance d'une société fondée sur la connaissance, mais aussi en rendant possible une approche durable de l'utilisation des ressources naturelles.

À la lumière de ces considérations, il est impossible, dans le cas précis des nouvelles technologies consacrées à l'efficacité énergétique, d'ignorer le fait que les TIC constituent une ressource importante permettant de veiller à ce que le progrès aille de pair avec le respect de la planète, dans la mesure où elles garantissent que les ménages comme l'industrie puissent, sur le plan économique, bénéficier des économies réalisées. La politique d'économie d'énergie fera partie intégrante de la durabilité du modèle social européen, raison pour laquelle j'ai décidé de voter en faveur du rapport.

**Sebastian Valentin Bodu (PPE),** *par écrit.* – (RO) Passer aux compteurs intelligents pourrait réduire la consommation d'énergie d'un taux allant jusqu'à 10 % au niveau européen parce que cela faciliterait le transfert bidirectionnel d'informations entre opérateurs de réseaux, fournisseurs et consommateurs. Les analyses montrent que l'utilisation intelligente des technologies de l'information et des communications (TIC) peut réduire jusqu'à 17 % de la consommation d'énergie dans les bâtiments, qui représente actuellement 40 % de la consommation énergétique totale en Europe. Tous ces chiffres correspondent à la réduction des émissions de carbone d'un taux allant jusqu'à 27 % rien que dans le secteur des transports.

Toutes ces prévisions nous encouragent d'autant plus à exploiter pleinement les technologies modernes. Même s'il ne sera pas possible, à court terme, de mettre uniformément en œuvre ces technologies partout en Europe, il est important que tous les États membres soient conscients de la possibilité qui qu'ils ont de recourir à des technologies modernes pour réduire les émissions de carbone dans le contexte des objectifs extrêmement ambitieux de l'agenda «Europe 2020».

Les secteurs de l'immobilier et des transports figurent parmi les grands consommateurs d'énergie et pourraient accélérer la mise en œuvre de systèmes technologiques modernes. De la même façon, l'utilisation de ressources naturelles pourrait être moins destructrice pour l'environnement et produire moins de carbone avec l'aide des nouvelles technologies.

Maria Da Graça Carvalho (PPE), par écrit. – (PT) Les technologies de l'information et des communications (TIC) jouent un rôle essentiel dans la promotion de la croissance économique européenne. Leur influence sur le secteur de l'énergie implique également un changement profond au sein de notre société en la rendant plus décentralisée et plus flexible, la distribution devenant synonyme de richesse accrue. L'utilisation des TIC et des technologies de réseau nous permet d'améliorer l'efficacité de notre consommation d'énergie, par exemple par la voie des réseaux de distribution d'électricité, des bâtiments intelligents, des maisons intelligentes et des compteurs intelligents ainsi que des transport éco-efficaces. Il reste cependant important de continuer à recourir aux possibilités d'innovation que nous offrent les TIC. Le développement d'un réseau intelligent européen, innovant est essentiel, avec des instruments de mesure et de contrôle de l'efficacité de la consommation d'énergie, et en mettant en œuvre le comptage intelligent conformément au calendrier établi dans le cadre du troisième paquet de libéralisation du marché de l'énergie. De cette manière, les consommateurs seront en mesure de gérer leur consommation d'énergie et de lisser la courbe de la demande. Les TIC sont susceptibles de jouer un rôle important dans la mesure et la quantification des effets globaux des changements climatiques, ainsi que dans l'évaluation des mesures de lutte contre les changements climatiques et, dès lors, elles peuvent aider à ajuster la politique climatique.

**Edite Estrela (S&D),** *par écrit.* – (*PT*) J'ai voté en faveur du rapport sur la mobilisation des technologies de l'information et des communications (TIC) visant à faciliter le passage à une économie à haut rendement énergétique et à faible taux d'émission de carbone. Les TIC pourraient parvenir à un rôle de premier plan dans l'allègement des conséquences du changement climatique en réduisant la consommation d'énergie, en augmentant l'efficacité énergétique, et en intégrant des énergies renouvelables.

**Diogo Feio (PPE),** par écrit. – (PT) En ces temps où la réduction des émissions de CO<sub>2</sub> et de gaz à effet de serre, ainsi que les investissements dans les énergies renouvelables et les technologies «vertes» sont autant de priorités, ce rapport intervient à un moment extrêmement opportun. Il est par conséquent essentiel d'examiner la présentation de mesures visant à mobiliser les technologies de l'information et des communications afin

de rendre possible le passage à une économie à haut rendement énergétique au moindre coût possible pour le public et pour les entreprises. Il est réellement crucial d'encourager une croissance durable qui se reflète dans le bien-être de la population et l'économie actuelle, ainsi que dans la solidarité envers les générations futures.

José Manuel Fernandes (PPE), par écrit. – (PT) Les technologies de l'information et des communication contribuent largement au rendement énergétique de l'économie de l'Union, en particulier dans l'immobilier et le secteur des transports. Dans ce contexte, je salue les efforts déployés par la Commission pour promouvoir des compteurs et des réseaux intelligents dans la production, la distribution et l'utilisation de l'énergie. Je soulignerais, en particulier, l'invitation faite aux États membres pour qu'ils facilitent l'accès à tous les citoyens de l'Union à l'internet à large bande de manière à garantir l'égalité d'accès aux services en ligne.

**Ilda Figueiredo (GUE/NGL),** *par écrit.* – (*PT*) Il n'y a aucun doute que la mobilisation des technologies de l'information et des communications (TIC) peut faciliter le passage à une économique à haut rendement énergétique puisque l'efficacité énergétique constitue également un moyen de limiter la consommation d'énergie, qu'elle accroît la sécurité énergétique et qu'elle contribue à limiter la pollution, en particulier les émission de gaz à effet de serre.

Néanmoins, nous connaissons la lenteur des progrès réalisés dans l'exploitation du potentiel d'efficacité énergétique et d'économie d'énergie, non seulement parce que les groupes d'intérêts économiques existants recherchent leur propre intérêt, mais également à cause du faible niveau d'aide pour les changements nécessaires.

Nous soutenons par conséquent diverses propositions incluses dans le rapport, en particulier celles qui encouragent l'exploitation des TIC dans la planification d'une nouvelle politique des transports et promeuvent une plus grande intermodalité dans le secteur des transports, ou encore celles qui invitent la Commission à développer une vision différente des priorités en termes d'aide, en prenant en considération les problèmes de la mobilisation des TIC pour faciliter le passage à une économie à haut rendement énergétique dans divers domaines, non seulement celui des transports et de la mobilité, mais aussi ceux de l'industrie, de la santé et du logement.

Alfredo Pallone (PPE), par écrit. – (IT) Depuis maintenant quelques années, l'Union européenne se fixe des objectifs ambitieux en matière d'économies d'énergie et de réduction des émissions de carbone. Le secteur des technologies de l'information et des communications (TIC) constitue sans aucun doute un moyen d'accroître l'efficacité énergétique des États membres. Les TIC peuvent en fait contribuer à permettre le contrôle et la gestion de la consommation d'énergie et fournir de nouvelles applications et de nouvelles technologies visant à améliorer l'utilisation des ressources naturelles et favoriser le recours à des méthodes de production et industrielles plus «propres». La consultation publique à grande échelle ouverte par la Commission européenne a permis de préciser la manière dont les TIC peuvent contribuer à améliorer l'efficacité énergétique. La Commission a calculé que les systèmes reposant sur les TIC étaient en mesure de réduire la consommation d'énergie dans les bâtiments – dont on estime qu'elle représente 40 % du total de la consommation d'énergie européenne – d'un taux allant jusqu'à 17 % et les émissions de carbone dans les transports d'un taux allant jusqu'à 27 %. Une organisation urbaine réussie grâce à l'aide des TIC peut réduire l'impact énergétique des villes de manière substantielle. Il conviendrait par conséquent de promouvoir la diffusion des bonnes pratiques et d'accroître la prise de conscience des décideurs locaux du potentiel des TIC à exploiter.

**Aldo Patriciello (PPE),** *par écrit.* – (*IT*) L'Union européenne a réaffirmé son engagement de réduire de 20 % ses émissions de carbone pour 2020. Il sera difficile de maintenir cet engagement sans exploiter pleinement le potentiel offert par les TIC. Les TIC peuvent, en fait, réduire significativement les émissions de CO<sub>2</sub>.

Les TIC représentent 1,75 % des émissions de carbone dans le secteur européen des services, et produisent 0,25 % des émissions associées à la production des équipements et des biens de consommation reposant sur les TIC. Les 98 % d'émissions restants proviennent d'autres secteurs de l'économie et de la société. Il est donc opportun d'harmoniser les méthodes de mesure et de quantification de la performance énergétique, afin de disposer des données qui nous permettent de développer des stratégies novatrices d'économies d'énergie et de prévenir le phénomène de la «désinformation verte».

Dans ce contexte, je souhaite souligner que les TIC sont susceptibles de jouer un rôle essentiel dans la réalisation d'objectifs fondamentaux, dans la mesure où elles sont présentes dans quasiment chaque secteur de l'économie et contribuent à améliorer de plus de 40 % la productivité. Pour ces raisons, je réaffirme mon plein soutien

à cette stratégie qui combine développement économique et industriel approprié et développement durable sur le plan de l'environnement.

Rovana Plumb (S&D), par écrit. – (RO) Les technologies de l'information et des communications (TIC) offrent dans chaque État membre un moyen d'améliorer l'efficacité énergétique et fournissent de nouvelles applications et de nouvelles technologies visant à améliorer l'utilisation des ressources naturelles et à transformer des méthodes de production et industrielle en une économie éco-efficace. les systèmes reposant sur les TIC étaient en mesure de réduire la consommation d'énergie dans les bâtiments – dont on estime qu'elle représente 40 % du total de la consommation d'énergie européenne – d'un taux allant jusqu'à 17 % et les émissions de carbone dans les transports d'un taux allant jusqu'à 27 %. Le secteur des TIC emploie 6,6 millions de personnes dans les 27 États membres de l'Union, stimule les capacités novatrices de chaque secteur, et contribue à concurrence de plus de 40 % à l'accroissement global de la productivité. La Commission européenne et le Comité des régions doivent de toute urgence produire le «guide pratique destiné aux autorités locales et régionales» sur la manière dont elles peuvent tirer parti des TIC pour améliorer leur performance énergétique. Celui-ci établira comment les autorités peuvent recourir aux TIC dans le cadre de leurs plans concernant les changements climatiques. Il décrira également comment le Fonds de cohésion peut promouvoir des partenariats commerciaux ayant pour objectif de créer des applications TIC novatrices afin d'encourager et de soutenir les villes et les municipalités dans l'utilisation des TIC pour réduire leurs émissions.

**Raül Romeva i Rueda (Verts/ALE),** *par écrit.* – (EN) Nous, les Verts, avons voté en faveur de ce rapport. Toutes les parties originales du texte que certains groupes souhaitaient supprimer ont subsisté.

Daciana Octavia Sârbu (S&D), par écrit. – (EN) J'étais rapporteure pour avis de la commission de l'environnement concernant ce rapport et je suis extrêmement consciente du fait que le secteur des TIC a le potentiel de créer des économies d'énergie considérables dans l'Union, en particulier dans l'immobilier et le secteur des transports. Pour autant, nous devons aussi garder à l'esprit les effets de ce que l'on appelle la «fracture numérique», que l'on observe tant à l'intérieur des États membres qu'entre ceux-ci. Elle perpétue des inégalités sociales et économiques, et réduit la capacité des TIC à produire des avantages à grande échelle en termes d'efficacité énergétique. L'accès à pour tous à l'internet à haut débit revêt une importance fondamentale. Les États membres, avec l'aide de la Commission, doivent redoubler d'efforts pour mettre en place les infrastructures nécessaires, afin que tous les citoyens et toutes les entreprises d'Europe puissent bénéficier des technologies disponibles. Ainsi pourraient disparaître l'inégalité et l'injustice issues de la fracture numérique, et serait mis en place l'unique moyen de veiller à la pleine exploitation du potentiel des TIC en termes d'efficacité énergétique.

Czesław Adam Siekierski (PPE), par écrit. – (PL) Compte tenu du fait que les mesures mises en place pour atteindre l'objectif de 20 % d'économie d'énergie d'ici 2020 enregistrent des progrès trop lents, il est nécessaire d'accroître et d'accélérer l'innovation dans les technologies de l'information et des communications, et de parvenir à une augmentation significative de la proportion d'énergie produite à partir de sources renouvelables. Il convient de noter que lorsque le secteur des transports croît, les émissions de dioxyde de carbone augmentent elles aussi rapidement. Il conviendrait par conséquent de mettre l'accent sur l'application des technologies de l'information et des communications dans ce secteur précis, afin non seulement de réduire le niveau des émissions mais aussi de prévenir son augmentation. Il faudra intégrer des solutions TIC dans la planification de la nouvelle politique de transport européenne, ce qui pourrait entraîner une réduction de la densité de la circulation dans les transports, et produira des effets bénéfiques pour l'environnement naturel. Toutes ces mesures ne produiront pas seulement des avantages mesurables pour le climat, mais elles réduiront également les coûts associés à la consommation d'énergie et généreront des emplois «verts». Il faut pourtant garder à l'esprit que les nouveaux États membres ne sont pas capables de s'adapter aussi rapidement aux exigences introduites par l'Union européenne. Nous devons aussi prendre en compte les intérêts de ces pays parce qu'ils constituent un groupe important qui utilise encore des sources d'énergie traditionnelles. Il faudra du temps et des ressources financières pour changer cela.

**Viktor Uspaskich (ALDE),** *par écrit.* – (*LT*) Je soutiens l'initiative de la Commission européenne de mobiliser les technologies de l'information et des communications (TIC) pour améliorer l'efficacité énergétique de l'Union et d'accroître la compétitivité de l'industrie européenne. Selon les estimations présentées par la Commission européenne, l'utilisation des TIC constitue un excellent moyen de parvenir à réduire la consommation d'énergie et jusqu'à 27 % des émissions de carbone, ce qui est très important. Cela réduirait les dommages causés à l'environnement. Je soutiens et j'adhère totalement à la position exprimée par la rapporteure, selon laquelle l'application des TIC stimulera l'industrie européenne et donnera une impulsion au marché des nouvelles technologies, ce qui contribuerait à relancer le marché ou à créer nouveaux emplois. Je pense qu'il est nécessaire de prendre toutes les mesures nécessaires pour appliquer les TIC dans les États

membres où elles ne le sont pas encore, et pour les améliorer dans ceux où elles le sont déjà. Je voudrais en particulier mettre l'accent sur l'importance des TIC dans la planification d'une nouvelle politique européenne des transports. La logistique est important pour la rationalisation des transports et la réduction des émissions de carbone. Il est important de reconnaître la nécessité de renforcer les investissements tant publics que privés dans les outils TIC afin d'établir des infrastructures énergétiques intelligentes pour les transports. L'utilisation des systèmes de transport intelligents (STI) appliquée au transport routier, en interface avec d'autres modes de transport peut contribuer à réduire la congestion et ses incidences négatives sur l'environnement. En tant que membre de la commission du développement régional (REGI), je voudrais souligner que nous devons encourager les États membres à diffuser les bonnes pratiques et à accroître la prise de conscience des décideurs locaux du potentiel des TIC à exploiter.

## - Rapport: Vittorio Prodi (A7-0057/2010)

**Alfredo Antoniozzi (PPE),** par écrit. – (IT) Le Livre blanc de la Commission européenne «Adaptation au changement climatique: vers un cadre d'action européen» contient de nombreuses idées sur lesquelles nous devons nous concentrer, maintenant et à l'avenir, afin de réduire cette menace liée au réchauffement climatique.

J'apprécie en particulier le passage du rapport qui souligne l'importance d'intégrer ces mesures d'adaptation dans toutes les politiques européennes, que ce soit dans le domaine de l'agriculture, de la pêche ou de la gestion des forêts, avec une approche transversale intersectorielle qui puisse assurer la cohérence des mesures qui seront mises en œuvre de temps en temps.

**Sebastian Valentin Bodu (PPE),** par 'ecrit. - (RO) L'Europe traverse une période où elle doit reconnaître qu'il est très urgent de prendre des mesures visant à réduire l'impact des activités humaines sur le climat. Le livre blanc sur les changements climatiques est un pas en avant vers la normalisation des mesures visant à réduire les émissions de carbone au niveau européen.

Vu son objectif ambitieux de réduire de 20 % les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2020, l'Union européenne doit progresser bien plus rapidement qu'elle ne le fait à l'heure actuelle. Les États membres, qu'ils soient nouveaux ou anciens, ont tous la même l'obligation de déployer davantage d'efforts et de réaliser que prévenir ou traiter une maladie à son stade initial donne un taux de réussite plus élevé que traiter une affection chronique.

Il serait triste que l'Europe réalise trop tard que les changements climatiques peuvent affecter la viabilité de l'agriculture en tant que principale source de nourriture pour la population de l'Europe et du monde. Nous sommes confrontés à des conditions météorologiques extrêmes, à des sécheresses et à des inondations chaque année. Il est difficile d'imaginer maintenant comment cela pourrait être pire. Les experts ne sont toutefois pas très optimistes. C'est pourquoi il est essentiel, pour préserver la normalité, de prendre des mesures visant à atténuer l'impact des activités humaines sur le climat.

Maria Da Graça Carvalho (PPE), par écrit. — (PT) J'apprécie l'initiative de la Commission européenne de présenter un vaste cadre d'action européen en ce qui concerne la politique d'adaptation aux changements climatiques. Les mesures d'atténuation et d'adaptation ne doivent cependant pas être séparées. Je voudrais souligner l'importance de la directive sur le système communautaire d'échange de quotas d'émission (SCEQE), aux termes de laquelle les États membres doivent allouer au moins 50 % des recettes du SCEQE à des mesures d'atténuation et d'adaptation. Je crois également que la priorité doit être accordée à des mesures supplémentaires pour promouvoir la stratégie de l'Union visant à atteindre une augmentation de 20 % de l'efficacité énergétique d'ici 2020, en vue de rendre cet objectif juridiquement contraignant au niveau de l'Union. Parmi les mesures d'adaptation présentées, je voudrais insister sur la solidarité des États membres de l'UE à l'égard des régions défavorisées et de celles qui sont le plus durement touchées par les changements climatiques. Pour arriver à cette solidarité, il est important que la Commission envisage le renforcement des

financements publics consacrés à la coopération internationale, dans le 8<sup>e</sup> programme-cadre de R&D à venir en vue de financer sa lutte contre les changements climatiques. Je voudrais aussi souligner l'importance du rôle de la recherche et de la technologie dans le développement d'une société produisant peu de carbone, au vu de la récente communication de la Commission sur le plan stratégique pour les technologies énergétiques, et la logique d'intervention entre les secteurs public et privé ainsi que le financement national, régional et communautaire.

**Proinsias De Rossa (S&D),** par écrit. – (EN) J'ai voté en faveur de cette résolution qui fait bon accueil au livre blanc de la Commission sur une stratégie européenne d'adaptation au changement climatique et qui propose un éventail de mesures dans plusieurs domaines politiques. Même si nous réussissons à maintenir le

réchauffement planétaire à des niveaux sécurisants, les changements climatiques entraînent des conséquences inévitables qui requièrent des efforts d'adaptation. Les mesures de résistance et d'adaptation aux changements climatiques doivent faire partie intégrante de toutes les politiques, en particulier de celles concernant l'eau, le sol, l'agriculture, la pêche, et les régions côtières. La biodiversité est en danger, mais il faut également veiller à ce que la planification des villes, des transports et des infrastructures tienne compte des changements climatiques. Les structures de protection civile doivent accorder la priorité à la préparation aux inondations et aux sécheresses. Il est important de garder à l'esprit les implications sociales et de santé publique de ce défi. Il peut avoir des conséquences graves sur la santé respiratoire et augmenter le risque de propagation des maladies transmises par vecteur. Les communautés les plus démunies, les enfants pauvres et les personnes âgées figurent parmi les plus vulnérables aux effets sanitaires du changement climatique. Les recettes générées par les échanges de quotas d'émission doivent être affectées à l'effort d'adaptation, et le budget européen doit refléter l'urgence qu'il y a à faire face à ces défis.

**Edite Estrela (S&D)**, *par écrit*. — (*PT*) J'ai voté en faveur du Livre blanc de la Commission «Adaptation au changement climatique: vers un cadre d'action européen». Des mesures d'adaptation seront nécessaires pour relever les défis que posent les changements climatiques. Je pense que l'adaptation aux changements climatiques est nécessaire et nous permettra d'améliorer nos systèmes actuels de gestion des crises, grâce la combinaison des observations par satellite et au sol.

**Diogo Feio (PPE),** *par écrit.* – (*PT*) Ainsi que je l'ai dit hier concernant le vote sur le rapport Le Foll sur l'agriculture de l'UE et les changements climatiques, «les préoccupations environnementales, si elles sont légitimes et nécessaires, doivent être dûment pesées par rapport à l'impact des propositions en termes de durabilité et de productivité agricoles». Cela vaut pour tous les secteurs d'activité, et il est donc essentiel que l'UE mette en place une stratégie permettant de s'attaquer aux changements climatiques, de s'engager sérieusement dans le développement durable, et de chercher à réduire ses émissions de carbone, sans pour autant mettre en péril ses activités productives - en particulier l'industrie. Toute politique liée aux changements climatiques doit - en particulier dans le contexte de crise économique et financière - rechercher l'efficacité et la durabilité énergétiques, en mettant l'innovation et la recherche au service de nouvelles techniques et solutions plus respectueuses de l'environnement, et tout aussi efficaces et compétitives. Il faut mettre l'accent sur des sources d'énergie propres, sur l'utilisation plus efficace des ressources naturelles, et sur des investissements importants dans des recherches et technologies plus respectueuses de l'environnement, ce qui permettra de maintenir la compétitivité européenne et de créer davantage d'emplois dans le cadre d'un développement durable.

José Manuel Fernandes (PPE), par écrit. — (PT) L'UE se doit de maintenir et de consolider son leadership dans la lutte internationale contre le changement planétaire. La recherche scientifique dans ce domaine est essentielle si nous voulons suivre une voie juste et sûre, que ce soit en matière de lutte contre les changements climatiques ou d'adaptation à ces changements. La question de l'adaptation est transversale et intersectorielle. Il doit y avoir une plus grande coordination politique entre États membres dans les domaines concernés. En fait, je suis partisan de rendre obligatoire l'établissement de plans d'adaptation nationaux basés sur un cadre européen commun. Je crois que nous devons suivre des politiques européennes communes dans des domaines tels que, par exemple, l'eau, l'énergie et les forêts; je voudrais réitérer par exemple la nécessité d'une carte européenne des risques littoraux. Il faut de toute urgence analyser les risques que le changement climatique fait peser sur les régions d'Europe les plus vulnérables. Je pense également qu'il faut fixer des objectifs européens en matière d'efficacité des réseaux publics de distribution d'eau. Je soulignerais également que les écosystèmes naturels sont les principaux puits de carbone de la terre, puisqu'ils retiennent 50 % des émissions annuelles de gaz à effet de serre dans le monde et qu'ils contribuent à la fois à l'adaptation au changement climatique et à son atténuation.

Bruno Gollnisch (NI), par écrit. – Ce rapport est dans la logique de la croyance en un réchauffement climatique global, fatal et forcément d'origine humaine. Mais il est excessif, tout comme cette croyance, désormais quasiment religieuse et ne souffrant plus aucune contestation. Et comme tout ce qui est excessif, il est dérisoire. Ainsi, sans même attendre une quelconque évaluation scientifique, un principe de précaution absolu devrait être appliqué pour faire face aux pires scenarii quant aux impacts éventuels du prétendu réchauffement sur les écosystèmes, mais aussi sur les zones habitables, les installations industrielles, etc... Je note au passage qu'une telle prudence s'applique rarement à d'autres mesures liées à l'environnement et à la santé humaine, comme les OGM par exemple. Sur le fondement de risques réels ou imaginaires, allant des maladies éventuellement liées au réchauffement aux incendies de forêts réputés uniquement dus à ce même phénomène en passant par les inondations et la surchauffe des centrales électriques, on nous invite à accepter l'ingérence de la Commission et des politiques européennes dans absolument tous les domaines, jusqu'à l'utilisation de

la moindre parcelle de terrain. Il est dommage que tant d'arbres, puits de carbone reconnus, aient été sacrifiés à l'impression de ce texte. Comme le dit le poète : Hola, bûcheron, arrête un peu le bras !

Jarosław Kalinowski (PPE), par écrit. – (PL) Les inévitables changements climatiques obligent la société et l'économie européenne à s'adapter à une nouvelle réalité. Je pense qu'il faut une politique d'adaptation appropriée à la nature et au type de changements qui se produisent, et qui intègre également une stratégie de protection des zones les plus vulnérables. Je suis tout à fait d'accord avec le rapporteur et je pense que pour mieux coordonner ces mesures, il est extrêmement important de mettre en œuvre un système d'échange d'informations et de suivi aux niveaux international, mais aussi régional et local. Je suis surtout satisfait de l'accent mis sur le rôle important de la politique agricole commune, qui joue un rôle essentiel, dans le processus d'adaptation aux changements climatiques, en tant que gardien des écosystèmes et de la biodiversité. Je pense en conséquence que les projets qui préviennent ou atténuent les effets des sécheresses et des inondations, qui aident les agriculteurs qui travaillent dans des conditions difficiles, sont très importants.

Alfredo Pallone (PPE), par écrit. — (IT) J'ai voté en faveur de la proposition de résolution sur le Livre blanc de la Commission intitulé «Adaptation au changement climatique: vers un cadre d'action européen» dans son ensemble car je trouve qu'elle présente un intérêt particulier pour l'Europe en général, et pour l'Italie en particulier, vu les caractéristiques géoclimatiques de cette dernière. La gestion des ressources hydrologiques en l'Italie présente des difficultés évidentes, comme le montrent les sécheresses fréquentes dans le sud les mois d'été, mais aussi certaines inondations, comme celle qui s'est produite en décembre avec le fleuve Serchio en Toscane. L'Italie est également confrontée au terrible problème des incendies d'été, c'est pourquoi il est absolument crucial d'améliorer les conditions de sécurité. Si le projet de livre blanc n'est à l'heure actuelle qu'un cadre de référence initial, je pense qu'il apporte certainement une contribution importante, en particulier en ce qui concerne la gestion des crises. Il définit également une approche stratégique générale de l'amélioration de la capacité de résilience de l'UE face aux effets du changement climatique.

Andres Perello Rodriguez (S&D), par écrit. – (ES) Une majorité des députés du Parlement, dont les membres de la délégation espagnole du groupe de l'Alliance progressiste des socialistes et démocrates au Parlement européen, se sont formellement opposés au paragraphe 41 de cette résolution, qui demande que le principe de subsidiarité soit appliqué à la politique de protection des sols. Nous reconnaissons tous la diversité qui existe entre les différentes régions de l'UE, mais c'est précisément pour cette ra ison que, comme le dit la résolution, l'Europe méridionale souffre bien davantage de la pression des changements climatiques et a donc besoin de l'Europe et de ses politiques communes. Il s'agit d'une question de solidarité qui bénéficierait à toute l'Union européenne. Nous regrettons dès lors vivement la disparition de la première proposition du texte, dans laquelle M. Prodi demandait que la directive sur la protection des sols soit débloquée au Conseil. Il est crucial que nous lancions cet instrument législatif, qui est essentiel à l'adaptation aux changements climatiques, en particulier pour s'attaquer au risque de dégradation et de désertification. Il est vrai que le risque est surtout présent en Europe méridionale, mais n'oublions pas que les changements climatiques affectent tous les atouts environnementaux de l'Europe. Ceux à qui s'adresse cette résolution devraient savoir qu'une grande partie du Parlement demande toujours une politique commune de soutien.

**Raül Romeva i Rueda (Verts/ALE),** par écrit. – (EN) Le groupe des Verts a voté en faveur de ce rapport. La bonne nouvelle est que l'amendement visant à supprimer la focalisation sur la sécurité nucléaire n'a pas été adopté.

Czesław Adam Siekierski (PPE), par écrit. — (PL) Les résultats des travaux réalisés par des scientifiques montrent que les effets des changements climatiques vont avoir un impact de plus en plus grand sur l'environnement naturel et l'économie, ainsi que sur notre vie quotidienne. En conséquence, prendre des mesures d'adaptation aux effets actuels et futurs des changements climatiques est un défi sérieux que doit relever la société du monde entier. Les décisions relatives aux meilleurs moyens de s'adapter aux changements climatiques doivent être prises sur la base d'analyses scientifiques et économiques fiables, mais toutes les régions n'ont pas accès à des informations de qualité. L'idée de créer une plateforme de surveillance des changements climatiques paraît donc bonne. La plateforme serait utile pour échanger des informations, des expériences et les meilleures pratiques aux niveaux local, régional, et européen. Je ne suis toutefois pas certain que l'UE, en assumant un leadership dans la lutte internationale contre le réchauffement planétaire, comme le recommande le document, ne tente pas de prendre trop de responsabilités dans les affaires mondiales. Je pense que, alors que nous sommes confrontés à des défis tels que cette crise économique et la nécessité de créer de la croissance, nous ne devrions pas accorder la priorité aux dépenses dans la lutte contre le réchauffement planétaire. Quelles que soient les mesures qui seront mises en place pour s'adapter aux changementsclimatiques, il faudra également garder à l'esprit que certains pays seront confrontés à des coûts

extrêmement élevés de mise en œuvre de la politique d'adaptation, et que laisser ces pays sans aucun soutien financier pourrait augmenter les écarts dans le développement des différents États membres.

**Dominique Vlasto (PPE),** par écrit. – Dans mon rapport en commission des transports, j'avais regretté l'absence de prise en considération du secteur des transports dans la stratégie européenne d'adaptation au changement climatique, alors qu'il revêt une importance économique considérable et est une des principales sources d'émissions de CO<sub>2</sub>. Je me félicite donc que ce rapport replace les transports au cœur de cette problématique. Nous devons déployer des efforts significatifs pour accompagner efficacement les entreprises et les utilisateurs dans l'adaptation au changement climatique. La réussite de notre politique exige que des modes de financement adéquats et innovants soient mobilisés pour limiter au maximum les impacts sur les hommes, les équilibres écologiques et les activités économiques. Par ailleurs, notre stratégie doit prendre en compte les zones géographiques sensibles, telles que les zones côtières, marines et de montagne, qui sont particulièrement vulnérables et qui subiront de plein fouet le changement climatique si nous ne prenons pas de mesures de protection adaptées. Il devenait urgent pour notre Parlement d'adopter des mécanismes efficaces d'adaptation pour le secteur des transports, qui ne doit plus être seulement la cause du problème mais devenir une solution dans la lutte contre le changement climatique.

## - Rapport: Andrea Cozzolino (A7-0100/2010)

**Ryszard Czarnecki (ECR),** *par écrit.* – (*EN*) Assurer l'optimalisation des ressources, la gestion efficace, et l'élimination de la fraude sont les principales priorités du groupe ECR pour le budget de l'UE. Nous soutenons donc la portée du rapport Cozzolino et la plupart de ses conclusions.

Le groupe ECR ne peut toutefois pas soutenir le concept d'un procureur général européen. Ce poste risque de constituer un premier pas dangereux vers une compétence européenne dans des aspects de droit pénal, et le fait d'insister sur sa création détourne l'attention des efforts faits pour faire fonctionner efficacement les systèmes et organes existants.

Comme l'amendement du groupe ECR visant à supprimer le paragraphe soutenant la démarche en direction de la désignation d'un procureur général européen a été rejeté, le groupe ECR s'est abstenu lors du vote final.

**Diogo Feio (PPE),** *par écrit.* — (*PT*) Si, à l'instar du rapporteur, je considère qu'il est positif que l'incidence financière des irrégularités déclarées à la Commission par les États membre soit passée de 1,024 milliard d'euros en 2007 à 783,2 millions d'euros en 2008, je pense que l'objectif est d'arriver à un chiffre de 0 million d'euros d'irrégularités financières par an. Pour y parvenir, je pense qu'il est essentiel d'adopter des mesures qui établissent une plus grande transparence dans la lutte contre la fraude fiscale - en particulier la fraude à la TVA - et tous les crimes financiers; une plus grande coopération entre les gouvernements dans le cas de la fraude transfrontalière; des améliorations de la qualité des données, et une mise à jour permanente des bases de données nationales; et des réponses rapides des gouvernements aux demandes d'informations. Il doit également y avoir une meilleure administration et une meilleure surveillance des demandes de fonds de cohésion, ainsi que des dispositions pour l'application de sanctions aux États membres qui n'utilisent pas ces fonds de manière adéquate. Je voudrais également souligner la contribution essentielle qu'a apportée l'Office européen de lutte antifraude à la réduction de ces chiffres.

José Manuel Fernandes (PPE), par écrit. – (PT) Le rapport annuel 2008 sur la protection des intérêts financiers des Communautés signale que l'incidence financière des irrégularités, selon les vérifications effectuées, a diminué, pour passer de 1,024 milliard d'euros en 2007 à 783,2 millions d'euros in 2008 (cette baisse a touché tous les secteurs à l'exception des dépenses directes et des Fonds de préadhésion). Je souligne en particulier la nécessité d'intégrer les données relatives aux irrégularités en rendant explicite l'incidence des erreurs et des suspicions de fraude sur l'ensemble des ressources mobilisées. La lutte contre la fraude et contre la corruption relève du strict devoir des institutions européennes et de tous les États membres, qu'il faut doter de toutes les ressources nécessaires pour combattre efficacement ce phénomène, afin de défendre les intérêts financiers de l'Union et des contribuables européens.

**Nuno Melo (PPE),** *par écrit.* – (*PT*) En cette période de crise économique et financière, aucun euro du budget communautaire ne peut être gaspillé, et cela est peut-être encore plus vrai quand ce gaspillage résulte de fraudes qui conduisent à des versements inappropriés des fonds de l'Union. Au fil des ans, nous avons constaté une baisse importante de ces irrégularités. Nous ne pouvons toutefois pas nous contenter de réduire ces irrégularités à des sommes marginales ou à presque zéro. L'UE doit adopter des mécanismes de contrôle budgétaire qui soient efficaces en terme de prévention et de détection rapides des fraudes, afin que les fonds publics ne soient versés que lorsqu'ils vont réellement être utilisés correctement, indépendamment de

sanctions efficaces pour ceux qui enfreignent les règles en vue de s'approprier illégitimement ces fonds, qui sont rares par nature.

**Franz Obermayr (NI),** *par écrit.* – (*DE*) La lutte contre la fraude est une préoccupation très importante à mes yeux, en particulier concernant les fonds régionaux et les fonds de préadhésion. Toutefois, les mesures proposées de lutte contre la fraude ont un accent trop centraliste. Je me suis donc abstenu lors du vote.

**Aldo Patriciello (PPE),** par écrit. – (IT) Je suis satisfait de constater que l'incidence financière des irrégularités, selon les vérifications effectuées, a diminué, pour passer de 1,024 milliard d'euros en 2007 à 783,2 millions d'euros in 2008 (cette baisse a touché tous les secteurs à l'exception des dépenses directes et des Fonds de préadhésion). Je soutiens pleinement le travail réalisé par la Commission, et je voudrais souligner que la lutte contre la fraude et contre la corruption relève du strict devoir des institutions européennes et de tous les États membres.

Vu la situation économique particulière qui accable l'ensemble de l'Europe, je conviens de la nécessité de défendre les intérêts financiers de l'Union et de lutter contre la criminalité organisée qui, si l'on observe les indicateurs nationaux, renforce sa capacité de collusion au sein des institutions, notamment par des fraudes concernant le budget communautaire.

Je pense donc qu'il est indispensable de mettre en place un instrument juridique efficace afin d'améliorer la coopération administrative visant à lutter contre les pratiques fiscales préjudiciables et à permettre le bon fonctionnement du marché intérieur. En ce sens, je soutiens la proposition de directive du Conseil relative à la coopération administrative dans le domaine fiscal, tous en insistant sur l'importance d'accroître la responsabilité des États membres en fonction de la qualité des informations ajoutées aux bases de données.

**Raül Romeva i Rueda (Verts/ALE),** *par écrit.* – (*EN*) Lors du vote final, j'ai voté en faveur. L'amendement déposé par le groupe ECR, contre lequel j'avais voté, a été rejeté.

Czesław Adam Siekierski (PPE), par écrit. – (PL) Il convient de noter qu'en 2008, le montant des irrégularités a fortement baissé par rapport à l'année antérieure. L'amélioration la plus nette s'est produite dans le domaine des dépenses agricoles, où le montant estimé des irrégularités a, comme le signale le rapport, chuté de 34 %. La plus forte hausse a quant à elle été enregistrée dans le domaine des fonds de préadhésion, où les irrégularités ont augmenté de pas moins de 90,6 %, mais il faut rappeler ici qu'il ne s'agit pas d'États membres et que ces États manquent d'expérience. En dépit de cette amélioration en 2008, une certaine partie des ressources budgétaires de l'UE est encore mal dépensée. Cela est en partie dû à l'absence de mécanismes efficaces de contrôle et de surveillance. L'Office européen de lutte antifraude (OLAF), qui existe depuis 1999, a obtenu de nombreux succès dans la lutte contre les détournements de fonds. Il est toutefois essentiel de garantir sa totale indépendance de fonctionnement. Je soutiens pleinement la proposition du rapporteur, selon laquelle l'OLAF devrait utiliser avant tout les travaux de contrôle interne de la Commission au lieu de se servir principalement des indications fournies par des fonctionnaires ou par des États membres. Quel rôle devraient jouer les États membres et leurs systèmes de contrôle et d'audit? La lutte contre la fraude dans des projets européens devrait être une priorité pour nous. L'honnêteté et la responsabilité dans la dépense des fonds limités du budget de l'UE nous permettront d'économiser des fonds, qui pourront ensuite être utilisés pour combattre les effets de la récession. Nous ne devons pas oublier que les ressources du budget de l'UE nous appartiennent à tous - aux contribuables. Nous devrions donc garantir qu'elles sont dépensées de la manière la plus efficace possible.

**Viktor Uspaskich (ALDE),** par écrit. — (LT) Je voudrais souligner que la lutte contre la fraude et contre la corruption relève du strict devoir des institutions européennes et de tous les États membres. Toutefois, je voudrais attirer l'attention en particulier sur le fait que dans certains pays, la corruption dans la distribution de fonds de l'UE est directement liée au discrédit des politiques suivies dans ces pays. Des clans politiques et financiers distincts s'y forment et visent à contrôler la répartition des fonds de l'UE. En conséquence, le Parlement européen, la Commission européenne et d'autres institutions importantes de l'UE devraient attirer l'attention sur la discrimination et le discrédit des politiques, organisations politiques, opposants politiques et dirigeants politiques au niveau national. L'Union européenne, qui encourage la démocratie, doit tout d'abord veiller à ce que les partis d'opposition de ses États membres puissent travailler et s'exprimer librement, et contrôler des mesures de prévention de la corruption. Je voudrais également insister sur le fait que les fonds de l'Union européenne devraient être utilisés pour améliorer les infrastructures des États membres, pour l'éducation et pour d'autres actions de même espèce. Investir l'argent européen uniquement dans les infrastructures profiterait au pays et à son commerce. Il n'y aurait plus d'entrepreneurs «pauvres» qui demanderaient des fonds sans en recevoir. En outre, de cette manière nous n'aurions pas besoin contrôler

la distribution de fonds de l'UE à des milliers de parties prenantes, à savoir les bénéficiaires d'aide, ce qui signifierait également que des milliers de victimes d'escroqueries disparaîtraient également. Nous devrions donc concentrer toute notre attention sur l'usage public de ces fonds.

# - Rapport: Tamás Deutsch (A7-0062/2010)

Alfredo Antoniozzi (PPE), par écrit. – (IT) Je voudrais profiter de cette importante occasion pour commenter le vote sur le rapport annuel de la Banque européenne d'investissement (BEI) dont le siège est au Luxembourg pour insister, comme je l'ai déjà fait à plusieurs reprises, sur l'importance de l'augmentation du budget pour les instruments financiers de la BEI qui financent des projets de régénération urbaine et de développement urbain.

Les instruments qui existent à l'heure actuelle, comme le fonds Jessica, par exemple, sont parmi les rares instruments d'ingénierie financière qu'une région ou une municipalité peut utiliser pour financer des projets de développement urbain. Les interventions s'étendent également aux logements sociaux, mais uniquement dans des régions qui complètent le projet, et à la rénovation énergétique et à l'embellissement de bâtiments. Je profite donc de cette occasion pour souligner que, selon moi, le fonds Jessica devrait être étendu également au financement de nouveaux bâtiments (respectueux de l'environnement bien sûr), étant donné qu'il aiderait ainsi les autorités locales à s'attaquer au problème du logement dans nos villes.

Maria Da Graça Carvalho (PPE), par écrit. – (PT) Je fais bon accueil au rapport annuel de la Banque européenne d'investissement (BEI) pour 2008 et encourage celle-ci à continuer ses activités visant à promouvoir le développement de l'économie européenne et à encourager la croissance, stimuler l'emploi et promouvoir la cohésion interrégionale et sociale. J'apprécie également la place particulière que la BEI a accordé aux petites et moyennes entreprises (PME), à un approvisionnement énergétique durable, compétitif et sûr et à l'atténuation du changement climatique ainsi qu'aux investissements dans les régions de la convergence de l'Union européenne frappées de plein fouet par le ralentissement économique récent. La BEI a réagi rapidement face à la crise économique mondiale, en particulier via le plan européen pour la relance économique, et pour aider les États membres qui ont été les plus durement touchés par la crise. Je demande toutefois que le rapport de la BEI contienne, à l'avenir, des informations détaillées sur les principaux prêts complétant des subventions du FEDER en faveur de régions qui mettent en œuvre des programmes de haute technologie ou des programmes liés à l'approvisionnement en énergies renouvelables ou en énergies propres. De la même manière, le rapport sur la facilité d'investissement devrait contenir des informations sur les résultats des divers programmes financés. En fournissant des fonds adéquats, la BEI devrait jouer un rôle plus important à l'appui des investissements dans l'infrastructure, des technologies vertes, de l'innovation et des PME, aux termes de la stratégie Europe 2020.

**Diogo Feio (PPE),** par écrit. – (PT) La Banque européenne d'investissement (BEI) joue un rôle essentiel pour aider les États membres à faire face à la forte crise économique, financière et sociale. Ainsi, je pense que les suppléments de fonds alloués, en particulier à la politique de cohésion de l'Union européenne, ont joué un rôle capital dans la réduction de l'impact sur les régions les plus durement touchées et les moins favorisées. Les suppléments de fonds alloués aux petites et moyennes entreprises, qui représentent la majorité des entreprises en Europe, et le financement supplémentaire accordé à la recherche et au développement pourrraient contribuer à atténuer davantage les effets de cette crise. En conséquence, vu que le traité de Lisbonne est entré en vigueur et vu les défis actuels et futurs qui se présentent à une Union européenne qui se trouve dans une situation économique et sociale difficile, il est essentiel de renforcer les activités de la BEI, de les rendre plus transparentes, et d'en établir les justes priorités.

José Manuel Fernandes (PPE), par écrit. – (PT) La Banque européenne d'investissement (BEI) a été créée en 1958 par le traité de Rome. En tant que banque de prêt à long terme de l'Union européenne, elle octroie, en faisant appel au marché des capitaux et à ses ressources propres, des financements aux secteurs public et privé en vue de la réalisation de projets présentant un intérêt européen. Elle a pour mission principale de contribuer à l'intégration, au développement équilibré et sans heurt ainsi qu'à la cohésion économique et sociale des États membres de l'UE. En 2008, la BEI a dû faire face à des défis encore jamais rencontrés pendant les années antérieures à mesure que la crise économique mondiale atteignait les économies de l'Union. En termes de gestion des crises, je suis heureux de souligner que la BEI a réagi rapidement et sans délai face à la crise économique en autofinançant un accroissement de son capital et en augmentant le volume de ses prêts en faveur du plan européen pour la relance économique. Je fais donc bon accueil au rapport annuel de la BEI pour 2008 et à l'adoption de ce rapport, qui l'encourage à continuer ses activités visant à promouvoir le développement de l'économie européenne et à encourager la croissance, stimuler l'emploi et promouvoir la cohésion interrégionale et sociale.

**Nuno Melo (PPE),** *par écrit.* – (*PT*) La Banque européenne d'investissement (BEI) joue un rôle très important dans l'économie de l'UE, car elle est la garante du financement des opérations en Europe qui sont liées aux domaines suivants: garantir la cohésion économique et sociale, contribuer à la création d'une économie de la connaissance, développer les réseaux transeuropéens de transport et d'accès, soutenir les petites et moyennes entreprises (PME), protéger et améliorer l'environnement, et enfin garantir une énergie durable, compétitive et sûre. Il ne sera pas possible de mettre en œuvre la stratégie Europe 2020 sans l'aide de la BEI, qui doit apporter les fonds nécessaires à la réalisation de projets dans le domaine de l'infrastructure, des technologies vertes, de l'innovation et des PME.

Alfredo Pallone (PPE), par écrit. — (IT) La BEI a vu son rôle se renforcer en 2008 suite à la crise financière. Avec une crise des liquidités en toile de fond, la BEI a continué à octroyer, en faisant appel au marché des capitaux et à ses ressources propres, des financements aux secteurs public et privé en vue de la réalisation de projets présentant un intérêt européen. En outre L'UE ne s'est pas contentée de de stimuler les économies nationales, mais elle a également pris une décision concernant le plan européen pour la relance économique, en assignant un rôle important à la BEI, notamment en accroissant ses financements en faveur des PME, de l'énergie issue de sources renouvelables et des transports non polluants. En réponse à la crise, la BEI a fortement révisé ses objectifs à la hausse: pour venir en aide aux entreprises et favoriser la reprise économique, la BEI a considérablement accru le volume de ses prêts, et elle a décaissé 10 milliards d'euros de plus qu'escompté. En particulier, les prêts en faveur des PME ont progressé de 42 %. La Banque a en outre mis en place de nouveaux instruments financiers avec partage des risques, renforcé ses modalités de partage des risques, simplifié ses procédures de prêt et accéléré la mise en œuvre de projets dans les États membres et dans les secteurs frappés de plein fouet par la crise. Le rapport souligne les incidences positives de toutes ces mesures tout en préconisant un suivi approfondi et détaillé des incidences réelles des programmes de soutien en faveur des PME.

Raül Romeva i Rueda (Verts/ALE), par écrit - (EN) C'était facile. J'ai voté en faveur du vote final.

## - Proposition de résolution commune sur les massacres à Jos (Nigeria) (RC-B7-0247/2010)

Mara Bizzotto (EFD), par écrit. — (IT) La proposition de résolution commune sur les récentes atrocités interethniques au Nigeria, sur laquelle nous votons, semble satisfaisante du point de vue des principes et directives que notre Assemblée souhaite transmettre aux autres institutions européennes responsables de l'action extérieure de l'UE. Nous devons prendre des mesures visant à garantir la stabilisation politique du Nigeria et à jeter des bases solides pour son développement économique et social: nous sommes pleinement conscients des considérations générales; il n'en manque pas, vu la richesse du Nigeria en termes de ressources naturelles. Résoudre les problèmes politiques, économiques, et sociaux peut pacifier l'environnement, le rendre , moins sujet aux tensions interethniques et capable de rejeter les actes de violence qui sont malheureusement devenus de plus en plus fréquents au cours de la dernière décennie. Tout en reconnaissant que la responsabilité des violences collectives entre chrétiens et musulmans devrait être imputée aux deux groupes ethniques, nous aurions peut-être dû montrer clairement qu'un autre facteur inquiétant, lui aussi lié aux épisodes de violence qui se sont produits, est la percée progressive de l'Islam radical au Nigeria, dont l'adoption, par 12 des 36 États, de la charia comme loi du pays témoigne très clairement. Toutefois, pour les raisons générales énoncées, j'ai voté en faveur de la proposition de résolution commune.

Maria Da Graça Carvalho (PPE), par écrit. — (PT) Je regrette profondément les récents événements qui se sont produits en janvier et en mars de cette année à Jos, au cours desquels des centaines de personnes ont été tuées lors d'affrontements religieux et ethniques. Le conflit au Nigeria trouve son origine dans des raisons religieuses, économiques, ethniques, sociales, historiques et politiques. Il est regrettable que la majorité des habitants du pays vivent sous le seuil de pauvreté alors que le Nigeria est le huitième producteur de pétrole dans le monde. Les conséquences néfastes des changements climatiques ont également contribué à l'aggravation de la situation au Nigeria. Je pense que dans un pays aussi riche en pétrole que le Nigeria, la résolution pacifique des conflits passe par un accès équitable aux ressources et la redistribution des recettes. Je demande au gouvernement fédéral du Nigeria de garantir les même droits à tous les citoyens, de lutter contre les problèmes liés au contrôle des terres agricoles fertiles, à l'accès aux ressources, au chômage, à la pauvreté et à l'atténuation du changement climatique. Je demande à la Commission de poursuivre le dialogue avec le Nigeria, conformément à l'accord de Cotonou, d'examiner les causes profondes du conflit, tout en tenant compte de questions qui sont essentielles au développement durable, comme les changements climatiques, la sécurité d'approvisionnement énergétique, le renforcement des capacités, et l'éducation.

**Edite Estrela (S&D),** *par écrit.* – (*PT*) J'ai voté en faveur de la résolution du Parlement européen sur les massacres à Jos (Nigeria). Je condamne vivement les récentes flambées de violence dans la ville de Jos et ses

alentours, durant lesquelles des centaines de personnes ont été tuées lors d'affrontements religieux et ethniques. L'UE doit poursuivre son dialogue politique avec le Nigeria, conformément à l'article 8 de l'accord de Cotonou révisé, et régler d'urgence les questions liées à la liberté de pensée, de conscience, de religion ou de croyance, qui est inscrite dans les instruments universels, régionaux et nationaux relatifs aux droits de l'homme.

**Diogo Feio (PPE),** *par écrit.* – (*PT*) Ce n'est pas la première fois que le Nigeria connaît un conflit qui menace de diviser le pays. À cet égard, je voudrais insister sur la guerre civile qui a ravagé le pays pendant trois ans, de 1967 à 1970, et qui a quasiment conduit à l'indépendance du sud-est du pays. Si la révolte d'Igbo a été écrasée car le pouvoir militaire du gouvernement central a empêché l'indépendance du Biafra, le fait est que les différences ethniques, culturelles et religieuses subsistent et se renforcent dans cette région, faisant du Nigeria un cas classique de pays qui vit sous la menace permanente d'une désintégration. Les frontières du Nigeria ont été dessinées par les puissances coloniales, qui n'ont prêté aucune attention aux différences précitées. Cela ne signifie toutefois pas que les Européens sont les principaux responsables des conflits dans le pays. Le moment est venu pour les dirigeants africains d'abandonner cette mauvaise excuse rebattue et de tenter de servir leurs propres concitoyens avec lucidité et capacité en termes de projets et de propositions. L'Afrique ne pourra être ce à quoi aspirent les Africains tant qu'il n'y aura pas de dirigeants à la hauteur du défi. Les massacres à Jos sont une autre page sanglante, regrettable et profondément triste, de l'histoire d'un pays qui les accumulent trop rapidement.

**Sylvie Guillaume (S&D),** *par écrit.* – Je pense qu'il était urgent pour le Parlement européen de condamner les massacres qui continuent au Nigeria, et d'appeler au retour à la paix. Étant donné l'instabilité et la fragilité du pays le plus peuplé d'Afrique, mais dont la majorité de la population souffre de la pauvreté, cette résolution peut servir de support de base pour le renforcement du dialogue politique entre l'Union européenne et le Nigeria, et pour une étude approfondie visant à trouver des solutions viables à court et long termes pour mettre fin à ces violences et rétablir la paix de façon durable. En tant que députés européens, je pense que nous avons notre rôle à jouer dans la défense et la promotion des droits de l'homme, quotidiennement violés au Nigeria. Ainsi, la disposition demandant à ce que les acteurs coupables de violences soient jugés de façon équitable me paraît fondamentale. En vertu de toutes ces dispositions, qui, certes, ne seront pas toutes faciles à appliquer, j'ai tenu à voter en faveur de cette résolution commune.

Andreas Mölzer (NI), par écrit. — (DE) Au Nigeria, il y a eu plusieurs flambées de violence entre chrétiens et musulmans, qui représentent chacun environ la moitié de la population. Ces troubles se produisent maintenant de plus en plus souvent. Des problèmes triviaux provoquent des affrontements violents. Même le couvre-feu qui a été appliqué depuis janvier, et le stationnement de troupes dans la région n'ont pas empêché de nouveaux massacres. Le fait que la longue absence du président Yar'Adua ait plongé l'ouest du pays dans une crise politique, qu'il y ait eu de graves affrontements entre chrétiens et musulmans dans la ville de Jos, au centre du Nigeria, et que le cessez-le-feu dans le delta du Niger riche en pétrole ne soit plus en vigueur, ne présage rien de bon pour l'avenir, après le décès du président. Lorsque des nomades musulmans ont attaqué des villages chrétiens au début de l'année, et qu'au moins 500 personnes ont été tuées, il a été dit que l'armée n'a réagi que plusieurs heures après avoir reçu le premier rapport. Il manquait un tollé de l'UE. Lorsque les Suisses ont voté, dans le cadre d'un référendum, contre la construction de minarets, les pays musulmans ont menacé la Suisse de sanctions économiques et de jihad. Toutefois, lorsque des chrétiens sont tués à cause de leur religion, l'UE tarde des mois à réagir. L'Union européenne doit agir comme un courtier honnête en la matière et réagir plus rapidement. La proposition de résolution le dit clairement et c'est pourquoi j'ai voté pour.

**Raül Romeva i Rueda (Verts/ALE),** *par écrit.* – (*EN*) J'ai bien sûr voté en faveur de cette résolution si importante, et j'ai apporté mon vif soutien à l'amendement oral proposé par mon collègue Kiil-Nielsen, demandant aux autorités nigérianes d'annuler la récente décision de certains gouverneurs d'État nigérians d'exécuter des condamnés à mort.

- 13. Corrections et intentions de vote: voir procès-verbal
- 14. Dépôt de documents: voir procès-verbal
- 15. Mesures d'exécution (article 88 du règlement): voir procès-verbal
- 16. Décisions concernant certains documents: voir procès-verbal.

- 17. Transmission des textes adoptés au cours de la présente séance : voir procès-verbal
- 18. Déclarations écrites inscrites au registre (article 123 du règlement): voir procès-verbal
- 19. Calendrier des prochaines séances: voir procès-verbal
- 20. Interruption de la session

(La séance est levée à 13 h 05)